

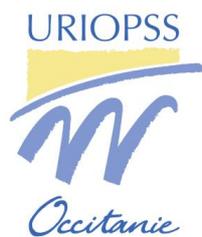


FORMATIONS

2025



UNIR LES ASSOCIATIONS POUR DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS



SOMMAIRE

L'URIOPSS au service des acteurs de la solidarité

p. 3

Vous former

p.4

Un réseau d'experts à votre écoute

p.6

Notre offre de formation

p.7

Organisation générale des stages

p.98



Comment soutenir les professionnels dans le développement de leurs compétences, leur (re)donner le temps, l'envie et l'énergie pour partir en formation ? Par des **thèmes alliant pratique et réflexivité** : qui interrogent leurs pratiques, mobilisent leurs expertises, induisent une démarche collective d'acquisition des connaissances.

Par des **modes d'accès à la formation facilitants** : en préservant la richesse des échanges en présentiel, en sensibilisant aux techniques du distanciel par une pédagogie plus innovante.

Nous continuerons à vous proposer **des temps et des espaces de formation adaptés** pour faciliter le parcours pédagogique et soutenir le projet professionnel des stagiaires en formation.

Forte d'une reconnaissance complémentaire avec l'obtention de la **certification nationale QUALIOPI**, l'URIOPSS Occitanie continuera à promouvoir et à mettre en œuvre des actions de formation et un accompagnement de qualité auprès des acteurs associatifs.

Parce que les besoins en formation évoluent, s'affinent tout au long de l'année, l'URIOPSS Occitanie s'attache à vous proposer chaque année une offre de formation adaptée, à l'écoute des besoins continus et d'évolutions nécessaires. Cela sera à nouveau le cas en 2025 avec de **nouveaux thèmes** liés à vos interrogations et contraintes : **Prévenir les risques dans les ESMS, Les responsabilités juridiques des directeurs d'ESSMS, Les aspects courants de la paie, Sensibilisation aux Troubles du Spectre de l'Autisme, Numérique et accompagnement social ...** autour d'axes forts et permanents, gouvernance associative, droit social et ressources humaines, gestion et comptabilité, pratiques professionnelles. **Une offre enrichie tout au long de l'année que nous vous invitons à parcourir régulièrement.**

Nos formations s'inscrivent dans le respect des valeurs de notre réseau et répondent à un objectif : permettre à nos adhérents d'être soutenus dans un environnement de plus en plus complexe et exigeant, avec pour nécessité de maintenir et de développer les connaissances et compétences des professionnels au service des personnes accompagnées.

Engagée depuis plusieurs années dans une démarche d'amélioration continue du service rendu à l'adhérent, l'URIOPSS Occitanie proposera, cette année encore des actions de formation, individuelles et collectives ancrées dans les besoins concrets des associations.

Notre offre de formation vise ainsi à vous accompagner d'un point de vue politique, stratégique et technique à faire face à la transformation de l'offre sanitaire, sociale et médico-sociale.

Jean-Luc MILLOT
Président





POUR VOUS FORMER

LA FORMATION, FORCE ESSENTIELLE
POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ACCUEILLIES

La loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnelle », dont l'application se poursuit, réforme sensiblement la formation professionnelle mais aussi l'apprentissage et l'alternance, en intégrant des mesures sur l'emploi des personnes handicapées ou plus d'égalité femmes-hommes.

Aussi c'est pour mieux accompagner ses adhérents dans l'amélioration constante de la formation professionnelle continue que l'URIOPSS s'engage à mettre tout en oeuvre pour adapter ses formations à vos attentes et évolutions.

A travers ses actions de formation, l'URIOPSS s'engage à valoriser un réseau d'acteurs associatifs, à insérer la formation professionnelle continue dans l'offre globale d'accompagnement proposée à ses adhérents, en adéquation avec la mise en oeuvre des politiques publiques locales, dans le respect des missions et engagements qu'elle s'est fixés.

Le Réseau UNIOPSS URIOPSS poursuit une démarche de développement continue de la qualité de ses actions de formation intégrant successivement de nouvelles dispositions réglementaires.

Dès 2018, le réseau UNIOPSS s'est investi dans une dynamique de certification qualité, dénommée « Qualiopi ». Cette certification, **obtenue par l'URIOPSS Occitanie en 2020**, permet d'attester de la qualité des processus mis en oeuvre pour les actions de formation professionnelle continue, sur la base des critères retenus dans un référentiel national qualité. Plus exigeante, elle est un gage de fiabilité, d'efficience et de reconnaissance pour les stagiaires, les associations de solidarité et de santé et les financeurs.



Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'actions
suivante : Actions de formation



URIOPSS Occitanie - 420 Allée Henri II de Montmorency CS 19554 34961 Montpellier Cedex 2 04 67 52 51 29
formation@uriopss-occitanie.fr - www.uriopss-occitanie.fr - SIRET : 776 060 451 000 49 - N° déclaration d'activité : 91 34 00139 34

Toutes les formations INTER peuvent être proposées en INTRA
contactez votre Uriopss formation@uriopss-occitanie.fr !

UNE OFFRE DE FORMATION ADAPTEE

AUX ACTEURS PRIVES NON LUCRATIFS
& AUX SECTEURS SANITAIRE, SOCIAL ET MEDICO-
SOCIAL, QUI S'APPUIE SUR :

L'expertise des équipes du réseau UNIOPSS-URIOPSS, soucieux de veiller aux intérêts des personnes fragiles dans la construction des politiques sociales

Des formations adaptées aux besoins et spécificités des structures sociales et médico-sociales

Des formations déclinables en INTRA au sein des associations, établissements et services

Des formateurs choisis pour leurs compétences et leurs expertises

Des locaux adaptés, accessibles pour un accueil de qualité et conforme à la réglementation sanitaire en vigueur

Des tarifs compétitifs

& MODULABLE

Formations Inter établissements (locaux de l'URIOPSS)

Formations Inter délocalisées : peuvent également être envisagées répondant aux attentes de structures sur un même territoire ou ayant les mêmes besoins. En nous formulant vos souhaits de formation, l'URIOPSS Occitanie est à même d'organiser des actions de formation sur le territoire retenu ou pour les professionnels choisis.

Formations Intra établissement (sur site)

Formations Intra association(s) : les sessions de formation sont organisées selon les besoins de(s) l'association(s). La formation se déroule au sein d'un établissement ou de l'une des associations et développe un programme de formation adapté, élaboré entre l'association(s), le formateur et l'URIOPSS.

Proximité des besoins, proximité des compétences-métiers, proximité géographique : des atouts pour développer un projet sur un territoire, mutualiser des compétences...





POUR VOS FORMATIONS CHOISISSEZ LE RESEAU UNIOPSS-URIOPSS !



Implanté sur l'ensemble du territoire, le Réseau Uniopss-Uriopss unit les associations, des secteurs sanitaire, social et médico-social pour développer les solidarités.

La force de notre réseau est d'apporter des réponses adaptées au plus près des besoins et attentes des adhérents grâce à une analyse transversale des politiques publiques nationales et territoriales et à une expertise technique dans tous les domaines d'activités.

En 7 min 40, découvrez ou redécouvrez l'histoire de l'UNIOPSS et de son réseau, résolument tournée vers l'avenir



NOTRE VALEUR AJOUTEE

Une offre de formation adaptée aux acteurs privés non lucratifs et aux secteurs sanitaire, social et médico-social, qui s'appuie sur :

- Une connaissance fine des enjeux territoriaux des différents secteurs
- Une double-approche : technique et politique.
- Une anticipation des évolutions du secteur et une adaptation constante des services aux réalités des associations et de leurs équipes

Un réseau d'intervenants experts issus de notre secteur qui accompagne au quotidien les associations, établissements et services (conseillers techniques des Uriopss, juristes, responsables de formation...), proposant :

- De permettre aux salariés d'améliorer et de donner du sens à leurs pratiques professionnelles
- D'aider les bénévoles à s'engager et exercer leurs missions
- De mettre en place des prestations sur-mesure, adaptées à tout type de demandes grâce à des formations Intra-établissements
- De faciliter l'accès à la formation par une offre commune proposée partout en France (y compris dans les territoires ultra-marins)

2023

778
formations
réalisées

7493
personnes
formées

115
classes
virtuelles

1108
Journées de
formation

En Occitanie !

Nos chiffres clés 2023

1148 stagiaires - 215 en sessions INTER - 933 en sessions INTRA
173 journées de formation - 39 en INTER - 134 en INTRA
8224 heures stagiaires (INTER et INTRA)

Etes-vous satisfaits des sessions INTER auxquelles vous avez assisté
Votre note de satisfaction globale est de 4.6/5 (avis exprimés)

Etes-vous satisfaits des sessions INTRA auxquelles vous avez assisté ?
Vous nous l'indiquez dans vos évaluations, votre note de satisfaction globale est de 4.5/5 (avis exprimés)

Comment avez-vous connu nos formations (sessions INTER) ?
Majoritairement lors de réunions ou d'échanges au sein de vos structures, mais aussi via notre site et nos communications.

Bénévoles, bénéficiez d'un tarif préférentiel !

Parce que les dirigeants bénévoles et bénévoles de terrain saisissent moins souvent l'opportunité d'acquérir ou de développer de nouvelles compétences professionnelles, il nous a paru important de les accompagner davantage et de manière plus affichée.

Par la création d'un tarif dédié, l'URIOPSS s'engage auprès des associations à promouvoir plus activement le rôle et l'expertise des bénévoles et ainsi renforcer la gouvernance associative au bénéfice des personnes accompagnées.

Un tarif unique quelle que soit la formation choisie : 70 € par stagiaire. N'hésitez pas à nous contacter !



URIOPSS Occitanie - 420 Allée Henri II de Montmorency CS 19554 34961 Montpellier Cedex 2 04 67 52 51 29
formation@uriopss-occitanie.fr - www.uriopss-occitanie.fr - SIRET : 776 060 451 000 49 - N° déclaration d'activité : 91 34 00139 34
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Toutes les formations INTER peuvent être proposées en INTRA
contactez votre Uriopss formation@uriopss-occitanie.fr !

CONSULTEZ NOTRE OFFRE EN LIGNE ! RUBRIQUE FORMATION
Offre de formation Version septembre 2024 [5]





POUR VOS FORMATIONS, UN RESEAU D'EXPERTS A VOTRE ECOUTE



L'URIOPSS vous apporte à travers son offre de formation l'expertise des conseillères.ers techniques de l'URIOPSS Occitanie, celle des équipes du réseau UNIOPSS-URIOPSS également, soucieux d'élaborer et mettre en œuvre des actions de formation qui correspondront aux attentes de vos équipes.

C'est aussi l'expertise d'un réseau de formateurs choisis pour leurs compétences, leur appétence pour la pédagogie, leur connaissance du secteur social et médico-social.

7 conseillers.ères techniques de l'URIOPSS Occitanie

Un réseau de plus de 50 conseillers.ères techniques des URIOPSS régionales, dont l'expertise est mutualisée pour répondre à des besoins non repérés ou couverts par notre URIOPSS.

Faire appel à d'autres URIOPSS, c'est aussi partager notre expérience et bénéficier de celles d'autres, promouvoir une identité commune à l'ensemble de nos territoires



Des intervenants réguliers ou nouveaux d'horizons variés ; professionnels de terrain et/ou formateurs.trices.

DES INTERVENANTS A VOTRE ECOUTE

NOS PROGRAMMES DE FORMATION PEUVENT ETRE ADAPTES AUX BESOINS DE VOTRE ASSOCIATION, VOTRE / VOS ETABLISSEMENT.S OU SERVICE.S.

VOUS POUVEZ AUSSI NOUS SOLLICITER SUR LES THEMES SUIVANTS :

PILOTAGE DES ESSMS

Gouvernance et statuts associatifs, Nouveaux administrateurs : comprendre le fonctionnement et les enjeux actuels de l'action sociale et médico-sociale, Se saisir des évolutions du secteur social et médico-social, Communication associative, Coopération et regroupements...

DROIT SOCIAL

Mettre en œuvre une démarche GPEC, Prévenir les risques professionnels & psychosociaux, Délégations de pouvoirs et DUD ...

RESSOURCES HUMAINES

Gestion du stress et activité professionnelle, Espaces de discussion du travail, Gestes et postures...

GESTION & TARIFICATION

Analyse financière, rescrit fiscal, fiscalité associative ...

PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Instaurer une démarche participative auprès des usagers, L'interculturalité dans la relation d'aide et de soin, Approche des pathologies psychiatriques chez la personne âgée, Maladie d'Alzheimer et démences, Approche et mise en pratique de la démarche Snoezelen, La relation d'accompagnement, L'entretien social ...

UNE OFFRE ENRICHIE TOUT AU LONG DE L'ANNEE QUE NOUS VOUS INVITONS A PARCOURIR REGULIEREMENT.





GOVERNANCE ASSOCIATIVE & PILOTAGE DES ESSMS

Thème	Dates		Tarif jour ADH	Tarif jour NADH
GOVERNANCE ASSOCIATIVE				
Les fondamentaux du secteur social et médico-social	Nous solliciter	2 j.	INTRA sur devis	
Le projet associatif : appropriation et engagement des acteurs	Nous solliciter	1 j.	INTRA sur devis	
D Valoriser et évaluer l'utilité sociale de vos projets (associatif, d'établissements et de services) : une démarche indispensable	11 mars 2025 - Distanciel	1 j	320€	395€
PROJET, QUALITE, CONFORMITE				
Elaborer & faire vivre son projet d'établissement	Nous solliciter	1 j.	INTRA sur devis	
Démarche projet : les étapes clés	Nous solliciter	1 j	INTRA sur devis	
La démarche d'amélioration continue de la qualité	19 mars 2025 – Montpellier	1 j.	220 €	395 €
La démarche évaluative dans les ESSMS : s'approprier le référentiel qualité	3 avril 2025 – Montpellier	1 j.	220 €	395 €
D Favoriser l'expression et la participation de la personne accompagnée	22 & 23 mai 2025 – Distanciel	1 j.	220 €	395 €
Garantir les droits de la personne accompagnée dans le secteur social et médico-social	Nous solliciter	1 j.	INTRA sur devis	
Traitement et gestion des évènements indésirables	14 mai 2025 - Montpellier	1 j.	220 €.	395 €
Prévenir et gérer le risque en ESSMS	30 janvier 2025 - Montpellier	1 j.	220 €.	395 €
POLITIQUES SECTORIELLES				
D Zoom : les réformes en cours dans le secteur Personnes en situation de handicap	4 & 9 avril 2025 – Distanciel	1 j.	220 €	395€
Nomenclatures des besoins et prestations SERAFIN-PH : appropriation et mise en oeuvre	6 juin 2025 - Montpellier	1 j.	220 €	395€
Elaborer le projet personnalisé au prisme des nomenclatures SERAFIN PH	Nous solliciter	1 j	INTRA sur devis	
D Zoom : les réformes en cours dans le secteur Personnes âgées	8 & 11 avril 2025 – Distanciel	1 j.	220 €	395 €
D Les SAAD et le virage domiciliaire : entre contraintes et opportunités	6 & 7 février 2025 – Distanciel	1 j.	220 €	395 €
D Zoom : les réformes en cours dans le secteur de l'hébergement et du logement accompagné	4 & 5 février 2025 – Distanciel	1 j.	220 €	395 €

NOUVEAU

NOUVEAU

DROIT SOCIAL

Thème	Dates		Tarif ADH	Tarif N ADH
D Maîtriser les fondamentaux en droit social dans le secteur associatif	7, 11, 18 & 25 mars ou novembre 2025 - Distanciel	2 j.	350 €	630 €
D Recourir au contrat à durée déterminée	4 & 6 mars 2025 – Distanciel	1 j.	220 €	395 €
D Optimiser la gestion des congés payés	20 & 27 mai 2025 – Distanciel	1 j.	220 €	395 €
Durées et temps de travail dans les ESSMS	18 juin 2025 – Montpellier	1 j.	220 €	395 €
Evolution des droits sociaux des travailleurs handicapés en ESAT	Nous solliciter	1 j.	INTRA sur devis	
La rémunération des travailleurs handicapés en ESAT	Nous solliciter	1 j	INTRA sur devis	
Faire vivre le dialogue social avec le Comité Social et Economique dans une association < 50 salariés	Nous solliciter	1 j.	INTRA sur devis	
Prévenir les violences internes en milieu professionnel : harcèlement moral et sexuel, agissements sexistes et discriminations	Nous solliciter	1 j.	INTRA sur devis	
D Les aspects courants de la paie	12 & 13 mai 2025	2 j.	490 €	630 €
D Les aspects spécifiques de la paie	6 juin 2025	1 j.	320 €	395 €

NOUVEAU





RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT DU TRAVAIL

	Thème	Dates		Tarif ADH	Tarif N ADH
	RH & MANAGEMENT				
	Recruter et intégrer efficacement de nouveaux collaborateurs	Nous solliciter	1 j.	INTRA sur devis	
	Mener des entretiens professionnels constructifs	Nous solliciter	1 j.	INTRA sur devis	
NOUVEAU	Les responsabilités juridiques des directeurs d'ESSMS	11 et 12 février 2025	2 j.	490 €	630 €
	Développer ses compétences managériales	21 mai 2025 - Montpellier	1 j.	320 €	395 €
	Management de proximité : enjeux et mise en œuvre	4 et 5 février 2025 - Montpellier	2 j.	490 €	630 €
NOUVEAU	Manager : exercer et habiter la fonction	20 et 21 mars 2025 - Montpellier -	2 j.	530 €	690 €
	Fédérer et coopérer : manager avec l'intelligence collective	Nous solliciter	2 j.	INTRA sur devis	
	Organiser et animer des réunions dynamiques et efficaces	Nous solliciter	1 j.	320 €	395 €
	QUALITE DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL				
	Piloter la Qualité de Vie et conditions de Travail (QVCT)	Nous solliciter	2 j.	INTRA sur devis	
	Prévenir et réguler les tensions entre collaborateurs	Nous solliciter	1 j.	INTRA sur devis	
	Communiquer avec bienveillance & assertivité	11 septembre 2025 – Montpellier	1 j.	320 €	395 €
	Gestion du temps et des priorités	17 et 18 juin 2025 – Distanciel	1 j.	320 €	395 €
	La prise de parole en public	Nous solliciter	1 j.	INTRA sur devis	

GESTION, COMPTABILITE, TARIFICATION

	Thème	Dates	Durée	Tarif ADH	Tarif N ADH
	Les fondamentaux de la gestion et de la tarification dans le secteur médico-social	22 & 23 mai 2025 – Distanciel	1 j.	320 €	395 €
	Établir le budget prévisionnel de son établissement ou de son service	18 septembre 2025 – Montpellier 23 septembre 2025 – Toulouse	1 j.	385 €	445 €
	Mettre en œuvre l'analyse financière pour mieux construire le Plan Pluriannuel de Financement	16 & 17 octobre 2025 – Montpellier	2 j.	590 €	690 €
	Maîtriser les spécificités comptables et financières dans les ESMS	4 décembre 2025 – Montpellier 11 décembre 2025 – Toulouse	1 j.	385 €	445 €
	L'EPRD des établissements et services sociaux et médico-sociaux	25 & 26 septembre 2025 – Montpellier	2 j.	590 €	690 €
	Réussir la contractualisation de son CPOM	6 mai 2025 – Montpellier	1 j.	385€	445 €
NOUVEAU	Initiation au contrôle de gestion dans un périmètre social et médico-social	6, 13 et 20 novembre 2025 - Distanciel	1.5 j.	445 €	590 €
	Procédures d'achats : quelles conséquences pour les ESMS privés suite à l'avis du Conseil d'Etat du 11 avril 2024 ?	Nous solliciter	2 j.	INTRA sur devis	





PRATIQUES PROFESSIONNELLES

	Thème	Dates	Durée	Tarif ADH	Tarif N ADH
	Soutenir les pratiques professionnelles				
	■ Développer la réflexion éthique	28 mai 2025 – Montpellier	1 j.	320 €	395 €
	■ Secret professionnel et partage d'informations dans l'intervention sociale et médico-sociale	Nous solliciter	1 j.	INTRA sur devis	
	■ Les écrits professionnels	Nous solliciter	2 j.	INTRA sur devis	
	■ Elaborer et mettre en œuvre le projet personnalisé	Nous solliciter	1 j.	INTRA sur devis	
	■ Accueil du public : développer la relation professionnelle à l'usager	Nous solliciter	1 j.	INTRA sur devis	
	Connaître les publics accompagnés				
	■ Entre autonomie et protection, le risque éducatif en question	Nous solliciter	1 j.	INTRA sur devis	
	■ L'autorité parentale	Nous solliciter	1 j.	INTRA sur devis	
NOUVEAU	■ L'approche systémique de la collaboration avec les familles dans le secteur social et médico-social	Nous solliciter	3 j.	INTRA sur devis	
	■ Les enjeux du travail de nuit : approche éducative et/ou soignante	Nous solliciter	2 j.	INTRA sur devis	
	■ Appréhender les troubles psychiques dans l'accompagnement	Nous solliciter	1 j.	INTRA sur devis	
	■ Accompagner les publics présentant des troubles du comportement et de l'humeur	Nous solliciter	2 j.	INTRA sur devis	
	■ Premiers secours en santé mentale	Nous solliciter	2 j.	INTRA sur devis	
NOUVEAU	■ Sensibilisation aux Troubles du Spectre de l'Autisme	27 mars 2025 - Montpellier 30 septembre 2025 - Montpellier	1 j.	320 €	395 €
NOUVEAU	■ Se lancer en Communication alternative et augmentée	23, 26 et 27 juin 2025 - Montpellier	3 j.	690 €	810 €
	■ La protection juridique des majeurs protégés	Nous solliciter	2 j.	INTRA sur devis	
	■ L'évolution des droits des majeurs protégés et la place accordée à l'expression de leur volonté	Nous solliciter	2 j.	INTRA sur devis	
	■ Dénouer l'intime en ESMS : corps, sexualité et désir	Nous solliciter	2 j.	INTRA sur devis	
	■ Accompagner le deuil et la fin de vie	Nous solliciter	2 j.	INTRA sur devis	
	■ Les thérapies non-médicamenteuses : quand une activité devient soin	Nous solliciter	2 j.	INTRA sur devis	
	■ Sécuriser le circuit du médicament en établissement et service médico-social	Nous solliciter	1 j.	INTRA sur devis	
	Bienveillance et gestion de l'agressivité				
	■ Promouvoir la bienveillance et prévenir la maltraitance	24 juin 2025 – Montpellier 6 novembre 2025 - Toulouse	1 j.	320 €	395 €
	■ Pour une démarche active de bienveillance	Nous solliciter	2 j.	INTRA sur devis	
NOUVEAU	■ Communiquer sans violence : réguler les tensions et développer l'écoute active	Nous solliciter	1 j.	INTRA sur devis	
	■ Prévenir et gérer le conflit et l'agressivité	Nous solliciter	2 j.	INTRA sur devis	
	■ Gérer l'agressivité réelle ou potentielle (intervention de sécurité initiale)	Nous solliciter	2 j.	3990 €	
	■ Gérer l'agressivité réelle ou potentielle (formation de formateurs)	Nous solliciter	5 j.	1990 € / stagiaire	





NUMERIQUE & ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Thème	Dates	Durée	Tarif ADH	Tarif NADH
Intégrer le numérique dans l'accompagnement social : la boîte à outils	11 et 12 mars 2025 - Montpellier	2 j.	490 €	630 €
Comprendre les réseaux sociaux pour mieux accompagner les publics	14 mars 2025 – Montpellier 15 septembre 2025 - Toulouse	1 j.	320 €	395 €
Protection des données des personnes dans les usages numériques des travailleurs sociaux	14 février 2025 – Montpellier 17 septembre 2025 - Toulouse	1 j.	320 €	395 €
Numérique et travail social : adapter les postures d'accompagnement aux usages numériques des publics	17 et 18 mars 2025 – Montpellier 22 et 23 septembre 2025 - Toulouse	2 j.	490 €	630 €
Faciliter la communication numérique : accompagner les équipes éducatives dans la mise en place d'usages	25 et 26 septembre 2025 - Toulouse 7 & 8 avril 2025 - Montpellier	2 j.	490 €	630 €





CHOISISSEZ LA MODALITE QUI VOUS CONVIENT !

Les formations proposées en session INTER sont déclinables au sein de vos associations, établissements et services, en **session INTER délocalisées, en INTRA-établissement** et **INTRA-associatif**.

Coût de la formation INTRA sur devis. Les objectifs et durées sont donnés à titre indicatif.

Pour que nous construisions ensemble votre projet, que vous soyez accompagnés tout au long de cette démarche par des intervenants experts dans leur domaine de compétences et à votre écoute.

Pour répondre à vos besoins en formation, n'hésitez pas à solliciter l'URIOPSS Occitanie.

NOTRE DEMARCHE QUALITE

Cette démarche qualité se traduit tout au long du processus de formation et vise à faciliter les démarches administratives et l'accueil des stagiaires, maintenir l'implication des formateurs à travers leur propre formation professionnelle continue, intégrer davantage le bénéfice des évaluations dans l'offre de formation, communiquer de manière efficiente sur notre offre de formation dans notre proposition globale d'accompagnement.

Votre retour et vos évaluations sont des éléments précieux et significatifs pour enrichir et adapter notre offre à vos besoins, vos attentes et vos pratiques professionnelles.

L'URIOPSS Occitanie franchit une nouvelle étape ; nos actions de formation sont maintenant certifiées QUALIOPi !

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'actions suivante :
Actions de formation

LE CHOIX D'UNE FORMATION

Vous avez un doute sur l'adéquation entre le niveau de connaissance d'un futur stagiaire et le déroulé d'un programme, nous vous invitons à nous contacter via **formation@uriopss-occitanie.fr**

MODALITES DU DISTANCIEL

Nos modalités pédagogiques évoluent, une plateforme d'apprentissage en ligne sera progressivement disponible pour les formations en distanciel. Les + : mise à disposition de ressources en ligne, parcours asynchrone (auto-formation) et synchrone (classes virtuelles), process d'évaluation en ligne.

Votre équipement : une connexion stable, un dispositif audio (sortie son et casque si nécessaire) et vidéo (webcam), un espace dédié et toute votre attention ! sont indispensables pour profiter pleinement des classes virtuelles. Une assistance technique vous est proposée tout au long de votre formation.

MODALITES D'ACCES A NOS FORMATIONS

Chaque inscription est prise en compte dans la mesure des places disponibles - mention figurant sur chaque programme. Une session est complète : nous vous l'indiquons par une mention via notre programmation régulièrement actualisée et disponible en [rubrique formation](#) de notre site internet.

POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'Uriopss Occitanie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse **formation@uriopss-occitanie.fr**.

En savoir + : [Je me forme](#) pour adapter mes compétences au poste / [Je me forme](#) tout au long de ma vie professionnelle..

Pour afficher dans une infobulle la définition d'un mot en langue des signes ou son signe, intégrez l'extension de la [Bulle Elix](#).

VOS CONTACTS FORMATION A L'URIOPSS OCCITANIE

Anne-Françoise Heude, Chargée de formation (programmation, suivi administratif et pédagogique, démarche qualité de l'OF) : af.heude@uriopss-occitanie.fr / formation@uriopss-occitanie.fr

Audrey Amiet, assistante administrative - suivi comptable a.amiet@uriopss-occitanie.fr

Ludovic Mariotti, conseiller technique Autonomie/Handicap - référent handicap

DES QUESTIONS, CONTACTEZ-NOUS ! formation@uriopss-occitanie.fr





GOVERNANCE ASSOCIATIVE & PILOTAGE DES ESSMS

GOVERNANCE ASSOCIATIVE

D Les fondamentaux du secteur social et médico-social

■ Gouvernance associative et projet associatif : appropriation et engagement des acteurs

D Valoriser et évaluer l'utilité sociale de vos projets (associatifs, d'établissements et services)

PROJET, QUALITE, CONFORMITE

■ Elaborer & animer le projet d'établissement

■ Démarche projet : les étapes clés

■ La démarche d'amélioration continue de la qualité

■ La démarche évaluative dans les ESSMS : s'approprier le référentiel qualité

■ Garantir les droits de la personne accompagnée dans le secteur social et médico-social

D Favoriser l'expression et la participation de la personne accompagnée

■ Traitement et gestion des événements indésirables et indésirables graves

■ Prévenir et gérer le risque en ESSMS

POLITIQUES SECTORIELLES

D Zoom : les réformes en cours dans le secteur Personnes en situation de handicap

■ Nomenclatures des besoins et prestations SERAFIN-PH : appropriation et mise en oeuvre

■ Elaborer le projet personnalisé au prisme des nomenclatures SERAFIN PH

D Zoom : les réformes en cours dans le secteur Personnes âgées

D Les SAAD et le virage domiciliaire : entre contraintes et opportunités

D Zoom : les réformes en cours dans le secteur de l'hébergement et du logement accompagné





LES FONDAMENTAUX DU SECTEUR SOCIAL & MEDICO-SOCIAL

Contexte

Quelles sont les spécificités d'une association (principes de sa gouvernance, ce qui fonde son activité, qu'est-ce qu'une association gestionnaire) ? Quel est le poids du secteur associatif social et médico-social ? Comment fonctionnent les établissements et services sociaux et médico-sociaux ? Quels sont leurs interlocuteurs ? Quelles responsabilités des parties prenantes (gestionnaires, professionnels, usagers, financeurs) ? Quelle autorisation obtenir pour permettre à un établissement ou service d'exercer son activité ?

Devant un paysage associatif multiple et parfois complexe, ces modules vous donneront les clés d'entrée pour vous approprier plus facilement la structuration du secteur social et médico-social.

Objectifs / Compétences visées

- S'approprier le fonctionnement associatif
- Identifier les établissements et services structurant le secteur social et médico-social
- Comprendre la procédure d'autorisation administrative et les grands principes du financement des ESSMS

Contenu

- **Qu'est-ce qu'une association du secteur des solidarités ? Création, organisation, fonctionnement, domaine d'intervention, rôle et place du secteur associatif dans le champ sanitaire et social**
 - Les statuts de l'association
 - Le paysage associatif des solidarités (Panorama associatif : quelques chiffres, Gouvernance, rôle des dirigeants, bénévolat, Projets associatif, d'établissement)
- **Etablissements sociaux et médico-sociaux : genèse, domaines de compétence, modes de fonctionnement, évolutions**
 - La construction du social et du médico-social, de l'initiative privée à la reconnaissance et à la régulation par la puissance publique
 - Panorama des établissements et services sociaux et médico-sociaux gérés par les associations des solidarités
 - Modalités d'élaboration et grandes évolutions des politiques publiques encadrant les établissements et services sociaux et médico-sociaux
- **Autorisation et financement des établissements médico-sociaux associatifs**
 - Les fondamentaux de l'autorisation
 - La contractualisation (CPOM)
 - Les principes généraux de la tarification
 - Les réformes tarifaires en cours
- **Éléments de la transformation de l'offre médico-sociale**
 - Changement de paradigme (coopération, partenariat, DAC, réseaux, communautés 360, démarche inclusive)
 - De l'approche domiciliaire à l'ambition partenariale (définitions, coordination, coopération, parcours)
 - Parcours de la personne (La notion de parcours / Réseau et partenariat au service du projet de la personne)
 - Temps d'échanges : Questions-réponses & ouverture

Date(s) & Lieu(x)

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

2 j. - 12 heures - 9h00-17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique à partir de 930€/j. - 1130€/j. [Non-adhérent] hors frais annexes

Public

Tout public du secteur social et médico-social
Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'échanges avec et entre les participants
Support remis aux participants.

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

Une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Une évaluation post formation est adressée au prescripteur afin d'évaluer la progression des stagiaires dans l'exercice de leurs fonctions.

Intervenants

Conseillers.ères techniques de l'URIOPSS Occitanie

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





GOVERNANCE ASSOCIATIVE & PROJET ASSOCIATIF : APPROPRIATION & ENGAGEMENT DES ACTEURS

Contexte

Un contexte de changement est une opportunité afin de resituer le rôle, la place de chacun au sein de l'association, notamment au regard des évolutions des politiques publiques nationales et locales.

Objectifs / Compétences visées

- Redéfinir le projet associatif : les fondamentaux et les fonctions
- Cerner le rôle des parties-prenantes : quelle gouvernance et quelle dirigeance ?
- Mesurer l'engagement, la représentation et la responsabilité

Contenu

- **Le projet associatif : les fondamentaux et les fonctions**
 - Les impondérables du projet associatif : identité, valeurs, histoire, ambition
 - Le projet associatif comme vecteur d'engagement autour d'un objet commun de réponse à un besoin identifié : outil de visibilité et de lisibilité autour de valeurs partagées et de principes d'actions
 - Inscrire le projet associatif comme un outil de la gouvernance : objectivation et une valorisation de l'engagement individuel et collectif
 - Les fonctions du projet associatif comme « donner du sens à l'action, définir la finalité et les fondements de l'action et la construire, la conduire, l'évaluer et la communiquer »
- **Gouvernance et dirigeance, le rôle de chacun**
 - Définition des notions de gouvernance et de dirigeance, les rôles de chacun
 - Organisation associative : organisation politique/structurelle et organisation fonctionnelle/opérationnelle
- **L'engagement, la représentation et la responsabilité**
 - Les notions de responsabilité : organisme gestionnaire, organisme employeur
 - Faire vivre et mettre en cohérence les différents projets : projet associatif, projet d'établissement et projet personnalisé
 - Le tryptique projet

Date(s) & Lieu(x)

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique à partir de 930€/j. / 1130€/j.
[Non-adhérent] hors frais annexes

Public

Dirigeants, bénévoles, salariés, responsables de projet
Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 15 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance de présentation et d'échanges collectifs. Support transmis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Nam Phuong LACROIX, conseillère technique à l'URIOPSS Occitanie

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





VALORISER ET EVALUER L'UTILITE SOCIALE DE VOS PROJETS (ASSOCIATIFS, D'ETABLISSEMENTS ET SERVICES) : UNE DEMARCHE INDISPENSABLE

Contexte

Au niveau européen et au niveau national, valoriser l'utilité sociale ou l'impact social des activités fait partie des défis majeurs que les structures du secteur ont désormais à relever. Le recours croissant à l'innovation sociale pour répondre aux besoins collectifs est une réalité, notamment dans les appels à projet. Cet enjeu essentiel demande de développer une stratégie d'anticipation et de valorisation de ce que les acteurs associatifs font parfois déjà dans les territoires mais qui est insuffisamment reconnu. L'innovation est à appréhender de façon large : technologique, organisationnelle mais aussi sociale et citoyenne. A travers cette démarche, il s'agit de s'affirmer comme actrices de l'innovation dans un paysage complexe du fait de la multiplicité des acteurs. La démarche globale mérite que l'on s'y intéresse tant elle contribue au développement et relève d'une stratégie d'avenir : en complémentarité des politiques publiques, il s'agit d'ajuster en continu les pratiques et améliorer en profondeur la qualité de vie pour et avec les personnes accueillies et accompagnées.

Objectifs / Compétences visées

- S'approprier les éléments du contexte actuel dans lequel évolue les associations (Europe, décentralisation, appels à projet, Economie Sociale et Solidaire...)
- Dresser un état des lieux sur la conduite des projets et intégrer la notion d'utilité sociale pour leur actualisation
- Disposer d'une méthodologie et des outils pour l'actualisation des projets d'établissement et de service, dont la légitimité repose en grande partie sur leur utilité sociale
- Identifier dans les projets et dans les pratiques ce qui relève de l'innovation sociale, des marqueurs de l'utilité sociale et construire et évaluer des projets dans ce sens
- Identifier les sources de financements dédiés à l'innovation sociale

Contenu

- **Les enjeux de la démarche démontrant l'utilité sociale**
 - Enjeux européens, nationaux et locaux
 - Une reconnaissance des interventions spécifiques du secteur
- **L'utilité sociale des projets des associations sanitaires et sociales**
 - S'approprier la notion d'utilité sociale
 - Se servir de l'utilité sociale pour enrichir et faire évoluer les projets associatifs, d'établissement et de service et d'activités
 - Comment et pourquoi mettre en avant son utilité sociale auprès de ses partenaires
- **Les outils méthodologiques de valorisation de l'utilité sociale**
 - Disposer d'indicateurs pour l'évaluation
- **L'innovation sociale pour répondre aux enjeux du secteur**
 - Savoir la caractériser dans ses différentes dimensions : le fonctionnement associatif, les projets existants ou à développer, les pratiques professionnelles, les nouvelles approches de la personne, les nouveaux modes d'accompagnement.

JE M'INSCRIS

Date(s) & Lieu(x)

11 mars 2025 - 9h00 - 12h00 - 14h00 - 17h00

Classe virtuelle

Durée

1 jour - 6 heures - 2 modules de 3h00

Tarif(s)

320 € - Adhérent

395 € - Non-adhérent

Public

Binômes Président-Directeur, Administrateurs, Directeurs, Responsables projet. Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges avec et entre les participants. La formation s'appuie sur les projets dont les participants voudront bien se munir. Support remis aux participants
Animation en visio-conférence via Teams ou LMS. Disposer d'un ordinateur avec connexion audio et vidéo. Note sur l'assistance technique et lien de connexion transmis en amont. Assistance technique et pédagogique

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration. Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Salomé LENGLET, conseillère technique URIOPSS Hauts de France

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





ELABORER & ANIMER LE PROJET D'ETABLISSEMENT

Contexte

La loi 2002-2 a défini des objectifs de l'action sociale et médico-sociale : l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, la prévention des exclusions et la correction de ses effets.

Aussi, elle a rendu obligatoire l'élaboration d'un projet d'établissement ou de service pour tous les ESSMS et sa révision tous les 5 ans. Le projet d'établissement constitue la référence essentielle au fonctionnement de l'établissement ou service décrivant les activités et les prestations délivrées aux personnes accueillies et/ou accompagnées.

Le décret du 29 février 2024 est venu enrichir le contenu minimal du projet d'établissement ou de service et inscrit de nouvelles exigences dans son élaboration et sa publicité.

Objectifs / Compétences visées

- Comprendre les nouvelles dispositions règlementaires issues du décret du 29 février 2024
- Appréhender les applications concrètes dans l'élaboration du projet d'établissement ou de service
- Maîtriser l'articulation avec les autres projets, en outre ceux de la loi du 2 janvier 2002 (projet associatif, projet d'établissement, projet de service, projet individuel)
- Donner du sens au projet d'établissement et en faire un outil d'amélioration continue de la qualité et éventuellement de la qualité de vie au travail
- Définir une méthodologie d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation

Contenu

Eléments de méthode

- Définition et enjeux
- Les différentes étapes d'élaboration
- La démarche participative et le pilotage du projet
- Le projet d'établissement comme outil de cohésion et/ou de remobilisation d'équipe

Projet d'établissement : les pré-requis

- L'évaluation du projet d'établissement précédent
- Définir les axes de progrès et orientations à partir du bilan
- Identifier les nouvelles exigences en matière de contenu et publicité
- Appréhender la transformation de l'offre

Actualisation du projet d'établissement

- Les incontournables du projet d'établissement : missions, public, besoins, moyens mis en œuvre, organisation, plan d'action
- Organiser la démarche d'actualisation et mettre en œuvre la refonte du projet d'établissement
- Valoriser et faire vivre le projet d'établissement, suivi et évaluation

Date(s) & Lieu(x)

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique à partir de 930€/j. / 1130€/j.
[Non-adhérent] hors frais annexes

Public

Responsables associatifs, dirigeants et salariés d'association, toute personne impliquée dans l'élaboration et l'actualisation du projet d'établissement
Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 15 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'échanges avec et entre les participants. Cas pratiques
Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire, permettront d'évaluer les acquis.
En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Une évaluation post formation est adressée au prescripteur afin d'évaluer la progression des stagiaires dans l'exercice de leurs fonctions.

Intervenant.e

Nam Phuong LACROIX, conseillère technique
Projet, évaluation, vie associative et/ou un.e
conseiller.ère technique sectoriel.elle

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





DEMARCHE PROJET : LES ETAPES CLES

Contexte

Que ce soit pour une réponse à un appel à projet ou pour organiser une sortie à la mer, la conduite de projet est à chaque fois mobilisée. Toutefois, la démarche projet a ses outils, sa méthode et ses notions propres. L'action en mode projet offre la possibilité d'accroître efficacité et gain de temps.

Objectifs / Compétences visées

- Analyser l'objectif et maîtriser les différentes étapes du projet
- Mettre en œuvre une démarche de gestion de projet
- Mobiliser les ressources nécessaires et élaborer les outils efficaces dans la mise en œuvre d'un projet
- Mobiliser les ressources numériques afin de les mettre au service d'un travail collaboratif à distance

Contenu

- **La gestion de projet**
 - Le projet : définition, caractéristiques et modalités
 - Le B-A-BA du projet : diagnostic, objectifs, stratégie, ressources, cahier des charges
- **« Le mode projet »**
 - La planification : se mettre en « mode projet », rôle et place de chacun dans une équipe projet, le sens du plan d'action
 - Le pilotage et le chef de projet
 - Le suivi, le contrôle et l'évaluation du projet
- **Le « mode projet » à distance**
 - La démarche projet dématérialisée : bonnes pratiques des outils numériques
 - Le management à revisiter en distanciel
- **La réponse à un appel à projet ou à candidature**
 - Le cahier des charges
 - Les principes de réponse à un appel à projet

Date(s) & Lieu(x)

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique à partir de 930€/j. / 1130€/j.
[Non-adhérent] hors frais annexes

Public

Responsables associatifs, dirigeants et salariés, toute personne en charge de la gestion de projet(s)
Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 15 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'échanges avec et entre les participants. Cas pratiques
Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Nam Phuong LACROIX, conseillère technique
Projet, évaluation, via associative

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





LA DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE

Contexte

La loi du 2 janvier 2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale, a posé la nécessité d'évaluer les pratiques et de mettre en avant les bonnes pratiques permettant aux établissements d'élaborer des procédures et de veiller à faire vivre la démarche d'amélioration continue de la qualité (DACQ) au bénéfice des personnes accueillies et accompagnées.

Objectifs / Compétences visées

- Comprendre les principes et enjeux d'une démarche qualité dans le médico-social
- Appréhender les outils au service de la qualité
- Mettre en œuvre une démarche de gestion de projet de démarche qualité au regard des exigences de la HAS, du parcours du résident et du projet d'établissement
- Appréhender les nouveautés liées à la réforme de l'évaluation et de la qualité en ESSMS

Contenu

- Comprendre les principes et enjeux d'une démarche qualité dans le médico-social**
 - La qualité dans le secteur médicosocial
 - L'articulation entre projet d'établissement, convention, CPOM, évaluation externe
- Appréhender les outils au service de la qualité**
 - L'état des lieux, le diagnostic
 - Le suivi de la démarche qualité : plan d'amélioration continue de la qualité, fiches-action, indicateurs...
 - La juste ambition : points de vigilance
 - Le pilotage : le suivi, le contrôle et l'évaluation
- Mettre en œuvre une démarche projet et une démarche qualité**
 - La démarche projet
 - La culture qualité : participation des professionnels, des usagers, des familles, des partenaires
- Appréhender les nouveautés liées à la réforme de l'évaluation des ESSMS**
 - L'utilisateur traceur
 - Le parcours traceur

JE M'INSCRIS



Date(s) & Lieu(x)

19 mars 2025 - Montpellier
INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

220 € - Adhérent
395 € - Non-adhérent
INTRA - sur devis

Public

Responsables associatifs, dirigeants et salariés, toute personne en charge de la gestion de projet(s) et/ou intégrant un COPIL qualité
Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 15 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'échanges avec et entre les participants. Cas pratiques
Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.
En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.
En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.
Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.
Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Nam Phuong LACROIX, conseillère technique
Projet, évaluation, via associative

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





LA DEMARCHE EVALUATIVE DANS LES ESSMS : S'APPROPRIER LE REFERENTIEL QUALITE

JE M'INSCRIS

Contexte

La loi du 2 janvier 2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale, a posé la nécessité d'évaluer les pratiques et de mettre en avant les bonnes pratiques permettant aux établissements d'élaborer des procédures et de veiller à faire vivre la démarche d'amélioration continue de la qualité (DACQ) au bénéfice des personnes accueillies et accompagnées.

La réforme de l'évaluation des ESSMS en cours amène à un changement de paradigme dans le processus évaluatif et donc de la démarche d'amélioration continue à la qualité.

L'URIOPSS Occitanie propose un accompagnement dans votre démarche évaluative incluant cette phase de formation éligible au financement par votre OPCO et un appui dans la mise en œuvre sur 18 mois.

Objectifs / Compétences visées

- Connaître le nouveau dispositif évaluatif et ses enjeux
- Découvrir la démarche d'évaluation (auto-évaluation, évaluation)
- S'approprier les nouveaux outils d'évaluation de la HAS
- Utiliser les résultats de l'évaluation dans sa dynamique d'amélioration de la qualité

Contenu

S'approprier le dispositif

- Les ambitions du nouveau cadre évaluatif
 - Contexte réglementaire
 - Objectifs de travail de la CSMS de la HAS
- Les objectifs attendus
 - La place de la personne accompagnée
 - La démarche continue d'amélioration de la qualité
- La certification des évaluateurs externes
 - Cahier des charges
 - La plateforme SYNAE

Mettre en œuvre la démarche évaluative

- Le référentiel et les critères
 - Les 3 chapitres : la personne, les professionnels, l'ESSMS
 - Les 139 critères / les critères impératifs
- Les méthodes
 - L'accompagné traceur
 - Le traceur ciblé
 - L'audit système
- L'évaluation : procédure et points de vigilance
 - La visite
 - Les cotations
 - Le rapport

Date(s) & Lieu(x)

3 avril 2025 - Montpellier
INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 9h00-17h00

Tarif(s)

220 € - Adhérent
395 € - Non-adhérent
INTRA - sur devis

Public

Responsables associatifs, dirigeants et salariés, toute personne en charge de la gestion de projet(s) et/ou intégrant un COPIL qualité
Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 15 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'échanges avec et entre les participants. Cas pratiques
Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.
En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.
En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.
Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.
Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Nam Phuong LACROIX, conseillère technique Projet, évaluation, vie associative

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





GARANTIR LES DROITS DE LA PERSONNE ACCOMPAGNEE DANS LE SECTEUR SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

Contexte

Plusieurs lois successives, depuis codifiées, sont venues mettre en avant la protection de la personne accueillie ou accompagnée en ESSMS et le plein exercice de sa citoyenneté. Comment s'assurer que ces droits, garantis, soient compris et puissent s'exercer ? Par quelles mesures, outils, modalités mises en place par les professionnels asseoir leur effectivité ? Comment l'application partagée de ces droits est évaluée dans le cadre du référentiel unique ?

Objectifs / Compétences visées

- Connaître les droits fondamentaux de la personne accueillie ou accompagnée
- Disposer des outils garantissant l'application de ces droits
- Identifier des points de vigilance dans le cadre d'une démarche évaluative

Contenu

- Quel cadre réglementaire aujourd'hui ?
- Les sept droits fondamentaux
 - Les droits fondamentaux de chaque individu
 - Les droits fondamentaux de la personne accompagnée
- Les outils garantissant l'exercice effectif de ces droits
 - Les outils de la loi 2-2002
- Evaluation qualité et respects des droits
 - Une thématique partagée avec l'ensemble des parties prenantes (personnes accompagnées, professionnels, ESSMS)
- Vers une approche étendue
 - Le besoin
 - L'autodétermination
 - La primauté de la personne
 - Le tryptique projet (PA,PE,PP) et la notion de parcours

Date(s) & Lieu(x)

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 9h00-17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique à partir de 930€/j. / 1130€/j. [Non-adhérent] hors frais annexes

Public

Tout salarié du secteur sanitaire, social ou médico-social
Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'échanges avec et entre les participants. Cas pratiques
Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.
En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.
En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.
Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.
Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Nam Phuong LACROIX, conseillère technique et un.e conseiller.ère technique référent sectoriel

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





FAVORISER L'EXPRESSION ET LA PARTICIPATION DE LA PERSONNE ACCOMPAGNEE

Contexte

La loi 2002-2 a placé les bénéficiaires au cœur de leur accompagnement en défendant la place de leur parole dans les pratiques professionnelles quotidiennes. Ont émergé de cette loi, 7 outils appelés communément "outils 2002-2", qui permettent d'assurer la primauté de cette parole et la place de citoyen de chaque personne accompagnée.

Cependant entre contrainte organisationnelle, temporelle mais aussi de communication avec les personnes accompagnées, cette parole est parfois écartée de l'accompagnement alors qu'elle constitue la base d'une individualisation pleine et entière, individualisation qui est le sens même des métiers de l'humain.

Comment permettre aux professionnels de l'accompagnement de recueillir cette parole, de la dynamiser et d'atteindre un niveau de participation optimal des personnes ? Comment transformer les contraintes rencontrées par les ESSMS en véritable levier d'amélioration des pratiques ?

Objectifs / Compétences visées

- S'approprier la législation et la réglementation liée à l'expression et à la participation de la personne accompagnée
- Co-construire des outils de recueil de la parole de la personne et des espaces de participation adaptés au public cible
- Comprendre le fonctionnement, les pouvoirs et les missions du CVS et des autres formes de participation
- Comment placer la personne accompagnée au cœur de son projet de vie ?

Contenu

- **La législation et la réglementation liée à l'expression et à la participation de la personne**
 - La loi de 1975, la loi 2002-2 et la loi de 2005
 - Le CASF et ses apports
 - Lien avec le nouveau référentiel HAS (évaluation)
- **Créer des outils/ moyens d'expression et de participation adaptés**
 - Comprendre le triptyque information/expression/participation
 - Concevoir des outils/moyens de recueil de la parole et de participation adaptés au public accompagné
 - Echanger sur les pratiques innovantes en la matière
- **Appréhender et dynamiser le Conseil de la Vie Sociale/l'espace de participation**
 - Comprendre l'organisation, le fonctionnement et les missions du CVS/l'espace de participation
 - Analyser les freins existants au déploiement du CVS/l'espace de participation
 - Co construire un plan d'action visant à dynamiser le CVS/l'espace de participation
- **Mettre la personne accompagnée au cœur de son projet de vie**
 - Concevoir une procédure d'élaboration des projets de vie avec comme acteur principal la personne accompagnée
 - Donner la juste place aux aidants dans le cadre du projet de vie
 - Eviter l'effet limitant du projet de vie sur l'accompagnement de la personne

JE M'INSCRIS



Date - Lieu

22 & 23 mai 2025 - 14h00-17h00 - **Classe virtuelle**
INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 6 heures - 2 modules de 3h00

Tarif

220 € - Adhérent
395 € - Non-adhérent
INTRA (sur devis)

Public

Tout salarié du secteur sanitaire, social ou médico-social
Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants
Animation en visio-conférence via Teams ou LMS (INTER). Disposer d'un ordinateur avec connexion audio et vidéo. Note sur l'assistance technique et lien de connexion transmis en amont. Assistance technique et pédagogique

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation. En cours de formation, des temps de questions/réponses, puis en fin de formation, un questionnaire (ou autre modalité), permettront à l'intervenant.e d'évaluer les acquis.
Une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.
Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.
Une évaluation post formation est adressée au prescripteur afin d'évaluer la progression des stagiaires dans l'exercice de leurs fonctions.

Intervenant.e

Angélique THERON, conseillère technique Autonomie, politiques du grand âge et du domicile à l'URIOPSS Occitanie

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





TRAITEMENT ET GESTION DES EVENEMENTS INDESIRABLES & INDESIRABLES GRAVES

Contexte

Depuis la Loi n°2002-2 du 2 janvier 2002, les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) sont tenus de procéder à des évaluations régulières de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent.

En 2022, le manuel et le référentiel d'évaluation de la qualité en ESSMS de l'HAS est publié. Il vise à renforcer la dynamique qualité, mais aussi de promouvoir une démarche porteuse de sens autant pour les ESSMS que pour les professionnels. L'orientation est de fournir des prestations de qualité délivrées aux personnes accompagnées en répondant à leurs attentes et à leurs besoins.

Pour s'inscrire dans cette dynamique d'amélioration continue, les établissements mettent en place une politique de gestion des risques. Pour cela, ils mettent en place un système de recueil des événements indésirables afin de pouvoir les analyser en équipe grâce à des outils spécifiques et ainsi proposer des actions d'amélioration.

Objectifs / Compétences visées

- Comprendre les exigences réglementaires et stratégiques
- Mettre en place un recueil des événements indésirables
- Mener une analyse et mettre en place des actions d'amélioration

Contenu

- Appréhender le cadre réglementaire**
 - Code de l'Action Sociale et des Familles & Code de la Santé Publique
 - Le droit des personnes accompagnées
 - Référentiel HAS version 0 de Janvier 2021
- Comprendre la place de la gestion des risques dans la démarche qualité et dans la stratégie de l'établissement**
 - Politique Qualité et Gestion des risques, de la caractérisation de l'indésirabilité d'une situation.
 - La gestion des EI et EIG et prévention de la maltraitance
- Mettre en place le recueil des EI et les suites à donner**
 - Le process EI : recueil, traitement, analyse, communication
 - Les Comités de Retour d'Expériences (REX)
 - Analyse systémique et Outils
- Communiquer sur le retour d'expériences auprès des parties prenantes**
 - Comment communiquer ?
 - Mise en commun des REX au sein d'un établissement multi-sites

JE M'INSCRIS



Date(s) & Lieu(x)

14 mai 2025 - Montpellier
INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 9h00-17h00

Tarif(s)

220€ - Adhérent
395€ - Non-adhérent
INTRA - sur devis

Public

Responsables associatifs, dirigeants et salariés, toute personne en charge de la gestion de projet(s) et/ou intégrant un COFIL qualité
Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 15 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'échanges avec et entre les participants. Cas pratiques
Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Nam Phuong LACROIX, conseillère technique
Projet, évaluation/qualité, vie associative

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





PREVENIR ET GERER LE RISQUE EN ESSMS

JE M'INSCRIS

Contexte

Dans un environnement de plus en plus complexe et réglementé, la gestion des risques est devenue un pilier incontournable de la stratégie des établissements et services. Elle s'inscrit non seulement dans le respect des exigences légales mais aussi dans une démarche proactive d'amélioration continue de la qualité.

Comment identifier les risques potentiels/avérés ? Sur quelles procédures existantes s'appuyer ? Comment impliquer l'ensemble des parties prenantes ? Comment formaliser une démarche efficace d'analyse et de suivi des risques ?

Objectifs / Compétences visées

- Comprendre les exigences réglementaires et stratégiques
- Mettre en place une cartographie des risques
- Mener une analyse et déployer des actions d'amélioration

Contenu

- Appréhender le cadre réglementaire**
 - Une réglementation enrichie, élargie et précisée
 - Quelles applications pour quels établissements ou services ?
- Comprendre la place de la gestion des risques dans la stratégie de l'établissement**
 - Politique Qualité et Gestion des risques, de la caractérisation de l'indésirabilité d'une situation
 - Anticiper le risque versus gérer la crise
- Piloter une démarche de gestion des risques**
 - Avez-vous mis en place votre plan Bleu ?
 - Le plan global de gestion de risques
 - La cartographie des risques : où se loge le risque ?
- Comprendre la place de la gestion des risques dans la démarche qualité**
 - Les critères concernés
 - Recenser les réponses déjà en place
 - Définir votre plan d'actions d'amélioration

Date(s) & Lieu(x)

30 janvier 2025 - Montpellier
INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 9h00-17h00

Tarif(s)

220€ - Adhérent
395€ - Non-adhérent
INTRA - sur devis

Public

Responsables associatifs, dirigeants et salariés, toute personne en charge de la gestion de projet(s) et/ou intégrant un COFIL qualité
Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'échanges avec et entre les participants. Cas pratiques
Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Nam Phuong LACROIX, conseillère technique
Projet, évaluation/qualité, vie associative

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





ZOOM : LES REFORMES EN COURS DANS LE SECTEUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Contexte

Le secteur médico-social est aujourd'hui caractérisé par une démultiplication des réformes qui semblent s'articuler jusqu'à esquisser un puzzle global et cohérent dont l'objet est de concourir à la « transformation de l'offre médico-sociale ». La finalité affichée de cette transformation est d'être au service du parcours des personnes, de permettre une réelle adéquation entre besoins et moyens et d'assurer la poursuite du mouvement d'inclusion des personnes en situation de handicap. Cette volonté de changement s'accompagne de questionnements et de prise de positionnements autour notamment des concepts, des approches, et des modalités d'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Objectifs / Compétences visées

- S'appropriier les éléments de compréhension du secteur du handicap sous ses aspects institutionnels, réglementaires et politiques
- Mixer les analyses sectorielles et transversales pour dépasser la vision de sa fonction ou de son secteur

Contenu

■ Evolution des concepts et enjeux sur les pratiques

- L'inclusion comme finalité : Zoom sur deux acceptions de la notion
 - Arrêt CEDH de janvier 2019
 - Rapports / Recommandations de l'ONU (2019, 2021, 2022)
- L'avènement du concept d'autodétermination

■ Les chantiers de la transformation de l'offre

- SERAFIN-PH : entre modèle tarifaire et nomenclatures des besoins et des prestations
- Le décret du 9 mai 2017 (vers des autorisations uniques ?)
- La modulation à l'activité (Que préconise le modèle de mesure de l'activité proposé par l'AIRE ?)
- Le déploiement des logiques de dispositifs
- Les communautés 360 et les « facilitateurs » (Accompagnant au projet et au parcours de vie - APPV)

JE M'INSCRIS



Date(s) & Lieu(x)

4 & 9 avril 2025 - 09h00-12h00

Classe virtuelle

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 j - 6h00 - 2 modules de 3h00

Tarif(s)

220 € - Adhérent

395 € - Non-adhérent

INTRA - sur devis

Public

Tout salarié intervenant dans le secteur PH
Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants
Animation en visio-conférence via Teams ou LMS (INTER). Disposer d'un ordinateur avec connexion audio et vidéo. Note sur l'assistance technique et lien de connexion transmis en amont. Assistance technique et pédagogique

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Ludovic MARIOTTI, conseiller technique
Autonomie, politiques du handicap et numérique

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





NOMENCLATURES DES BESOINS ET PRESTATIONS SERAFIN PH : APPROPRIATION & MISE EN OEUVRE

Contexte

Le secteur médico-social PH est actuellement impacté par de nombreuses réformes visant la recherche d'efficacité et à une plus grande prise en compte des besoins des personnes accompagnées. Cette dynamique - dont la finalité est notamment la transformation de l'offre médico-sociale vers une visée plus inclusive - s'accélère. Ainsi, de nombreuses réformes se mettent opérationnellement en œuvre et viennent participer de cette transformation : RAPT, généralisation des CPOM, tableaux de bord ANAP, systèmes d'information partagés, réforme des autorisations ...

Composante de cette transformation, la réforme SERAFIN-PH, ambitionne à la fois d'harmoniser les concepts de besoins et de prestations (nomenclature) tout en engageant un travail sur la tarification des ESSMS PH.

Objectifs / Compétences visées

- Comprendre projet SERAFIN PH (tarification - nomenclature)
- Connaître et comprendre les concepts définis dans les nomenclatures et leurs composantes
- Mobiliser et adapter ces nomenclatures au fonctionnement concret des ESSMS : le cas du projet personnalisé

Contenu

- De la genèse du projet SERAFIN PH aux nomenclatures actuelles
 - Aux origines de la réforme : Tarifier les ESSMS en fonction des besoins des PSH accompagnés (Rapport Jeannet-Vachey)
 - L'évolution de la réforme et la mise en avant des nomenclatures
 - L'organisation et la méthode d'élaboration de la réforme SERAFIN PH
 - L'élaboration des nomenclatures des besoins et des prestations comme préalable à la réforme tarifaire
- Les nomenclatures au concret : Description / Manipulation / Usages [Kit pédagogique CNSA modules 1 à 6]
 - Les nomenclatures des besoins et des prestations, de quoi s'agit-il ?
 - Le nécessaire exercice de définition d'une notion clé : la nomenclature
 - La définition de la notion de besoin et son évolution
 - La définition des prestations directes et indirectes
 - Les nomenclatures des besoins et des prestations dans le détail
 - Présentation des composantes directes des besoins et des prestations
 - Manipuler les composantes : jouons avec les nomenclatures !
 - Maîtriser les subtilités de la nomenclature
- Mise en travail des nomenclatures à l'appui des outils et fonctionnements des ESSMS [Kit pédagogique CNSA modules 7 & 8]
 - Atelier : La nomenclature des besoins au prisme du projet personnalisé
 - Identifier les zones de mobilisation privilégiées de la nomenclature dans l'élaboration du projet personnalisé
 - Travailler à une cartographie croisée (personne / équipes MS /famille-entourage) assises sur la nomenclature des besoins
 - Atelier : Les nomenclatures comme outils de référence pour l'élaboration de l'ensemble des outils d'un ESSMS (projet d'établissement et CPOM notamment)

JE M'INSCRIS



Date(s) & Lieu(x)

6 juin 2025 - Montpellier
INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

220 € - Adhérent
395 € - Non-adhérent
INTRA - sur devis

Public

Dirigeants salariés et bénévoles, tout salarié d'ESMS du secteur handicap
Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Exercices et cas pratiques. Echanges avec et entre les participants. Ressources et support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Ludovic MARIOTTI, conseiller technique Autonomie, politiques du handicap et numérique à l'URIOPSS Occitanie

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





ELABORER LE PROJET PERSONNALISE AU PRISME DES NOMENCLATURES SERAFIN PH

Contexte

Une dynamique - dont la finalité est notamment la transformation de l'offre médico-sociale vers une visée plus inclusive - s'accélère ces dernières années. Ainsi, de nombreuses réformes se mettent opérationnellement en œuvre et viennent participer de cette transformation : RAPT, généralisation des CPOM, tableaux de bord ANAP, systèmes d'information partagés, réforme des autorisations ...

Le kit pédagogique développé par le réseau UNIOPSS-URIOPSS pour le compte de la CNSA a permis de comprendre et manipuler les nomenclatures des besoins et prestations ainsi que d'en clarifier les usages possibles.

Le projet personnalisé constitue la clé de voute de l'accompagnement des personnes « vulnérables ». Outils systématisés par la loi du 2 janvier 2002, le projet personnalisé - articulé au projet d'établissement - guide l'action quotidienne des équipes autour de la personne accompagnée.

Sa formalisation a pour objectif de répondre aux besoins des personnes, de donner un sens à l'accompagnement et d'être un support de l'interrogation des pratiques.

Objectifs / Compétences visées

- Cerner les fondamentaux autour du projet d'établissement et du projet personnalisé
- Maîtriser les objectifs et la composition des nomenclatures des besoins
- S'approprier les liens entre projet personnalisé et nomenclatures des besoins
- Identifier les zones de mobilisation privilégiées des nomenclatures dans l'élaboration du projet personnalisé

Contenu

- Rappel des fondamentaux autour du projet personnalisé et du projet d'établissement
- Le lien entre projet personnalisé et Nomenclatures
- Travailler à une cartographie croisée (personne / équipes MS /famille-entourage) assises sur la nomenclature des besoins
- Les nomenclatures des besoins au prisme du projet personnalisé
 - Identifier les zones de mobilisation privilégiées de la nomenclature dans l'élaboration du projet personnalisé
 - Partir des projets existants dans les structures pour les questionner à l'aune de la nomenclature.
 - Comment est identifié le besoin ?
 - Comment sont construites les prestations ?
 - Quel suivi et quels réajustements au fil de l'eau ?

Date(s) & Lieu(x)

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique à partir de 930€/j. / 1130€/j. [Non-adhérent] hors frais annexes

Public

Dirigeants salariés et bénévoles, tout salarié d'ESMS du secteur handicap
Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Exercices et cas pratique. Echanges avec et entre les participants. Travaux à l'appui des documents partagés par les participants. Ressources et support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Ludovic MARIOTTI, conseiller technique Autonomie, politiques du handicap et numérique

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





ZOOM : LES REFORMES EN COURS DANS LE SECTEUR PERSONNES AGEES

Contexte

Le secteur du grand âge rencontre depuis plusieurs années de nombreuses difficultés, liées à ses ressources humaines, aux financements insuffisants mais aussi à une crise de confiance du public due à la crise sanitaire mais aussi au scandale ORPEA.

Pourtant, ce secteur est indispensable pour accompagner au mieux les Français dans leur avancée en âge, les réformes et les rapports se cumulent pour sauver ce secteur (presque) à bout de souffle.

La logique domiciliaire semble aujourd'hui résolument dicter la transformation de l'offre médico-sociale, répondant ainsi à la volonté de la majorité des Français de vieillir à domicile. Pour autant, une focale haute sur les enjeux actuels du secteur laisse à percevoir la nécessité d'un travail de maillage entre établissements, services et solutions intermédiaires.

Plusieurs questions se posent ainsi à nous : Quel avenir pour le secteur ? Comment se dessinent l'EHPAD et le domicile « de demain » ? Quelle ambition politique pour l'accompagnement de l'autonomie ?

Objectifs / Compétences visées

- S'approprier les grandes lignes des différentes rapports qui redessinent le secteur du grand âge
- Comprendre les impacts des réformes sur les établissements et services, les professionnels et les personnes accompagnées
- Identifier les points de vigilance et les leviers qu'offrent ces réformes

Contenu

- **Les fondamentaux du secteur médico-social - Personnes âgées**
 - Chronologie des étapes clés qui ont modélisé l'offre d'aujourd'hui
- **Loi d'adaptation de la Société au Vieillessement (ASV)**
 - Les crises traversées par le secteur et les rapports successifs
 - Les principales mesures législatives et réglementaires
 - La loi portant mesures pour bâtir une société du bien vieillir et de l'autonomie
- **Quel accompagnement des aînés demain ?**
 - Les projections démographiques
 - L'EHPAD de demain, le domicile du futur et les solutions intermédiaires
 - Quel financement du soutien à l'autonomie ?

JE M'INSCRIS



Date(s) & Lieu(x)

8 & 11 avril 2025 - 9h00 - 12h00
Classe virtuelle

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 j - 6 heures - 2 modules de 3h00

Tarif(s)

220 € - Adhérent
395 € - Non-adhérent
INTRA - sur devis

Public

Tout salarié intervenant dans le secteur PA
Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants
Animation en visio-conférence via Teams ou LMS (INTER). Disposer d'un ordinateur avec connexion audio et vidéo. Note sur l'assistance technique et lien de connexion transmis en amont. Assistance technique et pédagogique

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.
En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.
En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.
Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.
Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Angélique THERON conseillère technique Autonomie, politiques du grand Âge du domicile à l'URIOPSS OCCITANIE.

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





LES SAAD ET LE VIRAGE DOMICILIAIRE : ENTRE CONTRAINTES ET OPPORTUNITES

Contexte

Acteurs majeurs du maintien à domicile, les services d'aide et d'accompagnement se trouvent soumis à diverses obligations réglementaires et notamment depuis la loi ASV, qui a imposé à tous les services le régime du CASF, permettant ainsi une protection uniforme des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des familles fragiles.

La loi de financement de la sécurité sociale de 2022 est venue, quant à elle, acter la transformation de l'offre du domicile : nouvelle tarification, nouvelles coopérations ou fusions avec la création des services autonomie, nouveaux modes d'accompagnement...comment appréhender cette vague réglementaire qui va déferler sur le secteur du domicile ? Quels outils de dialogue utiliser avec les pouvoirs publics ?

Objectifs / Compétences visées

- Appréhender la transformation de l'offre au lendemain de la loi de financement de la sécurité sociale de 2022
- Comprendre les nouvelles bases de la tarification du domicile
- Obtenir des clés pour dialoguer avec les pouvoirs publics

Contenu

- La transformation de l'offre avec la LFSS de 2022
 - Définitions et échanges autour de la notion de « virage domiciliaire »
 - Création des « centres de ressources »
 - Unification de l'offre du domicile par la création des « services autonomie »
- Une tarification en pleine mutation
 - La nouvelle tarification de l'activité d'aide
 - L'expérimentation d'un futur modèle tarifaire pour l'activité d'aide
 - La nouvelle tarification de l'activité soins
- Le dialogue avec les pouvoirs publics
 - La tarification par le Conseil Départemental
 - Réponse à un Appel à projets / Appel à candidatures / Appel à manifestations d'intérêt
 - Le CPOM : exemples et échanges
 - L'évaluation du service : comment bien s'y préparer ?

JE M'INSCRIS

Date - Lieu

6 & 7 février 2025 - 9h00 - 12h00
Classe virtuelle
INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 j. - 6 heures - 2 modules de 3h00

Tarif

220 € - Adhérent
395 € - Non-adhérent
INTRA - sur devis

Public

Tout professionnel du secteur sanitaire, social ou médico-social. Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants
Animation en visio-conférence via Teams ou LMS (INTER). Disposer d'un ordinateur avec connexion audio et vidéo. Note sur l'assistance technique et lien de connexion transmis en amont. Assistance technique et pédagogique

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.
En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.
Une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.
Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.
Une évaluation post formation est adressée au prescripteur afin d'évaluer la progression des stagiaires dans l'exercice de leurs fonctions.

Intervenant.e

Angélique THERON, conseillère technique Autonomie, politiques du grand âge et du domicile à l'URIOPSS Occitanie

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





ZOOM : LES REFORMES EN COURS DANS LE SECTEUR DE L'HÉBERGEMENT ET DU LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

Contexte

Les politiques publiques d'hébergement et d'accès au logement évoluent régulièrement visant à faciliter l'insertion des personnes en fragilité sociale, à l'appui de dispositifs que les professionnels qui les accompagnent doivent s'approprier et partager.

Objectifs / Compétences visées

- Connaître les enjeux et évolutions actuelles sur le champ de la LCE
- Identifier les points de vigilance et les leviers qu'elles offrent
- Comprendre les impacts des réformes sur les établissements et services, les professionnels et les personnes accompagnées

Contenu

- **Chiffres clés du mal logement et composition du parc hébergement-logement**
 - Les derniers chiffres parus
- **Comprendre l'approche "Logement D'abord"**
 - L'approche Logement d'Abord
 - Sa traduction en France
- **Les évolutions attendues du secteur**
 - Transformation du parc
 - La réforme de la tarification
 - Passage en CPOM

JE M'INSCRIS

Date(s) & Lieu(x)

4 & 5 février 2025 - 09h00-12h00
classe virtuelle
INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 j. - 6 heures -2 modules de 3h00

Tarif(s)

220 € - Adhérent
395 € - Non-adhérent
INTRA - sur devis

Public

Tout salarié intervenant dans le champ de la LCE
Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants
Animation en visio-conférence via Teams ou LMS (INTER). Disposer d'un ordinateur avec connexion audio et vidéo. Note sur l'assistance technique et lien de connexion transmis en amont. Assistance technique et pédagogique

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire, permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Nolwenn RIVIERE, conseillère technique Lutte contre les exclusions, petite enfance et protection de l'enfance à l'URIOPSS OCCITANIE.

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





DROIT SOCIAL

-
- D** Maîtriser les fondamentaux en droit social dans le secteur associatif

 - D** Recourir au contrat à durée déterminée

 - D** Optimiser la gestion des congés payés

 - Durées et temps de travail dans les ESSMS

 - Evolution des droits sociaux des travailleurs handicapés en ESAT

 - La rémunération des travailleurs handicapés en ESAT

 - Faire vivre le dialogue social avec le Comité Social et Economique dans une association < 50 salariés

 - Prévenir les violences internes en milieu professionnel : harcèlement moral et sexuel, agissements sexistes et discriminations

 - D** Les aspects courants de la paie

 - D** Les aspects spécifiques de la paie





MAITRISER LES FONDAMENTAUX EN DROIT SOCIAL DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF

Contexte

Devant l'abondance de textes législatifs et réglementaires, de particularités conventionnelles, à laquelle s'ajoute régulièrement une actualité jurisprudentielle, disposer des notions et principes de base pour appliquer au quotidien le droit social dans le secteur sanitaire, social et médico-social, s'avère indispensable.

Objectifs / Compétences visées

- Comprendre les principales notions et sources du droit du travail
- Avoir une vision globale des principales obligations en droit social
- Savoir appliquer et faire respecter les fondamentaux de la réglementation sociale

Contenu

- Les repères indispensables du droit du travail dans le secteur sanitaire, social et médico-social**
 - Les principales sources du droit du travail
 - La hiérarchie des normes
 - L'application des conventions collectives dans le secteur sanitaire et social
 - Les impacts des réformes relatives au dialogue social
- L'embauche et les contrats de travail**
 - Le recrutement
 - Les différents types de contrat de travail : CDI, CDD, temps partiel
 - La modification du contrat de travail
 - Les événements modifiant la relation contractuelle
- La durée du travail**
 - La notion de travail effectif
 - Les durées maximales et minimales de travail et de repos
 - L'aménagement du temps de travail
 - Les modalités spécifiques d'organisation du temps du travail de travail (temps partiel, travail de nuit, astreintes...)
- Les congés divers et absences**
 - Les notions de congés et absences
 - Les principes régissant l'organisation des congés payés
 - Les modalités de décompte des congés payés

JE M'INSCRIS

Date(s) & Lieu(x)

7, 11, 18 et 25 mars 2025 - 9h30 - 12h30
7, 11, 18 et 25 novembre 2025 - 9h30 - 12h30

Classe virtuelle

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

2 jours - 12 heures - 4 modules de 3h00

Tarif(s)

350 € - Adhérent
630 € - Non-adhérent

INTRA - Sur devis

Public

Dirigeants, cadres intermédiaires, personnel en charge des ressources humaines
Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants
Animation en visio-conférence via Teams ou LMS (INTER). Disposer d'un ordinateur avec connexion audio et vidéo. Note sur l'assistance technique et lien de connexion transmis en amont. Assistance technique et pédagogique

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.
En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.
En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.
Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.
Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Laëtitia COURTIN, conseillère technique à l'URIOPSS Occitanie

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





RECOURIR AU CONTRAT A DUREE DETERMINEE

Contexte

Comment sécuriser la rédaction des contrats ? Comment gérer la fin du contrat ? Quels risques et responsabilités sont encourus par l'employeur ? Telles sont les questions que se posent les RH lorsqu'ils envisagent recourir aux CDD.

Bien que paraissant plus flexible que le CDI, le recours au contrat à durée déterminée est très encadré et nécessite de connaître certains points de vigilance.

Objectifs / Compétences visées

- Acquérir les connaissances nécessaires à la rédaction et au suivi du contrat à durée déterminée
- Sécuriser le recours au contrat à durée déterminée
- Connaître le statut du salarié en CDD et à attirer leur vigilance sur les risques encourus

Contenu

- **Les cas de recours aux contrats à durée déterminée**
- **Le régime juridique des contrats à durée déterminée**
 - La forme du contrat et les clauses obligatoires
 - Le calcul de la période d'essai
 - La notion de durée déterminée du contrat
 - Le renouvellement
 - La fin du contrat à durée déterminée (rupture anticipée, indemnités)
 - La succession du contrat à durée déterminée et les délais de carence
- **La situation du salarié en contrat à durée déterminée**

JE M'INSCRIS

Date(s) & Lieu(x)

4 & 6 mars 2025 - 09h00 - 12h00

Classe virtuelle

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 j. - 6h00 - 2 modules de 3h00

Tarif(s)

220 € - Adhérent

395 € - Non-adhérent

INTRA (sur devis)

Public

Dirigeants, cadres intermédiaires, personnel en charge des ressources humaines
Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants
Animation en visio-conférence via Teams ou LMS (INTER). Disposer d'un ordinateur avec connexion audio et vidéo. Note sur l'assistance technique et lien de connexion transmis en amont. Assistance technique et pédagogique

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Anne DUMUIS, conseillère technique à l'URIOPSS Occitanie

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





OPTIMISER LA GESTION DES CONGES PAYES

Contexte

Envisagée sous l'angle juridique en tant qu'élément de la gestion du personnel, la gestion des congés payés est également pour les ESSMS un outil organisationnel impactant fortement les relations et l'ambiance de travail. En tension entre pouvoir de direction et droit des salariés, l'organisation des congés payés nécessite une connaissance fine du cadre et de ses enjeux.

Objectifs / Compétences visées

- Informer les participants du cadre législatif et conventionnel et de ses récentes évolutions
- Permettre de mettre en place une organisation des congés adaptée à leur activité
- Comprendre et maîtriser les mécanismes d'acquisition et de prise du congé
- Connaître les règles applicables à l'indemnisation et repérer les enjeux organisationnels et humains liés à cette gestion

Contenu

- **Le cadre juridique applicable aux congés payés**
 - Rappel des principes historiques
 - Cadre légal et réglementaire actuel
 - Les modifications introduites par la loi travail
- **L'ouverture du droit aux congés payés**
 - Bénéficiaires
 - Principes applicables
- **Calcul de la durée des congés payés**
 - Période prise en compte
 - Durée
 - Congés exceptionnels
- **L'organisation des congés payés**
 - Droits et obligations des employeurs et salariés
 - Ordre des départs
 - Décompte
 - Fermeture/report et fractionnement
- **L'indemnisation des congés payés**
 - Modalités de calcul
- **Points de vigilance et risques encourus**
- **Echanges autour de l'intégration à la gestion des ressources humaines et de l'impact sur la qualité du service rendu**

JE M'INSCRIS

Date(s) & Lieu(x)

20 et 27 mai 2025 - 9h30 - 12h30
Classe virtuelle

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 j. - 6 heures - 2 modules de 3h00

Tarif(s)

220 € - Adhérent
395 € - Non-adhérent

INTRA (sur devis)

Public

Dirigeants, cadres intermédiaires, personnel en charge des ressources humaines

Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants
Animation en visio-conférence via Teams ou LMS (INTER). Disposer d'un ordinateur avec connexion audio et vidéo. Note sur l'assistance technique et lien de connexion transmis en amont. Assistance technique et pédagogique

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Laëtitia COURTIN, conseillère technique à l'URIOPSS Occitanie

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





DUREES & TEMPS DE TRAVAIL DANS LES ESSMS

Contexte

Connaître les règles applicables à la construction des plannings et à l'organisation des temps de travail permet d'atteindre une gestion sécurisée des horaires des professionnels dans les ESSMS. La maîtrise des différentes notions, des options négociables et des risques encourus concourt à la mise en place d'une organisation de travail qui tient compte des besoins des personnes et du cadre applicable au temps de travail des différents intervenants qui les accompagnent

Objectifs / Compétences visées

- Connaître et comprendre les règles applicables aux durées de travail et de repos dans les ESSMS
- Repérer les options envisageables et leurs modalités de mise en œuvre
- Distinguer les différents temps des salariés, leurs définitions, leur qualification et leur prise en compte dans le calcul de la durée du travail
- Connaître les définitions et les modalités de mise en place des temps spécifiques

Contenu

- **Les grands principes applicables**
 - Durée du travail
 - Hiérarchie des normes et thèmes de négociation depuis les ordonnances Macron
- **Le cadre de la construction des plannings dans les ESSMS**
 - Le temps de travail effectif : définition, principes, spécificités du secteur, impact sur le décompte du temps de travail
 - Les différents temps des salariés : pause, amplitude, déplacements, astreintes : définitions et qualifications dans le secteur
 - Les durées quotidiennes et hebdomadaires maximum de travail : principes, dérogations
 - Les repos hebdomadaires et quotidiens minimum : principes, dérogations
- **Les temps de travail spécifiques**
 - Le travail à temps partiel : définition, mise en place, cadre applicable
 - Le travail de nuit : définition, mise en place, cadre applicable

Date(s) & Lieu(x)

18 juin 2025 - Montpellier
INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

220 € - Adhérent
395 € - Non-adhérent

INTRA (sur devis)

Public

Dirigeants, cadres intermédiaires, personnel en charge des ressources humaines
Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Anne DUMUIS, conseillère technique à l'URIOPSS Occitanie

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





EVOLUTION DES DROITS SOCIAUX DES TRAVAILLEURS HANDICAPES EN ESAT

Contexte

Depuis plus de deux ans maintenant, les textes se succèdent accordant des droits supplémentaires aux travailleurs d'ESAT. Après la loi 3DS (différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification) du 21 février 2022, complétée par son décret du 13 décembre 2022 mettant en place un parcours renforcé en emploi, la possibilité pour les travailleurs d'ESAT, de travailler simultanément et à temps partiel dans une entreprise ordinaire ou une entreprise adaptée ou d'exercer une activité professionnelle indépendante, et assouplissant la définition des travailleurs pouvant être accueillis en ESAT, la loi Plein Emploi du 18 décembre 2023 a enrichi le dispositif en accordant de nouveaux droits aux travailleurs d'ESAT et en rendant obligatoire à compter du 1er juillet 2024 la complémentaire santé.

Objectifs / Compétences visées

- Acquérir les connaissances relatives aux droits des travailleurs handicapés en ESAT
- Appréhender la logique initiée par les textes législatifs et réglementaires venus préciser les contours des droits des travailleurs handicapés en ESAT
- Comparer les droits et obligations présentés au cours de la formation avec les pratiques du terrain

Contenu

- Les droits individuels de travailleurs d'ESAT
 - les congés payés
 - les congés pour événements familiaux
 - le travail du dimanche et des jours fériés
- Les droits collectifs des travailleurs d'ESAT
 - l'élection de délégués des travailleurs d'ESAT
 - la mise en place d'une instance mixte représentants d'usagers et représentants de salariés
- L'obligation de mettre en place une complémentaire santé obligatoire
- Les autres droits

Date(s) & Lieu(x)

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique à partir de 930€/j. / 1130€/j. [Non-adhérent] hors frais annexes

Public

Dirigeants, managers, responsables RH, moniteurs d'ateliers

Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et méthodologiques. Support remis aux participants.

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e(s)

Laëtitia COURTIN, conseillère technique Droit social/RH/QVCT à l'URIOPSS Occitanie

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





LA REMUNERATION DES TRAVAILLEURS HANDICAPES EN ESAT

Objectifs / Compétences visées

- Repositionner le contexte législatif lié à la rémunération des TH en ESAT
- Appliquer une conduite adaptée aux exigences réglementaires
- Structurer une démarche pour une politique de rémunération dans le cadre du management des ressources humaines en ESAT

Contenu

- Exposé des dernières avancées avec loi 3DS, décret d'application et circulaire
- Réglementation : présentation générale de la notion de rémunération garantie
 - Rappel du cadre juridique et réglementaire
 - Modalités de financements de la rémunération garantie
 - Rappel de la structuration de la rémunération garantie :
 - L'aide au poste,
 - Le salaire direct
 - Rappel des modalités de fixation de la rémunération garantie :
 - Montant de la rémunération garantie
 - Période d'activité prise en compte (durée de travail, activité d'aide et de soutien, gestion des absences etc.)
- Réglementation : présentation des autres éléments de ressources du travailleur handicapé en ESAT
- Le complément AAH
 - Mode de calcul
 - Incidences du taux d'incapacité
- Réglementation : quid des règles en cas de cumul d'activité ? réflexion en cours sur le cumul des ressources
- La politique de rémunération de l'ESAT
- Quelle marge de manœuvre :
 - Par rapport à la neutralisation AHH (modalités d'abattements) – reste à vivre et autres exonérations (idées reçues, abattement AAH etc.) et / neutralisation aide sociale à l'hébergement
 - Par rapport au contrôle
 - Du défenseur des droits ? analyse des décisions de 2019 et 2020
 - Des autorités de tarification et de contrôle ? rapport sur la politique de rémunération
- Quels outils à disposition :
 - Intéressement (décision, compensation, AAH ?)
 - Gratification
 - Les primes (PEPA, PPV, prime d'activité)
- Comment les mettre en œuvre
- Les autres alternatives : avantages sociaux, complémentaire santé et prévoyance, chèques vacances, mutuelle
- Les pratiques et la réglementation :
- Le bulletin de rémunération, les charges
- Les composantes : temps de travail, congés (avec les modifications du Décret du 13 décembre 2022), travail dominical, jour férié et 1er mai, absences, admission, départ, qualification ?
- Le bordereau ASP – en cours de refonte pour permettre l'annualisation de l'aide au poste

Date(s) & Lieu(x)

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique à partir de 1230€/j. hors frais annexes

Public

Dirigeants, comptables, responsables financiers...

Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et méthodologiques.

Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e(s)

Me Marion PUISSANT, avocate en droit des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, droit des associations & droit du handicap

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





FAIRE VIVRE LE DIALOGUE SOCIAL AVEC LE COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE (CSE) DANS UNE ASSOCIATION DE MOINS DE 50 SALARIES

Contexte

Le Comité Social et Économique (CSE) est devenu l'instance unique de représentation du personnel. Gérer les relations avec le Comité Social et Economique nécessitent l'acquisition de connaissances juridiques et organisationnelles et le développement de compétences relationnelles favorisant le dialogue. Connaître son rôle, ses missions et ses moyens d'action permet aux représentants de l'employeur, membres élus du CSE et salariés de l'association de s'inscrire dans une culture du dialogue social indispensable pour améliorer la qualité des relations entre employeurs et salariés et s'inscrire dans une approche coconstructive des relations sociales.

Objectifs / Compétences visées

- Faire le point sur le rôle et la place du CSE afin de clarifier les compétences
- Eclairer les salariés non-membres du CSE pour susciter des vocations et attirer des candidatures
- Sensibiliser et développer la capacité d'une organisation de travail à faire du CSE un véritable partenaire du dialogue social « d'entreprise » et « faire naître » une culture du dialogue social
- Tester de nouvelles façons de travailler au sein du CSE
- Mobiliser des outils pour faire du CSE un levier d'amélioration des conditions de travail et de la qualité de l'accompagnement

■ Sensibiliser au rôle, compétences, organisation et fonctionnement du CSE

- Rôle, attributions et missions du CSE
- Organisation et fonctionnement
- Moyens du CSE

■ Dresser un diagnostic du fonctionnement d'un CSE pour dégager des pistes d'amélioration

- Objectifs et enjeux du dialogue social avec le CSE
- Besoins des acteurs du CSE
- Présentation de l'outil « Autodiagnostic du CSE »

En filigrane, les participants seront invités à débattre des liens entre CSE, dialogue social d'entreprise, attractivité des métiers et engagement des salariés dans le secteur

Date(s) & Lieu(x)

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 09h00-17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique à partir de 930€/j. / 1130€/j. [Non-adhérent] hors frais annexes

Public

Dirigeants, cadres intermédiaires, personnel en charge des ressources humaines, représentants du personnel
Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Format paritaire : direction, encadrement, membres actuels ou futurs du CSE, salariés

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration. Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Laëtitia COURTIN, conseillère technique Droit social/RH/QVCT à l'URIOPSS Occitanie

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





PREVENIR LES VIOLENCES INTERNES EN MILIEU PROFESSIONNEL HARCELEMENT MORAL & SEXUEL, AGISSEMENTS SEXISTES & DISCRIMINATIONS

Contexte

En tant que manager, représentant du personnel, référent sexisme et harcèlement sexuel ou médecin du travail, vous avez l'obligation de protéger et accompagner les salariés victimes de faits de harcèlement et de mettre en place les mesures de prévention nécessaires.

Quelles sont les clés pour comprendre et lutter efficacement contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes en milieu professionnel ?

Objectifs / Compétences visées

- Appréhender le cadre réglementaire et juridique en vigueur et différencier les notions
- Être en capacité de repérer et de distinguer les agissements de violence interne au travail pouvant relever de harcèlement moral, d'agissements sexistes, de harcèlement sexuel ou d'agression sexuelle
- Saisir les facteurs (les causes) du risque de violence interne au travail pouvant contribuer à l'apparition de ces agissements
- Être sensibilisé aux conséquences possibles de ces agissements
- Connaître les moyens et les dispositifs de prévention à mettre en place et les acteurs de la prévention
- Savoir réagir et gérer un signalement ou une suspicion de harcèlement, d'agissements sexistes ou de discrimination

Contenu

- **Cadre réglementaire et juridique et apports théoriques**
 - Les différentes notions et leur qualification dans la loi : Harcèlement moral et sexuel, Agissements sexistes, Discrimination
 - La caractérisation des agissements selon la Psychologie du travail et des Organisations, la Psychologie sociale
 - Responsabilités de l'employeur en termes d'évaluation et de prévention
- **Les facteurs de risque des violences internes**
 - Les déterminants individuels
 - Les déterminants collectifs
 - Les déterminants socio-professionnels
 - Les déterminants organisationnels
 - Les déterminants managériaux
- **Les conséquences sur les cibles, les témoins, le collectif de travail et l'organisation de travail**
 - Type de conséquences sur les différents acteurs (cibles, témoins, équipes de travail, organisation, individu initiant les comportements)
 - Focus sur les dommages causés par des incidents isolés de comportements offensants
 - Focus sur l'évolution dans le temps des réactions des cibles face à de tels comportements
- **La prévention à définir et les actions à mettre en œuvre en cas de signalement ou suspicion de harcèlement, d'agissements sexistes**
 - Les acteurs de la prévention (Rôle de la direction, du référent harcèlement et des représentants du personnel)
 - Les dispositifs de prévention
 - L'accompagnement du salarié
 - La réalisation d'une enquête
 - Le plan d'action et son suivi

Date(s) & Lieu(x)

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique à partir de 1180€/j. hors frais annexes

Public

Dirigeants, cadres intermédiaires, personnel en charge des ressources humaines, référents CSE

Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Formation participative et interactive, favorisant les échanges et la co-construction avec les stagiaires à l'appui des études de cas ou de situations concrètes. Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Julie AUCHE, Psychologue du travail, IPRP, Référencée Carsat Réseau Consultant Spécialisé RPS, Expert certifié auprès des CHSCT/CSE

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





LES ASPECTS COURANTS DE LA PAIE

Contexte

La gestion de la paie est une fonction essentielle au sein de toute organisation, garantissant le respect des obligations légales à l'appui d'une compréhension approfondie des éléments clés de la paie, des calculs de rémunération aux obligations sociales et fiscales.

Objectifs / Compétences visées

- Maîtriser les mécanismes de paie et de calcul des charges sociales
- Établir des bulletins de paie conformes à la réglementation en vigueur
- Décrypter les dernières actualités ayant une incidence sur les charges sociales.

Contenu

LES COMPOSANTES DU SALAIRE BRUT

Les éléments de base du salaire brut

- La fixation du salaire
- La présentation du salaire de base (Mensualisation)
- Les primes et gratifications
- Les spécificités du travail de nuit, des dimanches et des jours fériés

L'unité de mesure du salaire : le temps de travail

- Le temps de travail effectif
- Les heures supplémentaires
- La paie des salariés à temps partiel
- L'aménagement du temps de travail : les conventions de forfaits, la modulation, les cycles, l'aménagement du temps de travail sur une période supérieure à la semaine et à inférieure à l'année...
- Le contrôle du temps de travail

LES CHARGES SOCIALES PESANT SUR LE SALAIRE BRUT

Le plafond de la sécurité sociale

Le calcul des effectifs

Les cotisations plafonnées et déplafonnées

- La base et les taux
- La réduction Fillon
- La déduction patronale sur les heures supplémentaires

Les versements complémentaires

- CSA, FNAL, Versement transport, forfait social...

La CSG-CRDS

Les cotisations POLE EMPLOI

Les cotisations RETRAITE complémentaires

Les cotisations de prévoyance et FRAIS DE SANTE

JE M'INSCRIS

Date(s) & Lieu(x)

12 et 13 mai 2025
9h30 - 12h30 - 13h30 - 16h30

Classe virtuelle

Durée

2 jours - 12 heures

Tarif(s)

530 € - Adhérent
610 € - Non-adhérent

Public

Personnel en charge des ressources humaines, gestionnaires de paie

Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants. Animation en visio-conférence via Teams ou LMS. Disposer d'un ordinateur avec connexion audio et vidéo. Assistance technique et pédagogique

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire, permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Formatrice spécialiste de la paie

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable

Session mutualisée avec l'URIOPSS Bretagne





LES ASPECTS SPECIFIQUES DE LA PAIE

Contexte

La gestion de la paie est une fonction essentielle au sein de toute organisation, garantissant le respect des obligations légales à l'appui d'une compréhension approfondie des éléments clés de la paie, des calculs de rémunération aux obligations sociales et fiscales.

Objectifs / Compétences visées

- Comprendre l'impact et la gestion des absences en paie
- Maîtriser le calcul de l'indemnisation de certaines absences

Contenu

- **Les méthodes de gestion des absences**
 - Gestion des absences selon la méthode réelle : en heures ou en jours
 - Gestion des absences selon la méthode forfaitaire : en heures ou en jours calendaires, ouvrables ou ouvrés
- **Les congés payés**
 - L'acquisition des congés payés
 - Le calcul de l'indemnité de congés payés
- **Les arrêts de travail**
 - Les indemnités journalières de la Sécurité Sociale
 - Le complément de salaire
 - L'établissement de la fiche de paie
- **Le solde de tout compte d'un salarié**
 - Calcul et nature des indemnités à verser
 - Documents à remettre au salarié

Les participants sont invités à se munir d'une calculatrice pour pouvoir réaliser les cas pratiques qui seront proposés.

Session mutualisée avec l'URIOPSS Bretagne

JE M'INSCRIS



Date(s) & Lieu(x)

6 juin 2025
9h30 - 12h30 - 13h30 - 16h30

Classe virtuelle

Durée

1 jour - 6 heures

Tarif(s)

320 € - Adhérent
395 € - Non-adhérent

Public

Personnel en charge des ressources humaines, gestionnaires de paie

Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants
Animation en visio-conférence via Teams ou LMS
Disposer d'un ordinateur avec connexion audio et vidéo. Assistance technique et pédagogique

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire, permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Formatrice spécialiste de la paie

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT DU TRAVAIL

RH & MANAGEMENT

- Recruter et intégrer efficacement de nouveaux collaborateurs
- Mener des entretiens professionnels constructifs
- Les responsabilités juridiques des directeurs d'ESSMS
- Développer ses compétences managériales
- Management de proximité : enjeux et mise en œuvre
- Manager : exercer et habiter la fonction
- Fédérer et coopérer : manager avec l'intelligence collective
- Organiser et animer des réunions dynamiques et efficaces

QUALITE DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Piloter la Qualité de Vie et conditions de Travail (QVCT)
- Prévenir et réguler les tensions entre collaborateurs
- Communiquer avec bienveillance & assertivité
- Gestion du temps et des priorités
- La prise de parole en public



Convaincue que la qualité de vie et les conditions de travail d'un "manager de proximité" est un des facteurs qui alimente sa propre capacité à co-construire des organisations du travail engageantes et attractives, l'URIOPSS Occitanie, à travers le **Club des managers** qu'elle déploie depuis 2024, propose de leur procurer un espace et des temps dédiés.

En parcourant cette offre, vous retrouverez ainsi **plusieurs formations** qui permettront à ces managers de clarifier leur rôle, de les valoriser, les soutenir et les outiller.





RECRUTER & INTEGRER EFFICACEMENT DE NOUVEAUX COLLABORATEURS

Contexte

Etape cruciale pour la structuration de l'effectif des établissements et services œuvrant dans le secteur, le recrutement nécessite l'appréhension de ses enjeux par les responsables associatifs.

Comment s'approprier les démarches et les outils du recrutement ? Comment maîtriser les techniques d'entretien pour accroître la qualité de ses recrutements ? Quelles sont les clés d'une intégration réussie ?

Objectifs / Compétences visées

- Adopter une posture de recruteur
- Définir et mettre en œuvre des méthodes efficaces de validation des savoir-faire et savoir-être, en fonction des postes à pourvoir et des enjeux
- S'approprier le cadre juridique et les critères de non-discrimination
- Identifier et travailler sur les valeurs de l'organisation à valoriser, en vue d'améliorer son attractivité
- Concevoir un dispositif d'intégration

Contenu

- **Préparer le recrutement**
 - Identifier le besoin et définir le poste à pourvoir : les objectifs du recrutement envisagé dans le temps, les caractéristiques du poste à pourvoir, le profil de la personne recherchée
 - Définir les conditions de l'emploi : Fixer une fourchette de rémunération, choisir le type de contrat de travail, la durée, les conditions d'emplois...
 - Se faire assister : à quelles étapes, pour quels bénéficiaires, par qui ?
 - Adapter le support d'entretien et la grille d'analyse des candidatures, en fonction du profil recherché
- **Sourcer les candidats**
 - Comment trouver le/la candidat(e) idéal(e) et où ? : Les acteurs et les canaux du recrutement, les réseaux, les différentes stratégies possibles
 - La rédaction de l'offre et sa diffusion
- **Sélectionner les candidats**
 - Réceptionner et trier des candidatures
 - Mener les entretiens : l'importance de l'écoute et de l'utilisation d'un guide d'entretien pour découvrir, explorer et vérifier les compétences, le potentiel et les valeurs des candidat(e)s, et les mettre en regard de celles de l'entrepreneur(e)
- **Les principes de la non-discrimination**
 - Non-discrimination et diversité
 - Les critères et mécanismes de discrimination
 - Connaître le cadre juridique
- **Intégrer le/la nouvel.le embauché.e**
 - Négocier les conditions d'embauche
 - Planifier et gérer l'intégration et la période d'essai
 - Faciliter les apprentissages et l'autonomie

Date(s) & Lieu(x)

INTER ou INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 09h00 - 17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique INTRA à partir de 1180 €/j. hors frais annexes

Public

Responsables de structures, managers ayant à recruter, responsables RH

Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Maîtriser les grandes lignes du processus de recrutement

Méthodes et moyens pédagogiques /

Alternance de pédagogies ludique en sous-groupe, et inductive en individuel ou en sous-groupe : Réflexion et partage. Etudes de cas, ateliers. Mises en situation à partir des exemples des participants et de situations concrètes.

Remise d'un livret à chaque participant(e), reprenant tous les outils utilisés pendant la formation ainsi que des fiches outils et exemples de grilles (questions, critères de sélection, ...).

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Claudine SOURNAC, formatrice et consultante en ressources humaines et management

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





MENER DES ENTRETIENS PROFESSIONNELS CONSTRUCTIFS

Contexte

L'entretien professionnel peut constituer un levier de motivation supplémentaire consacré aux perspectives d'évolution professionnelle du salarié, s'il est correctement appréhendé. Pour mieux comprendre les enjeux et maîtriser les étapes clés de l'entretien professionnel périodique, comme de l'entretien de bilan.

Objectifs / Compétences visées

- Maîtriser la structure et les étapes de l'entretien
- Préparer efficacement l'entretien
- Acquérir les techniques d'écoute et de questionnement
- Ajuster leur posture
- Renforcer le lien de confiance avec les collaborateurs encadrés

Contenu

- **Le cadre de l'entretien professionnel**
 - Entretiens professionnels / entretiens annuels : quelles différences, quelles finalités ?
 - Le cadre légal et les obligations
 - Les conditions de réussite
Quiz sur le cadre légal et les sources d'information
- **Préparer l'entretien**
 - Réunir les informations nécessaires sur le collaborateur et la structure, s'informer
 - Comprendre les étapes et s'approprier le contenu
 - Gérer les entretiens professionnels après une longue absence : congé de maternité, maladie, congé sabbatique...
Atelier : « Quel fil conducteur pour mener l'entretien ? »
- **Mener l'entretien professionnel**
 - Quel questionnement à chaque étape ?
 - Identifier les compétences acquises et repérer le potentiel et les aspirations
 - Faire clarifier le projet professionnel et informer sur les possibilités au sein de la structure
 - Utiliser les outils de l'écoute active et développer son intelligence émotionnelle
 - Réaliser l'entretien professionnel récapitulatif à 6 ans
Mise en situation de conduite d'entretien
- **Elaborer un plan d'action adapté**
 - Quelle faisabilité du projet dans la structure ? Informer sur le rôle des différentes parties prenantes
 - Quelles compétences développer ?
 - Accompagner le projet, avec quels dispositifs ? Informer et orienter
 - Accompagner le retour après une longue absence
- **Rédiger le compte-rendu d'entretien**
 - Etablir le compte-rendu
 - Partager les principes du suivi

Date(s) & Lieu(x)

INTER ou INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 09h00 - 17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique INTRA à partir de 1180 €/j. hors frais annexes

Public

Encadrants chargés des entretiens professionnels de leurs équipes

Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Etre en situation d'encadrement

Méthodes et moyens pédagogiques /

Alternance de pédagogies ludique en sous-groupe, et inductive en individuel ou en sous-groupe : Réflexion et partage. Etudes de cas, ateliers. Mises en situation à partir des exemples des participants et de situations concrètes.

Remise d'un livret à chaque participant(e), reprenant tous les outils utilisés pendant la formation ainsi que des fiches outils et exemples de grilles (questions, critères de sélection, ...).

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Claudine Sournac, formatrice et consultante en ressources humaines et management

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable

Cette formation peut être complétée par une journée sur « les entretiens annuels »

« Les entretiens annuels et professionnels » – 2 jours – sur site - Nous contacter pour obtenir le programme





LES RESPONSABILITES JURIDIQUES DES DIRECTEURS D'ESSMS

Objectifs / Compétences visées

- Connaître les règles juridiques en matière de responsabilité s'appliquant dans le secteur social et médico-social
- Opérer une meilleure gestion des risques et prévenir les risques contentieux
- Mesurer l'impact juridique de l'exercice de la fonction de directeur
- Assurer une prise en charge de qualité des personnes accueillies

Contenu

- **Les grands principes de responsabilité en droit français**
 - Les différents types de responsabilités en droit français (civile contractuelle et extracontractuelle, pénales, administratives et disciplinaires / déontologiques) ;
 - Les conséquences sur l'organisation du système juridique français
 - L'importance des recommandations professionnelles dans l'appréciation des responsabilités.
- **La responsabilité civile**
 - Les différents cas de responsabilité civile : le fait personnel / d'autrui / des choses ;
 - L'identification de la source de l'engagement de la responsabilité (l'importance du contrat en ESSMS) ;
 - Les conditions d'engagement de la responsabilité (une faute, un préjudice, un lien de causalité) ;
 - Les causes exonératoires de responsabilité
 - Responsabilité personnelle du professionnel notamment s'il est salarié, responsabilité de l'établissement et responsabilité de l'organisme gestionnaires, faute de service et faute détachable du service.
 - Le cas de la responsabilité des biens pour les personnes majeures hébergées en ESSMS
 - La responsabilité contractuelle du fait d'autrui / La réparation du dommage
- **La responsabilité pénale**
 - Les différences entre les fautes intentionnelles et non intentionnelles
 - Les conditions d'engagement de la responsabilité du professionnel (auteur, complice)
 - Les conditions d'engagement de la responsabilité de la personne morale employeur
 - L'impact des délégations
- **La responsabilité disciplinaire**
 - Les professionnels concernés / Les enjeux et les conséquences
- **Cartographie et analyse des principales fautes susceptibles d'être commises**
 - Les fautes de négligence, défaut de surveillance etc. / Les imprudences / Les prescriptions et actes de soins non conformes / Les inattentions fautives / Les infections nosocomiales, les risques de contamination / Les contentions physiques
 - Les situations délicates : la fin de vie ; la décision de limitation ou d'arrêt de tout traitement : rôle de l'équipe de soins / La maltraitance / Les infractions financières
- **Réflexion sur les aides et réponses institutionnelles pouvant être proposés**
 - Procédures et protocoles de signalement des actes de maltraitance
 - Groupe d'analyse des pratiques
 - Sollicitation et mobilisation des acteurs (administrations, ARS, département) pour l'obtention de moyens adéquats
 - Diffusion des outils de la loi de 2002

Date(s) & Lieu(x)

11 & 12 février 2025 - Montpellier
INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

2 jours - 14h00 - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

490 € - Adhérent
630 € - Non-adhérent

INTRA (sur devis)

Public

Directeurs d'ESSMS

Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques (cas pratiques, mise en situation). Réflexion et partage. Mise en situation à partir des exemples des participants et de situations concrètes. Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration. Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Me Marion PUISSANT, avocate en droit établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux – droit des associations – droit du handicap

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





DEVELOPPER SES COMPETENCES MANAGERIALES

Contexte

Dans un contexte de transformation permanente où l'adaptation est plus que jamais nécessaire à ces organisations, la capacité du manager à créer une dynamique collective de collaboration est essentielle, y compris au sein d'équipes mixtes (présentiel / télétravail).

On attend également d'un manager qu'il ait une influence sur les autres, qu'il donne du sens et un cap commun pour fédérer à l'appui de sa propre attitude, en intégrant la dimension Qualité de vie au travail.

Objectifs / Compétences visées

- Disposer d'une approche globale de la fonction managériale
- Analyser le fonctionnement d'une équipe et identifier les leviers d'actions
- Favoriser la motivation et le développement des compétences de leurs collaborateurs.
- Affiner la posture managériale, en comprendre les ressorts et points d'appui en lien étroit avec une démarche QVCT

Contenu

■ Définir les objectifs pour orienter l'action de l'équipe

- Donner une vision commune à l'équipe
- Formuler des objectifs clairs et motivants
- Adapter les objectifs au degré de maturité et de motivation des collaborateurs
- Responsabiliser les membres de l'équipes
- Définir les critères de performance

Réflexion individuelle : quel degré de maturité pour les membres de mon équipe ?

■ Susciter la motivation

- Identifier les besoins fondamentaux des collaborateurs.
- Encourager, valoriser, rassurer
- Autonomie et motivation : Agir sur les leviers pertinents
- Accompagner et former ses collaborateurs
- Suivre les plans d'actions individuels pour faciliter l'atteinte des résultats et les progrès individuels

■ Pratiquer les entretiens de management

- Les différents temps d'échanges managériaux : Quelle posture adopter, dans quel objectif ?
- Clarifier les objectifs de l'échange et les partager avec les collaborateurs
- Aider les collaborateurs à s'exprimer
- Confronter un collaborateur sans le démotiver

Atelier collectif : comment faire une demande de changement ?

■ Faire évoluer ses pratiques

- Situer son style relationnel, ses incidences sur l'équipe
- Identifier ses points forts et points à améliorer
- Se positionner en tant que manager, affirmer sa posture, renforcer sa légitimité
- Intégrer ces évolutions à une démarche QVCT

Exercice individuel : « mon plan individuel de progrès »

JE M'INSCRIS

Date(s) & Lieu(x)

21 mai 2025 - Montpellier

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7h00 - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

320 € - Adhérent

395 € - Non-adhérent

INTRA - sur devis

Public

Managers souhaitant perfectionner leurs compétences relationnelles

Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance de pédagogies ludique en sous-groupe, et inductive en individuel ou en sous-groupe : Réflexion et partage. Etudes de cas, ateliers, partage d'expérience. Mise en situation à partir des exemples des participants et de situations concrètes.

Les participants élaboreront leur propre plan individuel de progrès, à la fin de la formation, afin d'ancrer les changements voulus dans le quotidien. Remise d'un livret aux participants.

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Claudine SOURNAC, formatrice et consultante en ressources humaines et management

Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





MANAGEMENT DE PROXIMITE : ENJEUX & MISE EN ŒUVRE

Contexte

Un bon manager doit conjuguer savoir-faire et savoir-être dans l'ensemble de ses activités professionnelles. Pour ce faire, il lui est indispensable de bien mesurer les enjeux de sa mission et de maîtriser les savoir-être spécifiques à la fonction. Dans le contexte de management d'équipes mixtes (présentiel / télétravail), il sera tenu compte des leviers spécifiques à actionner. En intégrant la dimension QVCT, c'est lui donner les clés pour créer un environnement de travail sain et motivant, tout en répondant aux exigences opérationnelles. Pour vous permettre d'acquérir les réflexes essentiels pour vous rendre efficace dans la fonction de manager.

Objectifs / Compétences visées

- Comprendre les rôles et responsabilités de manager
- Connaître les bonnes pratiques et savoir les mettre en œuvre à bon escient
- Maîtriser les techniques de communication et les savoir-être associés
- Savoir animer son équipe au quotidien : motiver, organiser le travail et déléguer

Contenu

- Comprendre son rôle et ses responsabilités de manager de proximité**
 - Clarifier les rôles et les responsabilités de manager
 - Cerner son style managérial préférentiel

Travail de groupe : Le manager et son équipe ; les attentes réciproques
Test individuel : autodiagnostic de son style de management

- Mettre en place les bons comportements**
 - Le management situationnel : Adapter son style aux situations et personnalités
 - Cerner son équipe, les compétences et le niveau d'autonomie de chacun
 - Clarifier les fonctions pour responsabiliser chaque acteur

Travail de groupe : Élaboration du diagnostic de maturité professionnelle de son équipe

- Bien communiquer et motiver**
 - Comprendre la communication managériale
 - Mobiliser avec pertinence les différents registres de la communication : opinions, faits et émotions
 - Donner des feedbacks constructifs à ses collaborateurs
 - Savoir transmettre une consigne, faire une demande, traiter une erreur
 - Recadrer un collaborateur sans démotiver
 - Créer un climat favorisant l'adhésion, la responsabilisation et la confiance
 - Prise en compte des besoins individuels : reconnaissance, statut, sécurité

Mise en situation « pratiquer l'écoute active avec ses collaborateurs »

- Savoir animer son équipe au quotidien**
 - Définir les contributions individuelles et organiser le travail en équipe
 - Fixer des objectifs en déclinant ceux de sa structure
 - Définir et faire appliquer les « règles du jeu » collectives, comprises et partagées
 - Développer la cohésion de son équipe
 - Suivre et accompagner son équipe, en prenant en compte le télétravail
 - Gérer la charge de travail et l'organisation du travail
 - Pratiquer des délégations motivantes
 - Favoriser l'intelligence collective
 - Intégrer et développer le bien-être des équipes
- Exercice individuel : « mon plan individuel de progrès »

JE M'INSCRIS

Date - Lieu

4 et 5 février 2025 - Montpellier

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

2 jours - 14 heures - 09h00-17h00

Tarif

490 € - Adhérent
630 € - Non-adhérent

INTRA - sur devis

Public

Collaborateurs en situation d'encadrement, managers ayant pris récemment leurs fonctions. Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance de pédagogies ludique en sous-groupe, et inductive en individuel ou en sous-groupe : Réflexion et partage. Mises en situation à partir des exemples des participants et de situations concrètes. Les participants élaboreront leur propre plan individuel de progrès à la fin de la formation, afin d'ancrer les changements voulus dans le quotidien.

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Claudine SOURNAC, formatrice et consultante en ressources humaines et management

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





MANAGER : EXERCER ET HABITER LA FONCTION

Contexte

Manager demande, un recul sur sa fonction, des compétences variées, une certaine capacité à anticiper, et à garder le cap. Si manager implique des aptitudes et une certaine posture.... Le ressenti, le vécu, le questionnement, le réajustement sont primordiaux, surtout dans un contexte de relations au travail changeant, des managements plus participatifs, des articulations nécessaires entre horizontalité et verticalité, coopération et décision, modalités de travail hybrides (télétravail et présentiel), qualité de vie au travail et efficience de l'entreprise.... La légitimité pour le manager va donc se trouver à la croisée des chemins et son mode de management sera personnel, contextuel et souvent créatif ! C'est un éclairage sur les notions fondatrices de responsabilité, d'autorité, de coopération, de projets, de décision mais aussi de posture, d'adaptation nécessaire de la fonction ... qui est ici proposé.

Objectifs / Compétences visées

- ▶ Permettre aux managers et cadres de repérer les enjeux de la fonction de direction
- ▶ Repérer et développer les capacités des managers à la nécessaire prise de distance et objectivation
- ▶ Se mettre en situation dans le cadre d'ateliers théâtre
- ▶ S'appuyer sur la dynamique d'un groupe de pairs pour progresser et se ressourcer

Contenu

- ▶ **Développer une approche philosophique, éthique et méthodologique de l'exercice de la fonction de manager**
 - Histoire des grands courants et représentation du terme
 - Etymologie et évolution
 - Les repères clés du management
 - Manager/diriger : en quoi cela est différent ?
 - Une place à part ?
 - Philosophie et éthique autour du management
 - Ethique de la décision et éthique du risque
 - Atelier situationnel
 - Mises en situations et jeux de rôles des différents types de management
- ▶ **« Anatomie de la fonction de manager » : habiter la fonction**
 - La notion de posture et le contexte managérial
 - Les notions repères : autorité, légitimité, responsabilité, pouvoir, responsabilité, intégrité, autonomie et justice
 - L'impact émotionnel sur et de la fonction
 - Les liens interprofessionnels et personnels en équipe
 - La notion de constance managériale
- ▶ **Atelier théâtre situationnel**
Intervention d'un metteur en scène avec exercices vivants et jeux de rôles
 - Travailler sa posture physique (placement de voix / notion de « présence » / habiter la fonction / communiquer en tant que manager)
 - Apports théoriques intégratifs dans le cadre de l'atelier
 - La construction personnelle et intime du costume de manager
 - Les outils du manager
 - L'adaptation du rôle du manager à l'évolution sociétale du rapport au travail (travail hybride, évolution)

JE M'INSCRIS

Date - Lieu

20 & 21 mars 2025 - Montpellier

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

2 jours - 14 heures - 09h00-17h00

Tarif

490 € - Adhérent

630 € - Non-adhérent

INTRA - sur devis

Public

Direction, cadres intermédiaires, managers, responsables RH souhaitant mettre en œuvre une réflexion coopérative favorisant la cohésion d'équipe

Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques illustrés de cas concrets. Mise en pratique par des exercices et outils de facilitation et coopération. Supports informatiques et vidéo projection, remise de documents pédagogiques.

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Christine VENDEVILLE ou Valérie BERGERET, formatrices et consultantes en management des organisations du secteur social et médico-social

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





FEDERER / COOPERER : MANAGER AVEC L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

Contexte

Pour un travail d'équipe qui fasse sens, parce que manager c'est rendre des professionnels acteurs et responsables, cette formation propose une réflexion et des propositions pragmatiques autour de la coopération et de la fédération des équipes. Apprendre à travailler ensemble ne se décrète pas : comment réfléchir à la notion d'intelligence collective, trop souvent galvaudée.

La coopération se suscite, s'occasionne et se dynamise. Elle demande une rigueur de travail, une approche de la recherche de consensus, et une intégration dans le processus de décision. Comment optimiser sa contribution à l'efficacité collective, promouvoir une dynamique de coopération, animer une réflexion collective reliant les représentations et motivations d'un sens commun partagé.

Objectifs / Compétences visées

- Mieux comprendre les notions de coopération et fédération
- Définir des modalités de coopération et de travail collectif
- Intégrer le travail de coopération dans une dynamique collective

Contenu

Approche théorique

- Théorie de la coopération
- Diriger : l'axe vertical, horizontal et la diagonale...
- La notion de groupe et de groupe social
- Approche philosophique de la notion de travail et de responsabilité
- Que veut dire fédérer ? et quels sont les atouts essentiels pour y parvenir

Coopérer

- Pourquoi veut-on coopérer ? Un lien certain avec les circuits de la motivation. Comprendre les enjeux, les buts et l'utilité de la coopération.
- Identifier son cheminement et ses composantes
- Comprendre les obstacles à la coopération
- Présentation d'outils d'intelligence collective

Approche neuro de la coopération : rechercher la performance du groupe

- Ateliers : La mise en œuvre de la coopération au sein de votre organisation
 - Repérer les leviers et les freins à la mise en œuvre de la coopération
 - Ensemble où va-t-on ? Définir un cap, savoir ce que nous faisons ensemble et pourquoi ?
 - Définir les rôles de chacun
- Ateliers : Réflexion sur les modes de coopération possibles au sein de votre organisation
 - Organiser et mettre en place des méthodes de travail en réunion, dans les espaces de travail
 - Clarifier les règles de fonctionnement
 - Développer la créativité et le pouvoir d'agir
- La communication
 - Les outils de la communication managériale
 - Formaliser les modes de communication et gérer les moments formels et informels

Date - Lieu

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

2 jours - 14 heures - 09h00-17h00

Tarif

Coût pédagogique à partir de 1230 €/j. hors frais annexes

Public

Direction, cadres intermédiaires, managers, responsables RH souhaitant mettre en œuvre une réflexion coopérative favorisant la cohésion d'équipes

Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques illustrés de cas concrets. Mise en pratique par des exercices et outils de facilitation et coopération. Supports informatiques et vidéo projection, remise de documents pédagogiques.

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Christine VENDEVILLE ou Valérie BERGERET, formatrices et consultantes en management des organisations du secteur social et médico-social

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





ORGANISER ET ANIMER DES REUNIONS DYNAMIQUES ET EFFICACES

Contexte

Les réunions sont un incontournable dans la vie des organisations. Cependant, nombre d'entre elles sont considérées avant tout comme une perte de temps...

Acquérir méthodologie, techniques d'animation et conseils pratiques pour préparer, animer vos réunions et groupes de travail avec efficacité, en mobilisant chaque participant, grâce aux apports de l'intelligence collective. Identifier les points clés pour réussir l'animation de vos réunions à distance.

Objectifs / Compétences visées

- Comprendre et acquérir les clés de la préparation d'une réunion
- Développer la communication et la relation avec vos collaborateurs
- Identifier et utiliser les mécanismes de l'attention en jeu en réunion
- Structurer la réunion en fonction des objectifs
- Inciter à la participation et engager vos collaborateurs
- Adapter les techniques d'animation aux objectifs, aux types de réunions choisies et à son public

Contenu

- Adapter les techniques d'animation au type de réunion et au public**
 - La réunion d'information, d'évaluation, de suivi de projet, de créativité, de concertation...
- Acquérir les clés de la préparation d'une réunion**
 - Définir un objectif clair et mesurable pour mener la réunion et obtenir un résultat
 - Identifier les rôles des participants, les besoins et missions de chacun
 - Bien communiquer dans la phase de préparation pour susciter de l'engagement
 - Organiser et préparer le matériel et outils collaboratifs pour animer une réunion présentielle et distanciel
 - Fixer un ordre du jour & définir le rôle de l'animateur
- Structurer et animer une réunion**
 - Ouvrir sur un brise-glace adapté et original
 - Suivre le plan défini de manière agile
 - Structurer et animer les échanges efficacement vers l'objectif de la réunion
 - Analyser une problématique sous différents angles
 - Formaliser et suivre les décisions prises
 - Conclusions, synthèse, compte-rendu et suivi de réunion
- Se positionner en tant qu'animateur**
 - Les clés de la communication et l'importance d'une écoute de qualité
 - Assurer des temps de prise de parole équitables, gérer le temps et les imprévus
 - Faire produire un groupe & développer la créativité
 - Réguler l'expression des différentes personnalités
 - Anticiper et réguler les tensions relationnelles
 - Savoir développer l'interactivité et valoriser les implications
- S'adapter aux spécificités des réunions à distance**
 - Connaître et intégrer les bonnes pratiques et usages de l'animation de réunion
 - Travailler sa posture, son verbal/non verbal, la clarté des messages
 - L'interactivité, les outils distanciels à disposition
 - La conclusion pour clôturer efficacement
- Mon plan d'actions individuel**

Date(s) & Lieu(x)

INTER ou INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - - 09h00 - 17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique INTRA à partir de 1180€/j. hors frais annexes

Public

Collaborateurs ayant à animer ou co-animer des réunions d'équipe ou des groupes de travail

Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques /

Alternance de pédagogies ludique en sous-groupe, et inductive en individuel ou en sous-groupe : Réflexion et partage d'expérience. Etudes de cas, ateliers. Mises en situation à partir des exemples des participants et de situations concrètes. Analyse collective suivie d'échanges. Remise d'un livret à chaque participant(e)

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Claudine SOURNAC, formatrice et consultante en ressources humaines et management

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





PILOTER UNE DEMARCHE QUALITE DE VIE & CONDITIONS DE TRAVAIL DANS UNE ASSOCIATION SOCIALE OU MEDICO-SOCIALE

Contexte

Dans une période empreinte de nombreux changements règlementaires, tarifaires et sociétaux, les associations et établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux font face à la nécessité de se réinterroger sur la façon de mobiliser leurs Ressources Humaines. Promouvoir l'engagement de chacun au service de la qualité de l'accompagnement des personnes constitue un défi essentiel qu'ils doivent relever afin de réguler des tensions et injonctions qui pourraient apparaître comme contradictoires.

Cette formation permet aux participants d'appréhender le concept, les définitions et les outils de la démarche QVT et ainsi d'aborder les changements en s'appuyant sur le travail réel et ses axes d'amélioration.

Objectifs / Compétences visées

- Comprendre la démarche QVT et ses étapes
- Découvrir, mettre en pratique et s'approprier les outils QVT
- Savoir pérenniser une démarche QVT
- Cultiver l'échange et l'entraide entre les participants
- Articuler dialogue social et dialogue professionnel

Contenu

Jour 1 : Origines, enjeux et objectifs de la démarche QVT

- **Etape 1 : Le cadrage de la démarche**
 - Articuler enjeux associatifs et enjeux sociaux
 - Mettre en place un COPIL QVT
- **Etape 2 : Poser un diagnostic QVT**
 - Principes et objectifs
 - Outils
 - Identifier axes d'amélioration / d'innovation

Jour 2 : Expérimenter et pérenniser la démarche QVT

Débriefing du Jour 1

- **Etape 3 : L'Expérimentation QVT : Principes, objectifs, outils**
 - Les espaces de discussion
 - Le journal de bord et le plan d'action QVT
- **Etape 4 : Pérenniser la démarche QVT**
 - L'évaluation embarquée et ses indicateurs
 - QVT et management

Date(s) & Lieu(x)

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

2 jours - 14 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique à partir de 930€/j. / 1130€/j.
[Non-adhérent] hors frais annexes

Public

Cadres intermédiaires en position de management d'équipe, IRP, délégués syndicaux, idéalement en binôme

Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 15 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Ateliers, mise à disposition d'outils. Mise en perspective avec les particularités de l'action associative et de l'environnement des ESSMS. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Laëtitia COURTIN, conseillère technique à l'URIOPSS Occitanie

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





COMMUNIQUER AVEC BIENVEILLANCE & ASSERTIVITE

Contexte

Comment mettre en œuvre une communication bienveillante et empathique pour construire une communication saine et efficace au travail et se positionner de façon adaptée afin d'accroître son efficacité relationnelle en face à face ou en groupe.

Objectifs / Compétences visées

- S'approprier les outils qui facilitent une communication bienveillante et empathique
- Utiliser l'écoute active et les techniques qui facilitent l'expression de ses interlocuteurs dans les différentes situations de communication
- S'affirmer dans le respect de ses interlocuteurs : reconnaître ses besoins, les exprimer, savoir dire non sans être déstabilisé
- Prendre conscience de ses émotions, se connecter à ses besoins, poser une demande

Contenu

■ Les clés de la communication et l'importance d'une écoute de qualité

- Mettre en place les règles de base dans la relation
- Observer les faits
- Exprimer ses sentiments
- Exprimer ses besoins
- Formuler une demande claire
- L'intelligence émotionnelle

Mise en situation : savoir anticiper et pacifier un conflit

■ Les outils de l'écoute active

- Evaluer son style et sa capacité d'écoute
- Identifier les attitudes d'écoute
- Intégrer les différentes techniques de reformulation
- Donner des signes de reconnaissance et un feedback appropriés
- Lever les résistances

Comprendre les situations de tensions et de conflit pour y faire face

Test individuel : les attitudes de Porter

■ Affirmation de soi et prise en compte de l'autre

- Observer et s'adapter à son interlocuteur (verbal et non-verbal)
- Choisir les canaux de communication adaptés
- Accepter la contradiction, accueillir les émotions de son interlocuteur
- Rester disponible pour l'autre
- Développer son assertivité

Mise en situation : dire non sans froisser et sans culpabiliser

■ De l'écoute active à l'efficacité relationnelle

- Se définir un objectif clair
- Maîtriser les étapes de l'entretien
- Questionner
- Savoir conclure l'échange

Mise en situation : entretien avec un collaborateur ou autre interlocuteur

■ Mon plan d'actions individuel

Exercice individuel : Elaboration de son plan de progrès personnel

JE M'INSCRIS

Date(s) & Lieu(x)

11 septembre 2025 - Montpellier
INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 09h00-17h00

Tarif(s)

320 € - Adhérent
395 € - Non-adhérent

INTRA - sur devis

Public

Tout public
Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance de pédagogies ludiques en sous-groupe, et inductive en individuel ou en sous-groupe : Réflexion et partage. Etudes de cas, ateliers, partage d'expérience.

Mises en situation à partir des exemples des participants et de situations concrètes. Analyse collective suivie d'échanges.

Les participants élaboreront leur propre plan individuel de progrès, à la fin de la formation, afin d'ancrer les changements voulus dans le quotidien. Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Claudine SOURNAC, formatrice et consultante en gestion RH des organisations du secteur social et médico-social

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





PREVENIR ET REGULER LES TENSIONS ENTRE COLLABORATEURS

Contexte

Le conflit fait partie de la vie des organisations. Cette formation a pour objectif de permettre aux managers de mieux prévenir et gérer les conflits interpersonnels et les tensions dans le travail.

Elle aborde notamment la dimension relationnelle pour renforcer les techniques de base et bonnes pratiques et apprendre à prendre du recul, identifier les signaux avant-coureurs pour mieux prévenir la situation conflictuelle

Objectifs / Compétences visées

- Appréhender les caractéristiques d'un conflit
- Utiliser les outils permettant de gérer les situations conflictuelles
- Adopter les comportements adaptés
- Utiliser le champ des émotions
- Résoudre le conflit

Contenu

■ Analyser le conflit

- Les caractéristiques d'un conflit
- Les différents types de conflit
- Les étapes du conflit
- Identifier les origines et causes du conflit

Partage d'expériences : les situations conflictuelles les plus fréquemment rencontrées

■ Prévenir les conflits

- Repérer les signes avant-coureurs
- Analyser l'escalade du conflit
- Les bonnes pratiques qui minimisent l'apparition des différends
- Mettre en œuvre les techniques de communication qui préviennent les conflits

Test individuel : êtes-vous assertif ?

■ Gérer la dynamique émotionnelle

- Les émotions de base et leurs modalités d'expression
- Apporter une réponse adaptée à l'émotion
- Eviter ou sortir des jeux conflictuels ou psychologiques

Questionnaire d'auto-évaluation : les attitudes dans le conflit

■ Résoudre le conflit

- Adapter son comportement et son langage en se centrant sur son interlocuteur
- Réduire les incompréhensions et distinguer faits, opinions et sentiments
- Faire baisser la tension
- Etablir une relation de confiance
- Privilégier une négociation gagnant - gagnant

Mise en situation : Utiliser la méthode DESC

■ Mon plan d'actions individuel

Exercice individuel : Elaboration de son plan de progrès personnel

Date(s) & Lieu(x)

INTER ou INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique INTRA à partir de 1180€/j. hors frais annexes

Public

Tout manager qui souhaite améliorer ses pratiques relationnelles

Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 15 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance de pédagogies ludique en sous-groupe, et inductive en individuel ou en sous-groupe : Réflexion et partage. Etudes de cas, ateliers, partage d'expérience.

Mises en situation à partir des exemples des participants et de situations concrètes. Analyse collective suivie d'échanges. Remise d'un livret à chaque participant

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Claudine SOURNAC, formatrice et consultante en gestion RH des organisations du secteur social et médico-social

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





GESTION DU TEMPS ET DES PRIORITES

Contexte

Comment apprivoiser le temps pour être plus efficace ? Comment mieux maîtriser son agenda et mieux ménager son équilibre vie professionnelle / vie personnelle ?

Objectifs / Compétences visées

- Acquérir les méthodes pour prioriser et se centrer sur l'essentiel
- Evaluer ses marges de manœuvres et remettre en cause ses habitudes
- Communiquer sur ses priorités pour les partager avec son équipe / son responsable / son entourage

Contenu

Analyser sa propre gestion du temps

Objectif : prendre conscience de son fonctionnement et de ses croyances limitantes

- Analyser l'utilisation de son temps, sa relation au temps et son style d'organisation
- Repérer ce qui nuit à l'optimisation du temps
- Repérer les « mangeurs de temps » et savoir s'en protéger

Test individuel: quel type de procrastinateur êtes-vous ?

Réflexion individuelle : et vous quels sont vos « mangeurs de temps » ?

Connaître les grandes lois de la gestion du temps

Objectif : connaître les principes d'efficacité

- Les bonnes lois relatives à l'utilisation du temps
- Bonnes pratiques pour planifier son temps
- Ranger, c'est gagner en temps et en efficacité : s'inspirer de la méthode 5S

Exercice individuel: définir et tenir son planning

Quizz : les grandes lois de la gestion du temps et leurs applications

Gérer les priorités

Objectif : faire face aux différentes situations en restant centré sur ses propres objectifs

- Dissocier les priorités et les urgences
- Gérer les imprévus
- Savoir formuler un refus

Exercice individuel: analyser mes tâches au regard des critères important/urgent

Mise en situation : savoir dire non avec tact

Savoir prévenir et gérer le stress

Objectif : comprendre les mécanismes du stress pour ne pas subir

- Qu'est-ce que le stress ?
- Gestion du temps et stress
- Prévenir le stress pour soi et les autres

Exercice individuel : « mon plan individuel de progrès »

JE M'INSCRIS

Date - Lieu

17 & 18 juin 2025 - 09h00-12h00
Classe virtuelle

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jours - 6 heures - 2 modules de 3h00

Tarif

320 € - Adhérent
395 € - Non-adhérent

INTRA (sur devis)

Public

Tous publics

Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance de pédagogies ludique en sous-groupe, et inductive en individuel ou en sous-groupe : Réflexion et partage. Mises en situation à partir des exemples des participants et de situations concrètes. Les participants élaboreront leur propre plan individuel de progrès à la fin de la formation, afin d'ancrer les changements voulus dans le quotidien. Support remis aux participants.

Animation en visio-conférence via LMS (INTER). Disposer d'un ordinateur avec connexion audio et vidéo. Assistance technique et pédagogique

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration. Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Claudine SOURNAC, formatrice et consultante en gestion RH des organisations du secteur social et médico-social

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





LA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

Contexte

Prendre la parole en public peut être source de stress. Convaincre l'auditoire peut également représenter un défi.

Comment se préparer efficacement afin d'être à l'aise face à son public ? Quels sont les modes de communication et les techniques à favoriser pour une prise de parole réussie ?

Découvrez les clés pour aborder sereinement vos prochaines interventions et augmenter votre impact à l'oral.

Objectifs / Compétences visées

- Préparer et structurer leur discours
- Apprendre à maîtriser leur trac
- Développer leurs capacités de communiquer
- Exprimer clairement leurs idées
- Accrocher et conquérir leur auditoire

Contenu

■ Se préparer efficacement et sereinement à la prise de parole

Objectif de la séquence 1 : *Dédramatiser la prise de parole*

- Définir les objectifs de l'intervention
- Découvrir ses atouts personnels de communicant
- Apprivoiser son stress et son émotion
- Développer sa confiance

Exercice individuel : *Evaluer son style de communication*

■ Maîtriser le déroulement de son intervention

Objectif de la séquence 2 : *Préparer pour être à l'aise pendant son intervention*

- Se préparer en fonction de ses objectifs et des attentes de l'auditoire
- Connaissances des caractéristiques de l'auditoire, préférences culturelles, registre de langue...
- Organiser et structurer avec méthode ses interventions
- Anticiper les questions et les objections qui vont être soulevées
- Observer les réactions et les analyser
- Savoir bien conclure

Mise en situation : *démarrer son intervention*

■ Les savoir être à mobiliser et développer

Objectif de la séquence 3 : *Développer son impact à l'oral devant un groupe*

- Adapter son intervention en fonction du nombre et de la typologie des personnes présentes
- Savoir improviser
- Savoir maintenir l'attention
- Adapter sa communication non-verbale : la voix, l'attitude, le regard, ...
- Améliorer sa diction et sa respiration pour augmenter son impact

Mise en situation : *Capter son auditoire*

■ Les facteurs de succès pour une prise de parole réussie

Objectif de la séquence 4 : *améliorer le fond et la forme*

- Développer son charisme
- Adopter les bonnes attitudes
- Savoir préparer et utiliser ses notes
- Gérer les objections

Mise en situation : *cibler son intervention avec la « lanterne magique »*

Exercice individuel : *Elaboration de son plan de progrès personnel*

Date - Lieu

INTER ou INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 9h00-17h00

Tarif

Coût pédagogique INTRA à partir de 1180€/j. hors frais annexes

Public

Tous publics
Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Pas de pré-requis technique. Être motivé.e pour faire évoluer sa communication orale, face à un groupe.

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance de pédagogies ludique en sous-groupe, et inductive en individuel ou en sous-groupe : Réflexion et partage. Mises en situation à partir des exemples des participants et de situations concrètes. Les participants élaboreront leur propre plan individuel de progrès à la fin de la formation, afin d'ancrer les changements voulus dans le quotidien. Support remis aux participants.

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Claudine SOURNAC, formatrice et consultante en gestion RH des organisations du secteur social et médico-social

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





GESTION, COMPTABILITE, TARIFICATION

D Les fondamentaux de la gestion et de la tarification dans le secteur médico-social

- Établir le budget prévisionnel de son établissement ou de son service

- Mettre en œuvre l'analyse financière pour mieux construire le Plan Pluriannuel de Financement

- Maîtriser les spécificités comptables et financières dans les ESMS

- L'EPRD des établissements et services sociaux et médico-sociaux

- Réussir la contractualisation de son CPOM

- Initiation au contrôle de gestion dans un périmètre social et médico-social

- Procédures d'achats : quelles conséquences pour les ESMS privés suite à l'avis du Conseil d'Etat du 11 avril 2024 ?





LES FONDAMENTAUX DE LA GESTION & DE LA TARIFICATION DANS LE SECTEUR SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

 JE M'INSCRIS

Objectifs / Compétences visées

- Connaître les fondamentaux de la gestion, de la tarification et de l'analyse financière

Contenu

■ A quoi sert la gestion ?

- Les agrégats du bilan financier
- La gestion sous 2 aspects : activité et patrimoine
- Equilibre économique, produits et charges
- Compte de résultat
- Equilibre financier, besoins et ressources de financement
- Plan de trésorerie
- A quoi/qui servent les documents budgétaires, comptables et financiers ?

■ Qu'est-ce que la comptabilité ?

- Exercice comptable / Principes comptables
- Comptes annuels / Bilan
- Compte de résultat / Annexe
- Plan de comptes
- Obligations comptables / Utilité des documents
- Fonds dédiés

■ CPOM obligatoires et facultatifs

■ Procédure budgétaire et tarifaire du secteur SMS et évolutions en cours

- Rappel sur la régulation du secteur / Le financement et les financeurs du secteur
- Qu'est-ce que la tarification ?
- Le budget prévisionnel : Champ d'application, définition et calendrier, Présentation du BP, Transmission et procédure contradictoire
- L'investissement
- Le tarif
- Le compte administratif
- Les éléments spécifiques d'analyse financière
- Les comptes cumulés d'un organisme gestionnaire
- Les particularités comptables
- Les spécificités tarifaires des EHPAD et des ESAT
- Autres points : ANAP, FIR et PAI

■ Quelques notions d'analyse financière :

- CA / FR et BFR / Trésorerie / Ratios

Date(s) & Lieu(x)

22 & 23 mai 2025 - 9h00 - 12h30

Classe virtuelle

Durée

1 j. - 7 heures - 2 séquences de 3h30 heures

Tarif(s)

320 € - Adhérent
395 € - Non-adhérent

Public

Professionnels et bénévoles du secteur médico-social

Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques en classe virtuelle. Cas pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants
Animation en visio-conférence via l'outil Teams ou Zoom. Disposer d'un ordinateur avec connexion audio et vidéo. Note sur l'assistance technique et lien de connexion transmis en amont. Assistance technique et pédagogique

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration. Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Maiwenn L'HOSTIS, formatrice et consultante en gestion et tarification dans le secteur social et médico-social

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





ETABLIR LE BUDGET PREVISIONNEL DE SON ETABLISSEMENT OU DE SON SERVICE

Contexte

Le budget de l'établissement ou du service, qui est l'acte administratif qui permet à l'établissement ou service de revendiquer les moyens nécessaires à la réalisation de sa mission, est très largement encadré par la réglementation. Alors que les financements publics tendent à se restreindre, il est indispensable pour le gestionnaire d'en maîtriser les tenants et aboutissants.

Objectifs / Compétences visées

- Disposer des connaissances en matière de présentation de la stratégie présentée aux autorités de tarification
- Répondre aux obligations réglementaires des établissements sociaux et médico-sociaux
- Acquérir les techniques permettant d'en contrôler la réalisation et de piloter un établissement ou service

Contenu

- Cadre réglementaire : Les aspects juridiques**
 - Les obligations réglementaires
 - La procédure contradictoire
 - Les recours éventuels
- La préparation : La stratégie**
 - Prise en compte des orientations de l'association
 - Mise en œuvre du projet d'établissement
 - Les résultats en attente
 - L'évaluation de la population
 - Les tarifs plafonds
 - Recensement des éléments à préparer
 - Préparation à la négociation avec les autorités de tarification
- Présentation du budget prévisionnel : Les aspects techniques**
 - Méthodologie
 - Contenu
 - Annexes obligatoires
 - Le rapport budgétaire
- Pilotage de l'établissement**
 - Contrôle budgétaire
 - Tableaux de bord
 - Éléments d'analyse et de projection financière

JE M'INSCRIS

Date(s) & Lieu(x)

18 septembre 2025 - Montpellier
23 septembre 2025 - Toulouse

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 09h00-17h00

Tarif(s)

385 € - Adhérent
445 € - Non-adhérent

INTRA (sur devis)

Public

Comptables, gestionnaires, directeurs, responsables de services

Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Exemples pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants. Animation en visio-conférence via LMS (INTER). Disposer d'un ordinateur avec connexion audio et vidéo. Assistance technique et pédagogique.

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation. En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration. Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Marc CLOUVEL, commissaire aux comptes

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





MAITRISER LES SPECIFICITES COMPTABLES ET FINANCIERES DANS LES ESMS

Contexte

Du fait de leur but non lucratif et des ressources particulières qu'elles mobilisent, les associations nécessitent une adaptation de la comptabilité générale ce qui a été acté par le règlement n°2019-04 de l'ANC. A ce régime particulier viennent se greffer des spécificités comptables liées au secteur d'activité social et médico-social et à ses modalités de financement sur fonds publics (instruction comptable M22 « bis »).

Objectifs / Compétences visées

- Disposer de la connaissance des spécificités comptables des établissements du secteur social et médico-social gérés par des associations
- Analyser, au-delà de l'aspect technique comptable, les documents comptables sur le plan financier

Contenu

- Obligations comptables**
- Fonds associatifs**
- Contributions volontaires en nature**
- Détermination et affectation du résultat**
 - Gestion conventionnée et gestion propre
 - Formation du résultat
 - Affectation du résultat
- Subventions**
 - Conditions suspensives et conditions résolutoires
 - Subventions d'investissement
 - Subventions d'exploitation
- Fonds dédiés**
- Provisions**
 - Provisions réglementées
 - Provisions pour risques et charges
- Comptes de liaison**
 - Traitement comptable
 - Classement dans le bilan financier
 - Gestion de trésorerie
- Immobilisations et amortissements**
- Produits de tarification**
- Documents de synthèse**

JE M'INSCRIS

Date(s) & Lieu(x)

4 décembre 2025 - Montpellier
11 décembre 2025 - Toulouse

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

385 € - Adhérent
445 € - Non-adhérent

INTRA (sur devis)

Public

Comptables, gestionnaires, directeurs, responsables de services

Groupe minimum de 4 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun. Se munir d'un ordinateur portable, apporter ses propres documents comptables et financiers

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Cas pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Marc CLOUVEL, commissaire aux comptes

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





METTRE EN ŒUVRE L'ANALYSE FINANCIERE

pour mieux construire

LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Contexte

L'utilisation de l'analyse financière, indissociable de la gestion d'une entité économique, est montée en puissance au fil du temps avec la nécessaire maîtrise des investissements publics et son pendant d'un risque accru de mise en difficulté financière des acteurs.

Objectifs / Compétences visées

- Disposer des connaissances de l'analyse financière des établissements sociaux et médico-sociaux
- Disposer de la capacité de répondre aux obligations en matière d'acceptation des investissements dans le cadre du plan pluriannuel de financement

Contenu

Journée 1 : Les bases de l'analyse financière

- Les équilibres financiers fondamentaux**
 - Principes généraux
 - Structures financières possibles
 - Application aux établissements du secteur social et médico-social
- Du bilan comptable au bilan financier**
 - Le Fonds de roulement d'investissement
 - Le Fonds de roulement d'exploitation
 - Le besoin en fonds de roulement
 - La trésorerie
- Les variations d'un bilan à l'autre**
 - Variations du FRI / Variations du FRE / Variations du BFR
 - Tableau de synthèse des variations

Journée 2 : Le Plan Pluriannuel de financement des Investissements (PPI)

- Cadre réglementaire**
- La préparation**
 - Principes généraux
 - Recensement des conséquences des opérations antérieures
 - Planification des besoins
- Montage du plan pluriannuel**
 - Méthodologie
 - Plan pluriannuel de financement
 - Tableau de surcoûts d'exploitation
 - Analyse du plan

JE M'INSCRIS



Date(s) & Lieu(x)

16 & 17 octobre 2025 - Montpellier

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

2 jours - 14 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

590 € - Adhérent
690 € - Non-adhérent

INTRA (sur devis)

Public

Dirigeants, cadres, salariés ayant déjà pratiqué l'analyse financière et le PPI.

Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Connaissance des obligations réglementaires des ESMS en matière de procédure budgétaire
Se munir d'un ordinateur portable, apporter ses propres documents comptables et financiers

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques.
Cas pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Marc CLOUVEL, commissaire aux comptes

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





L'EPRD DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

JE M'INSCRIS

Contexte

Outil de la tarification à la ressource, l'état des prévisions de recettes et dépenses (EPRD) est désormais obligatoire dès le 1er janvier 2017 pour les établissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD et PUV) ainsi que comme outil du CPOM à compter du 1er janvier 2016 pour les ESMS pour personnes handicapées sous compétence exclusive ou conjointe du DG ARS.

Objectifs / Compétences visées

- Connaître le nouveau dispositif réglementaire
- Disposer de connaissances en matière de lecture et de compréhension des EPRD présentés par les ESMS soumis à l'EPRD

Contenu

- **Présentation du cadre réglementaire CASF**
 - Contexte
 - Enjeux de la réforme et changement de logique budgétaire
 - Définition et champ de l'EPRD : qui est concerné ?
 - Calendrier : entrée en vigueur, délais
 - Le process de validation/rejet de l'EPRD
- **Documents obligatoires de l'EPRD**
 - Du compte de résultat à la CAF
 - De la CAF à la Trésorerie
 - Les annexes : tableau des effectifs, activité, annexe financière
 - Le rapport financier
- **Présentation de l'ERRD**
 - Annexes et documents obligatoires
 - L'affectation de résultat
- **Examen critique de l'EPRD**
- **Méthodologie indicative de préparation de l'EPRD**
- **Méthodologie indicative de préparation de l'ERRD**

Date(s) & Lieu(x)

25 & 26 septembre 2025 - Montpellier

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

2 jours - 14 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

590 € - Adhérent

690 € - Non-adhérent

INTRA (sur devis)

Public

Dirigeants, responsables administratifs et financiers, comptables, contrôleurs de gestion

Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Connaissance des obligations réglementaires des ESMS en matière de procédure budgétaire. Notions de fonctionnement financier (bilan, PPI). Se munir d'un ordinateur portable durant les deux jours de la session

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Cas pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

David CAMPOS, expert-comptable

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





REUSSIR LA CONTRACTUALISATION DE SON CPOM

Contexte

L'entrée dans le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens conduit à une évolution de la procédure budgétaire dont les modalités et les enjeux doivent être appréhendés en amont de la signature. Au-delà, cette formation vise à saisir la logique particulière du CPOM, prendre connaissance des points de vigilance et se préparer, à l'aide d'une méthodologie, aux phases de diagnostic, négociation et signature du contrat.

Objectifs / Compétences visées

- Connaître les spécificités juridiques liées à la contractualisation
- Comprendre les enjeux et les caractéristiques du CPOM
- Préparer son organisation à la démarche de contractualisation
- Comprendre et anticiper les conséquences budgétaires et financières

Contenu

- **Introduction - Cadre juridique**
 - Le contexte et les enjeux actuels selon les secteurs
 - La procédure budgétaire
 - L'évaluation 2.0
- **Le CPOM**
 - Les fondamentaux
 - Cadre juridique
 - Les logiques à l'œuvre et les évolutions induites
 - La préparation : réflexions préalables et autodiagnostic
 - Le diagnostic stratégique et la négociation
 - La mise en œuvre
- **Moyens, financement et comptabilité**
 - Le budget base zéro et sa méthodologie
 - Plan pluriannuel de financement
 - Tableau des surcoûts d'exploitation
 - Affectation des résultats

JE M'INSCRIS

Date(s) & Lieu(x)

6 mai 2025 - Montpellier

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

385 € - Adhérent

445 € - Non-adhérent

INTRA (sur devis)

Public

Dirigeants, responsables administratifs et financiers, comptables, contrôleurs de gestion

Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants.

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Nam Phuong LACROIX et /ou un.e conseiller.ère technique référent.e sectoriel.le, David CAMPOS, expert-comptable

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable



INITIATION AU CONTROLE DE GESTION DANS UN PERIMETRE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

JE M'INSCRIS

Contexte

Dans un contexte de recherche constante d'efficience, de performance et de maîtrise des coûts, le contrôle de gestion devient une fonction incontournable dont les finalités premières sont de permettre d'améliorer les choix stratégiques et opérationnels des structures.

Objectifs / Compétences visées

- Perfectionner vos connaissances en contrôle de gestion et intégrer les spécificités du secteur social et médico-social
- Améliorer la maîtrise des coûts, fiabiliser l'ensemble des données chiffrées et apporter une vision stratégique à court, moyen et long terme
- Mettre en place des tableaux de bord et des indicateurs efficaces pour améliorer de meilleur suivi

Contenu

- Apprécier la situation de départ
 - Bilan du CPOM précédent
- Qu'est-ce que le contrôle de gestion et son importance au sein de vos établissements
 - Rappel des notions comptables indispensables
 - Identifier le contexte et les enjeux de la fonction contrôle de gestion
 - Identifier les attentes et les besoins des services et de la direction et des autres parties prenantes
- Savoir construire, optimiser, exploiter et pérenniser des tableaux de bord
 - Déterminer les objectifs précis de votre établissement et mettre en place des tableaux de bord adaptés
 - Mettre en place des indicateurs pertinents pour répondre à vos besoins
 - Comment recueillir les informations pour alimenter utilement vos tableaux de bord
 - Fiabiliser et analyser vos tableaux de bord
 - Communiquer autour de vos tableaux de bord
 - Comment faire évoluer vos tableaux de bord
- Analyse de la rentabilité
 - Identifier les coût direct/indirect et variable/fixe ainsi que les recettes en atténuation
 - Calculer des coûts complets, coûts marginaux et un seuil de rentabilité
 - Solde intermédiaire de gestion et indicateur de rentabilité (CAF, marge brut, répartition des dépenses, taux d'utilisation des dotations, taux de vétusté des constructions

Date(s) & Lieu(x)

6, 13 & 20 novembre 2025 - 9h00-12h30 -
Classe virtuelle

Durée

1.5 j. - 10.5 heures - 3 modules de 3.5 heures

Tarif(s)

445 € - Adhérent
590 € - Non-Adhérent

Public

Dirigeants, responsables administratifs et financiers, comptables, contrôleurs de gestion
Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 8 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques en classe virtuelle. Cas pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants

Animation en visio-conférence via l'outil Teams. Disposer d'un ordinateur avec connexion audio et vidéo. Note sur l'assistance technique et lien de connexion transmis en amont. Assistance technique et pédagogique

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours puis en fin de session, des temps de questions/réponses permettent de préciser ces attentes et à l'intervenant.e d'évaluer les acquis. Une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Une évaluation post formation est adressée au prescripteur afin d'évaluer la progression des stagiaires dans l'exercice de leurs fonctions.

Intervenant.e

Julien DUFRESNE, consultant formateur en tarification, gestion budgétaire et financière.

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





PROCEDURES D'ACHATS : QUELLES CONSEQUENCES POUR LES ESSMS PRIVES suite à l'avis du Conseil d'Etat du 11 avril 2024 ?

Contexte

Quelles modalités de publicité et de mise en concurrence vous permettront d'optimiser vos achats et de garantir la sécurisation juridique de vos contrats ?

Comment concilier, d'une part, les attentes des établissements qui souhaitent, soit spontanément, soit pour leurs opérations de travaux lorsque cela est rendu nécessaire, en appliquer les règles, et, d'autre part, les attentes des établissements qui souhaitent optimiser leurs politiques d'achats ?

Comment mettre en place des pratiques achats qui peuvent être préconisées, notamment lorsque les achats restent en deçà des seuils de procédures formalisées ?

Comment préparer et anticiper les contrôles des chambres régionales des comptes ?

Objectifs

- Analyser l'avis du Conseil d'Etat du 11 avril 2024
- Projeter les possibles évolutions sur les statuts de son établissement
- Comprendre le cadre d'application obligatoire pour les opérations de travaux subventionnées à + 50 %
- Disposer d'une méthodologie de rédaction (Guide interne pour définir une politique Achats / Documents types pour les procédures d'achats)

Programme

■ Actualité des procédures d'achats

- Analyse de l'avis du Conseil d'Etat du 11 avril 2024
 - La notion de « pouvoir adjudicateur »
 - L'apport de l'avis du Conseil d'Etat du 11 avril 2024
 - Analyse conclusive pour les structures privées
- Impact de l'avis du Conseil d'Etat du 11 avril 2024
 - Application ou non des règles de la commande publique
 - Application volontaire des règles de la commande publique pour certaines procédures
 - Application obligatoire pour certaines opérations de travaux (Art. L 2100-2 CCP)
 - Incidences juridiques (recours, CASF, risques contentieux et contrôles CRC)
- Analyse des hypothèses d'application obligatoire du Code de la commande publique pour les opérations de travaux
 - Quelles sont les opérations de travaux / les marchés de services concerné.es ?

■ Rédaction d'un guide interne de politiques Achats

- Adaptation et arbitrages Définition des seuils
 - Procédures à mettre en oeuvre : négociation systématique ?
 - Modalités et supports de publication / publicité
 - Recours aux Centrales d'achats / Recours à la dématérialisation
 - Co-construction d'un guide de procédure d'Achats spécifique à l'établissement
 - Modalités de présentation aux instances / Anticipation des contrôles

■ Eléments de méthodologie

- Analyse juridique
 - Analyse des documents exigibles en phase candidature et offre
 - Opportunité des recours aux CCAG publics / Normes privées
 - Quelles obligations de transparence des procédures
 - Quelles obligations de communication vis-à-vis des candidats évincés
 - Quels recours (annulation procédure/ contrat, recours indemnitaire, risque pénal)
- Proposition de documents types : Avis de publicité
 - Règlement de consultation droit privé
 - Eléments d'informations exigibles (recours aux documents officiels « DC »)
 - Cahier des charges / Acte d'engagement / Courriers de rejet / Rapport d'analyse des offres

Date(s) & Lieu(x)

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

2 jours - 14 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique à partir de 1230€/jour hors frais annexes

Public

Dirigeants salariés ou bénévoles, responsables administratifs et financiers, comptables

Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges avec et entre les participants.
Support remis aux participants.

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration. Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Me Rodolphe RAYSSAC, avocat à la cour, Docteur en droit

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- ◆ Développer la réflexion éthique
- ◆ Secret professionnel et partage d'informations dans l'intervention sociale et médico-sociale
- ◆ Les écrits professionnels
- ◆ Elaborer et mettre en œuvre le projet personnalisé
- ◆ Accueil du public : développer la relation professionnelle à l'usager

Connaître les publics accompagnés

- ◆ Entre autonomie et protection, le risque éducatif en question
- ◆ L'autorité parentale
- ◆ L'approche systémique de la collaboration avec les familles dans le secteur social et médico-social
- ◆ Les enjeux du travail de nuit : approche éducative et/ou soignante
- ◆ Appréhender les troubles psychiques dans l'accompagnement
- ◆ Accompagner les publics présentant des troubles du comportement et de l'humeur
- ◆ Premiers secours en santé mentale
- ◆ Sensibilisation aux troubles du spectre de l'autisme
- ◆ Se lancer en Communication alternative et augmentée
- ◆ La protection juridique des majeurs protégés
- ◆ L'évolution des droits des majeurs protégés et la place accordée à l'expression de leur volonté
- ◆ Dénouer l'intime en ESMS : corps, sexualité et désir
- ◆ Accompagner le deuil et la fin de vie
- ◆ Les thérapies non-médicamenteuses : quand une activité devient soin
- ◆ Sécuriser le circuit du médicament en établissement et service médico-social

Bienveillance et gestion de l'agressivité

- ◆ Promouvoir la bienveillance et prévenir la maltraitance
- ◆ Pour une démarche active de bienveillance
- ◆ Communiquer sans violence : réguler les tensions et développer l'écoute active
- ◆ Prévenir et gérer le conflit et l'agressivité
- ◆ Gérer l'agressivité réelle ou potentielle (intervention de sécurité initiale)
- ◆ Gérer l'agressivité réelle ou potentielle (formation de formateurs)





DEVELOPPER LA REFLEXION ETHIQUE

Contexte

L'évolution du système de santé, des secteurs sanitaires et médico-sociaux et les problèmes exacerbés par la pandémie ont mis l'accent sur l'intégration d'une réflexion éthique explicite. Le Conseil consultatif national d'éthique le mentionnait fin 2022 dans l'avis n°140.

Certaines situations peuvent engendrer des conflits de valeurs, de dilemmes éthiques rendant les décisions parfois difficiles par les choix qu'elles imposent aux professionnels dans la recherche de solutions les meilleures pour les personnes accompagnées et leurs proches. Ces situations appellent une réflexion collective et interdisciplinaire au plus près du terrain et fondée sur des modalités structurées, adaptées à la nature des activités de l'établissement.

Objectifs / Compétences visées

- Acquérir à visée opérationnelle les repères de la réflexion éthique
- Intégrer ces repères dans la pratique quotidienne de la relation de soin et d'accompagnement
- Promouvoir une démarche de réflexion éthique collégiale au sein des ESSMS

Contenu

- **Que disent les textes ?**
 - Cadre réglementaire
 - Recommandations de bonnes pratiques
- **L'éthique : ce que c'est et ce que ce n'est pas**
 - Loi / Morale / Déontologie / Ethique
 - Philosophie, Morale, Droit, Ethique : Relations et limites
- **L'éthique dans le référentiel d'évaluation**
 - Les enjeux de la démarche
 - Les valeurs fondamentales énoncées
- **Mettre en place une telle démarche sur le terrain**
 - Ethique en social et médico-social
 - Une exigence de réflexion éthique
 - Valeurs et principes entourant l'éthique
 - L'éthique, un enjeu de prévention de la maltraitance
- **Les principes clés d'organisation et d'efficience**
 - Pourquoi et comment s'engager dans une réflexion éthique ?
 - Les étapes d'un avis éthique clinique
 - De la question de la bienfaisance et de la non-malfaisance

Date(s) & Lieu(x)

28 mai 2025 - Montpellier
INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique à partir de 930€/j / 1130 €/j.
[Non-adhérent] hors frais annexes

Public

Directeurs, gestionnaires d'ESSMS, cadres intermédiaires, équipes éducatives et soignantes

Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques et synthèses. Exposés avec supports visuels (diapos et vidéos). Echanges sur des situations pratiques. Support remis aux participants.

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Nam Phuong LACROIX, conseillère technique Projet, Evaluation, Qualité à l'URIOPSS Occitanie

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





SECRET PROFESSIONNEL & PARTAGE D'INFORMATIONS DANS L'INTERVENTION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE

Contexte

Objet de travail autant que de réflexions et débats, le secret professionnel constitue surtout un levier de la relation entre les professionnels et le public des structures sanitaires, sociales ou médico-sociales. L'extension continue du nombre de professionnels soumis au secret et les ouvertures au partage possible d'informations (« secret partagé ») rendent nécessaire la compréhension et la maîtrise du cadre législatif.

Touchant aux questions de pouvoirs, de professionnalité de chacun ou encore de respect des personnes accueillies, le secret et le partage d'informations sont au cœur de tensions dans la société et dans les institutions. La prise de risque et la responsabilité des professionnels de premier contact avec les personnes obligent à définir avec les cadres et dirigeants des lignes claires, légales et conformes aux valeurs du secteur.

Objectifs / compétences visées

- Informer les participants du cadre législatif et de ses évolutions
- Permettre de cerner les enjeux éthiques qui traversent les questions touchant au secret professionnel et à la circulation des informations à caractère confidentiel
- Attirer leur vigilance sur les risques encourus

Contenu

- **Le secret professionnel**
 - Ses fondements
 - Distinguer secret, confidentialité, réserve, discrétion
 - Secret médical, secret de l'instruction, secret des sources : clarifications
- **Le partage d'informations**
 - Les conditions selon les contextes
 - La demande d'informations par un tiers extérieur
 - La participation à des instances extérieures
 - La question du témoignage devant une autorité judiciaire
- **Autour du secret : les points de tension**
 - En interne, en externe
- **Les outils : principes déontologiques, charte**
- **Ethique du secret et du partage**

Date(s) & Lieu(x)

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique à partir de 1130€/j hors frais annexes

Public

Responsables associatifs, gestionnaires d'associations, cadres intermédiaires, équipe éducative et soignantes

Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 15 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Cas pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Laurent PUECH, assistant social, formateur spécialisé sur les thèmes de la responsabilité et du secret professionnel (ou autre intervenant.e)

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





LES ECRITS PROFESSIONNELS

Contexte

Transmettre une information, un message, aider à la décision sont autant de situations dans lesquelles les professionnels des secteurs sociaux et médico - sociaux peuvent se trouver confrontés. Les écrits engagent les professionnels et leur institution tant au niveau légal, éthique que déontologique. Il s'agit de permettre aux participants de repérer leurs capacités et de travailler à acquérir de nouvelles compétences à l'observation et à la rédaction. Le travail est à la fois sur le fond et sur la forme de l'écrit, sans être une remise à niveau du Français.

Objectifs / Compétences visées

- Maîtriser l'écrit dans une logique d'outil au service de toute une équipe et au service des personnes accompagnées
- Faciliter l'écriture des rapports, des synthèses, des bilans
- Acquérir des méthodes de rédaction en fonction du type d'écrit à produire et des personnes à qui il est destiné
- Renforcer chez les professionnels leurs exigences qualitatives à l'égard de leurs écrits pour permettre la mise en place effective du droit d'accès pour l'usager à tout document le concernant

Contenu

- L'écrit en tant que mode de communication, en tant que trace légale, en tant que synthèse éducative ou soignante ; les différentes fonctions de l'écrit et les adaptations nécessaires
- L'écrit d'informations, le recueil des données nécessaires à l'établissement d'un bilan
- Ecrire pour soi/ écrire pour l'autre
- La sélection et le classement des informations.
- Les opérations d'analyse et de synthèse
- La structuration de l'écrit et sa lisibilité
- L'écrit dans le cadre du dossier unique de l'usager (règles et usages)
- Le support informatique, les différents médias, les réseaux sociaux : l'importance et le risque de l'écrit. Point d'appui /points de vigilance. Le respect du RGPD

Date(s) & Lieu(x)

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

2 jours - 14 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique à partir de 1230€/j. hors frais annexes

Public

Responsables d'associations, gestionnaires d'associations et de structures sanitaires, sociales ou médico-sociales, équipes éducatives et soignantes.

Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 15 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

La démarche de pédagogie active permettra une interaction permanente entre les participants, le formateur et les contenus de formation. La réflexion et l'implication personnelle des participants est la base du travail de groupe. Travail sur les outils et situations apportés par les participants. Travail sur les représentations. Alternance d'apports théoriques et pratiques. Exercices et mise en situation avec études de cas. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Sandra CHEHAB, psychologue clinicienne et formatrice

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





ELABORER & METTRE EN ŒUVRE LE PROJET PERSONNALISE

Contexte

Le projet personnalisé constitue la clé de voute de l'accompagnement des personnes « vulnérables ». Outils systématisé par la loi du 2 janvier 2002, le projet personnalisé - articulé au projet d'établissement - guide l'action quotidienne des équipes autour de la personne accompagnée.

Sa formalisation a pour objectif de répondre aux besoins des personnes, de donner un sens à l'accompagnement et d'être un support de l'interrogation des pratiques.

Objectifs / Compétences visées

- Comprendre l'intérêt, la finalité et les enjeux d'un projet de vie personnalisé
- Connaître le cadre légal relatif au projet personnalisé
- Comprendre le sens des différentes phases d'élaboration du projet personnalisé et maîtriser les fondamentaux de la démarche
- Adopter une méthodologie d'élaboration, de suivi et d'évaluation du projet personnalisé
- Impliquer toutes les parties prenantes dans la construction et la mise en œuvre du projet
- Articuler le projet personnalisé avec les autres projets (projets de soins, projet d'établissement, projet de vie sociale...)

Contenu

- Le cadre de mise en place**
 - Approche du contexte législatif et réglementaire et des évolutions sociétales
- Les objectifs, contenu et intérêts du projet de vie**
 - Eclairages théoriques et discussion autour des enjeux du projet personnalisé et des concepts qu'il sous-entend
- Méthodologie d'élaboration**
 - Apports techniques et méthodologiques pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des projets personnalisés
- Evolution du projet de vie et articulation nécessaire avec les autres projets**

Date(s) & Lieu(x)

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique à partir de 930€/j. hors frais annexes

Public

Tout professionnel du secteur médico-social

Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 15 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Ludovic MARIOTTI, conseiller technique ou Nam Phuong LACROIX, conseillère technique à l'URIOPSS Occitanie

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





ACCUEIL DU PUBLIC : DEVELOPPER LA RELATION PROFESSIONNELLE A L'USAGER

Contexte

Comment développer un accueil soutenant pour les personnes accompagnées ou accueillies ? Comment faciliter la relation tout au long d'un accompagnement ?

Bénéficiaires, personnes accompagnées en ESSMS, familles ; comment comprendre leurs attentes et être compris pour apporter des solutions adaptées.

Une approche globale de communication bienveillante qui vise à soutenir les professionnels et faciliter leur mission par des modes de communication et une posture plus sereine.

Objectifs / Compétences visées

- Repérer les attentes
- Savoir prendre du recul pour mieux interpréter les situations
- Développer une écoute active en posant un cadre sécurisant
- Identifier et désamorcer les mécanismes qui engendrent le stress, la frustration, l'opposition et l'agressivité
- Poser les bases concrètes d'une communication bienveillante, en appréhendant la diversité des situations, pour redonner sens à la relation d'aide

Contenu

- Repérer les principales attentes des publics, leurs expressions et manifestations dans le contexte d'accueil
- Partager un langage commun autour des registres des attentes des usagers (accès au droit, réponse aux besoins fondamentaux, revendication, attente identitaire)
- Poser un cadre sécurisant (physiquement et psychologiquement) et adopter une posture et une communication adaptées (écoute active) dans un temps contraint
- Informar la personne sur ses droits et s'assurer qu'elle s'approprie l'information
- Avoir une approche pédagogique (non conflictuelle) pour expliquer : refus, délais, rejet des demandes solutions alternatives avec humanité
- Identifier les personnes présentant des troubles du comportement pour apporter une réponse bienveillante et sécurisante (Prendre en compte les altérations de la perception du réel, de la spatialité, de la temporalité.)
- Gérer les "comportements-problèmes" : savoir désamorcer le refus en appréhendant le besoin, savoir repérer le canal de communication adapté)
- Se doter en équipe de réponses alternatives (solutions de médiation, différer la demande, gestion des situations)

Les points forts de cette formation et son impact opérationnel

- Harmoniser la relation et la communication avec les personnes accompagnées en fédérant les équipes dans une démarche de mieux être au travail
- La synthèse et l'adaptation de différents modes de communication pertinents dans l'accompagnement comme dans la relation professionnelle ou personnelle
- Une démarche pédagogique participative proposant des approches immédiatement utiles dans les pratiques quotidiennes

Date(s) & Lieu(x)

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 09h00 - 17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique à partir de 1130€/j. hors frais annexes

Public

Tous publics
Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Etudes de cas issus du réel, analyse réflexive de situations complexes, exercice de mise en situation, apports théoriques sur les droits des usagers, les troubles du comportement et la gestion de la communication non violente.
Ressources pédagogiques remises aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.
En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.
En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.
Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.
Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Anne ROUZE, formatrice agréée 1er secours en santé mentale et consultante

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





ENTRE AUTONOMIE ET PROTECTION, LE RISQUE EDUCATIF EN QUESTION

Contexte

Les personnes en situation de handicap accompagnées par des structures sociales ou médico-sociales ont vu leurs droits et libertés affirmés par des textes majeurs depuis les années 2000. Pour autant, l'effectivité de ceux-ci peut être entravée par ces mêmes institutions qui, au nom du devoir de protéger un public vulnérable, peuvent limiter, voire empêcher, l'expression quotidienne de ces libertés. La formation se propose donc d'interroger un certain nombre de droits et de pratiques au regard du contexte réglementaire s'imposant aux établissements et services concernés.

Objectifs / Compétences visées

- Interroger les pratiques professionnelles et institutionnelles au regard de la promotion de l'autonomie, de l'auto-détermination des personnes accompagnées et des responsabilités qui en découlent
- Connaître les principes fondamentaux qui encadrent les droits des personnes handicapées accompagnées
- Comprendre le processus de prise de risque indissociable de la recherche d'une certaine autonomie
- Mesurer les limites au regard des responsabilités qui en découlent

Contenu

- L'évolution des politiques sociales autour des droits et libertés individuelles, des principes d'autonomie, de libre choix, d'auto-détermination et du pouvoir d'agir
- La notion de risque éducatif
 - Définition du risque
 - Distinction entre risque dynamique et risque passif
 - Conditions nécessaires pour rendre le risque acceptable (projet d'établissement, réflexion en équipe, utilisation du principe de bienfaisance ...)
- L'inscription du risque dans le projet d'accueil et d'accompagnement personnalisé, l'évaluation du risque et le réajustement permanent :
 - Place des représentants légaux dans la co-construction du projet et la prise de risque
- La restriction éventuelle des libertés individuelles, conditions au regard de la finalité poursuivie et du principe de proportionnalité
- Les responsabilités professionnelles et institutionnelles en jeu
 - Présentation des types de responsabilité, de cas d'espèces, des conséquences éventuelles au regard de la fonction de chacun (directeur de structure, professionnel du soin, de la vie quotidienne)

Date(s) & Lieu(x)

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique à partir de 1130€/ j. hors frais annexes

Public

Directeurs, gestionnaires d'ESSMS, cadres intermédiaires, équipes éducatives

Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 15 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Véronique LOGEAI, juriste, formatrice et consultante

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





L'AUTORITE PARENTALE

Contexte

Si l'autorité parentale désigne l'ensemble des droits et des devoirs des parents envers leurs enfants, dans le but de préserver leurs intérêts, comment peut-elle s'exercer, avec quels leviers et dans quelles limites, lorsque celle-ci est conjointe ou déléguée.

Objectifs / Compétences visées

- Repositionner le contexte législatif
- Appliquer une conduite adaptée aux exigences réglementaires

Contenu

■ Comprendre la notion juridique d'autorité parentale

- Rappel sur la filiation
 - La filiation - rappel des modalités d'établissement de la filiation (adoption, kafala etc.)
 - Les effets de la filiation sur le statut de l'enfant (nom, nationalité, obligation alimentaire)
 - Les effets : l'autorité parentale conjointe ou exclusive
- Définition de l'autorité parentale, un ensemble de droits et de devoirs
 - Quant à la personne de l'enfant / aux biens de l'enfant
 - La responsabilité des parents
 - La différence entre autorité parentale, droit et visite et droit de garde
 - La fin de l'autorité parentale

■ L'exercice de l'autorité parentale

- Le principe d'un exercice conjoint de l'autorité parentale
 - La notion de coparentalité, couples mariés / non mariés / séparés / Point de vigilance en cas de procédure de divorce en cours
 - Les implications de la coparentalité : devoir d'information réciproque, une présomption d'accord pour les actes usuels, nécessité d'un accord exprès pour les actes importants, *Quizz actes usuels/ actes importants qui se rencontrent fréquemment lors des prises en charge par les ESSMS*
 - Le conflit d'autorité parentale - quelles réponses, quel accompagnement des professionnels des ESSMS ?
- L'exception : l'exercice unilatérale de l'autorité parentale
 - Les situations : décès, reconnaissance unilatérale ou décision de justice
 - Le droit de surveillance du parent non titulaire de l'autorité parentale
 - L'intérêt de la médiation familiale et ses limites
 - Les solutions apportées par le jugement et les limites pratiques d'une décision de justice

■ Les délégations d'autorité parentale

- Les enjeux en termes de responsabilité de l'établissement
- Les délégations volontaires, forcées, totales, partielles, partage
- Le recours nécessaire au juge et les pouvoirs respectifs des juges aux affaires familiales et des enfants au regard du décret de 2009
- Le retrait de l'autorité parentale (condamnation pénale, mauvais traitements) – les effets du retrait et le rétablissement de l'autorité parentale
- La déclaration judiciaire d'abandon de l'article 350 du Code civil et son projet de réforme
- L'administrateur ad hoc et le cas spécifique des mineurs étrangers isolés

■ La place des beaux-parents et de l'entourage dans la prise en charge de l'enfant

- Une absence de droits / La responsabilité découlant de la surveillance / Les beaux-parents considérés comme les tiers par la loi / La parole de l'enfant

■ Situations concrètes :

- L'admission de l'enfant / Le projet personnalisé / Les projets ponctuels / Les soins
- Le droit à l'image / ex cahier des charges des ITEP – place de l'autorité parentale précisée / Les signalements et les IP

Date(s) & Lieu(x)

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique à partir de 1230€/j. hors frais annexes

Public

Directeurs, gestionnaires d'ESSMS, cadres intermédiaires, équipes éducatives et soignantes

Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 15 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges avec et entre les participants.

Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Me Marion PUISSANT, Avocate en droit établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux – droit des associations – droit du handicap

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





L'APPROCHE SYSTEMIQUE DE LA COLLABORATION AVEC LES FAMILLES

Contexte

L'un des principaux moteurs de la révolution culturelle du secteur social et medico-social est l'introduction d'une logique de service, impliquant l'instauration de relations de réciprocité plus lisibles entre professionnels et personnes accompagnées.

Dans ce sens, en référence aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles, la première compétence d'un établissement et/ou d'un service, est d'organiser les conditions d'un accompagnement personnalisé ; compétence qui se traduit notamment, par la mise en œuvre d'un engagement éthique en direction des personnes et de leurs familles, au travers de la mise en œuvre de relations de collaboration équilibrées.

Objectifs / Compétences visées

- Appréhender la place des familles dans l'accompagnement proposé et ses implications en matière de collaboration
- Saisir l'importance d'engager une relation de collaboration avec les familles afin de favoriser les conditions d'un accompagnement personnalisé
- Acquérir des stratégies, techniques, outils pour favoriser une relation de collaboration (familles-professionnels) équilibrée

Programme

- **La valorisation des compétences familiales**
 - Travail avec les familles, collaboration, partenariat ? Co-construction, adhésion ? Place des personnes et de leurs familles : définitions et implications pour la pratique d'accompagnement
 - Les différents courants idéologiques et leurs caractéristiques
 - L'approche systémique : une approche non jugeante, non sachante et dépathologisante
 - La valorisation des compétences familiales : auto-solution - expérimentation - évolution potentielle - temporalité
- **La construction d'une relation de collaboration**
 - Les différents types de demande
 - Les spécificités des situations de double contrainte
 - La dynamique du processus interactionnel et ses implications, la communication stratégique
 - La construction de la réalité et les mécanismes impliqués : comment se représente-t-on les situations ?
- **Les fondements de la conduite d'entretiens**
 - Les types d'entretien : consultation, négociation, remobilisation, recadrage
 - Les trois phases de l'entretien : sociale, opérationnelle, conclusion
 - Les différents niveaux de changement
 - Les stratégies et techniques issues de l'approche systémique : le recadrage, la connotation positive...
- **Les techniques et outils au service de la conduite d'entretiens**
 - Les questions - courant centré solution : miracle, d'exception, le questionnaire à échelle, la prescription de tâches ...
 - Exemple d'outils possibles : le panier à problèmes, le blason familial...
- **Expérimentations**
 - Mises en situation : utilisation de stratégies, technique et outils

Date(s) & Lieu(x)

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

3 jours - 21 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique à partir de 1230€/j. hors frais annexes

Public

Directeurs, gestionnaires d'ESSMS, cadres intermédiaires, équipes éducatives et soignantes

Groupe minimum de 4 personnes et maximum de 15 personnes

Pré-requis

Être accompagnant en fonction d'éducateur

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes interactives, supports vidéo. La formation proposée s'appuie sur l'expérimentation et la mise à disposition d'outils concrets, opérationnels et accessibles en vue d'une mise en œuvre sur le terrain. À l'issue de la formation, les participants disposeront d'une méthodologie transférable à leur contexte d'intervention.

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire, permettront d'évaluer les acquis. En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Erica ESTEVAN, psychologue clinicienne, diplômée de l'EHESP (CAFDES), formatrice, consultante et coach certifiée auprès des ESSMS.

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





LES ENJEUX DU TRAVAIL DE NUIT : APPROCHE EDUCATIVE ET/OU SOIGNANTE

Contexte

Il s'agit de permettre à l'équipe de nuit d'un établissement du sanitaire ou du médico-social de mieux connaître son public, de mieux analyser la pathologie et les symptômes des personnes et surtout de prendre en charge avec plus de discernement et de professionnalisme la spécificité du travail nocturne, et les manifestations psychologiques tant des « usagers » que des personnes en poste.

Objectifs / Compétences visées

- Mieux connaître les différents troubles du public accueilli.
- Identifier les attitudes relationnelles à privilégier avec le public.
- Prendre en compte aussi les observations de la nuit dans l'élaboration d'un projet personnalisé de vie et ou de soin.
- Situer son travail dans le cadre d'une prise en charge globale qui respecte le rythme des personnes et de l'institution

Contenu

- La spécificité de la nuit pour le personnel et les résidents
- La lecture du symptôme et de la plainte dans le contexte nocturne. Comment dépasser la seule prise en compte des symptômes et travailler avec la personne. Comment faire face à l'urgence
- Gestion de la sécurité affective et physique : les outils du professionnel. Les obligations légales
- La question du rythme, des rituels, des ruptures et de la continuité
- La relation soignant /soigné, La question de l'écoute et de la disponibilité dans un contexte de solitude et de présence réduite des autres professionnels
- Comment participer au projet individuel du résident et assurer la continuité avec la journée quand on travaille de nuit. Comment laisser trace de son intervention et de ses observations
- Comment travailler sur le bien-être et le projet de vie global de la personne sans la limiter à son handicap, sa pathologie ou ses symptômes
- Les charges psychiques inhérentes au travail de la nuit et les répercussions sur la vie sociale. Les effets physiologiques du travail décalé
- Comment gérer son propre trouble face à la maladie de l'autre et à la peur de la solitude et du repli nocturne

Date(s) & Lieu(x)

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

2 jours - 14 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique à partir de 1230€/j. hors frais annexes

Public

Personnel de nuit, professionnels éducatifs et soignants

Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 15 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

La démarche de pédagogie active permettra une interaction permanente entre les participants, le formateur et les contenus de formation. La réflexion et l'implication personnelle des participants est la base du travail de groupe. Travail sur les outils et situations apportés par les participants. Travail sur les représentations. Alternance d'apports théoriques et pratiques. Exercices et mise en situation avec études de cas. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants.

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Sandra CHEHAB, psychologue clinicienne et formatrice

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





APPREHENDER LES TROUBLES PSYCHIQUES DANS L'ACCOMPAGNEMENT

Contexte

Comment consolider la capacité d'adaptation des équipes éducatives face aux vulnérabilités des personnes souffrant de troubles psychiques ?

Face à une évolution des publics accueillis, comment soutenir une équipe éducative déjà expérimentée en l'amenant à adapter ses compétences pour trouver la juste distance dans l'accompagnement et renforcer par là même la compétence relationnelle et sociale des personnes en situation de handicap accueillies.

Objectifs / Compétences visées

- Partager un langage commun autour des troubles du comportement et de la maladie psychique
- Identifier son besoin de monter en compétences en relation communication
- Savoir appréhender l'impact des troubles et des traitements

Contenu

- **Quelques repères sur les troubles du comportement**
 - Représentation de la maladie psychique
 - Qu'est-ce que la maladie psychique et la santé mentale ? - Description des pathologies (rappel) - Schizophrénie - Dépression profonde - Troubles bipolaires - Troubles anxieux et phobiques - Troubles border line
- **Positionnement et communication du professionnel**
 - Les altérations de la relation à l'autre
 - Jeu pédagogique (Bonjour Simone) sur l'altération des compétences cognitives et sociales
- **Favoriser l'équilibre de la relation**
 - Les principaux troubles cognitifs liés aux maladies psychiques
 - Rappel de l'incidence des traitements
 - Prise en compte de la temporalité et de la juste distance
 - Capacité de rétablissement

Date(s) & Lieu(x)

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 09h00- 17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique à partir de 1130€/j. hors frais annexes

Public

Tous professionnels des secteurs sanitaire, médico-social et socio-éducatif
Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Des mises en situation, études de cas et exercices pratiques permettant par une pédagogie active de renforcer concrètement la qualité de la prise en charge.

Support pédagogique remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Anne ROUZE, formatrice agréée 1er secours en santé mentale et consultante

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





APPREHENDER LES PUBLICS PRESENTANT DES TROUBLES DU COMPORTEMENT ET DE L'HUMEUR

Contexte

Face à une évolution des publics accueillis, comment soutenir une équipe déjà expérimentée en l'amenant à adapter ses compétences pour trouver la juste distance dans l'accompagnement et renforcer par là même la compétence relationnelle et sociale des personnes en situation de handicap accueillies.

Comment mieux appréhender les difficultés que ce public rencontre et favoriser leur stabilisation et leur réhabilitation individuellement ou au sein d'une collectivité.

Se positionner de façon bienveillante et sécurisante auprès des publics présentant des fragilités psychiques et des troubles du comportement ou de l'humeur requiert le repérage des symptômes et des besoins spécifiques de ces personnes dans la mise en œuvre des actes du quotidien ou d'un projet d'activités.

Comment permettre ainsi d'ajuster la posture des professionnels dans la relation d'accompagnement et élaborer des modes de communication propices à la stabilité et au bien-être des personnes.

Objectifs / Compétences visées

- Se doter d'un langage commun et d'une approche non stigmatisante des troubles du comportements et du handicap psychique
- Identifier les manifestations liées aux maladies psychiques et comprendre les difficultés relationnelles et comportementales spécifiques des personnes en souffrance psychique.
- Améliorer l'accompagnement en favorisant la stabilisation dans le cadre d'un collectif
- Identifier les situations difficiles pour instaurer une relation équilibrée et harmoniser les pratiques d'équipe
- Favoriser les potentialités de rétablissement

Contenu

- Identifier les troubles du comportement, les symptômes d'une pathologie psychiatrique et les difficultés relationnelles et comportementales qui en résultent
- Savoir communiquer de façon appropriée et proposer à la personne des adaptations viables, tenant compte de ses capacités
- Comprendre l'effet des traitements et des fluctuations de la pathologie pour adapter la prise en charge et les modes de communication
- Savoir mettre en œuvre une vigilance préventive et favoriser le suivi de soins appropriés
- Pouvoir prendre en charge les manifestations d'anxiété, d'agressivité, des situations de mise en danger, de violence individuelle ou au sein d'un groupe
- Savoir motiver et stimuler la personne dans le respect de son individualité et de ses capacités du moment
- Accompagner la personne dans son projet de rétablissement

Les points forts de cette formation et son impact opérationnel

- Renforcer la cohérence de la prise en charge thérapeutique et éducative & apporter une approche globale des troubles du comportement
- Adapter la communication et l'organisation de l'accompagnement pour limiter les ruptures de parcours et renforcer le bien être au travail
- Etre partie prenante d'une démarche pédagogique participative proposant des outils dynamiques transférables dans vos pratiques quotidiennes

Date(s) & Lieu(x)

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

2 jours - 14 heures - 09h00 - 17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique à partir de 1130€/j. hors frais annexes

Public

Tous professionnels des secteurs sanitaire, médico-social et socio-éducatif
Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques mis en regard avec les expériences des participants, jeux pédagogiques d'appropriation, études de cas et exercices pratiques permettant par une pédagogie active de mettre en place un mode opérationnel d'accompagnement.

Support pédagogique remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Anne ROUZE, formatrice agréée 1er secours en santé mentale et consultante

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





P PREMIERS SECOURS EN SANTE MENTALE

Contexte

Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premier secours qui eux, apportent une aide physique à une personne en difficulté.

Cette formation (module ADULTES) peut être proposée à des professionnels intervenant auprès d'adolescents et jeunes majeurs (module JEUNES), nous contacter.

Objectifs / Compétences visées

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner une information adaptée
- Mieux faire face aux comportements agressifs

Contenu

MODULE 1

- Introduction à la santé mentale et aux Interventions**
 - Troubles psychiques : définition et état des lieux
 - Facteurs de risque, statistiques et conséquences
 - Interventions en santé mentale

- Premiers Secours en Santé Mentale**
 - Cadre des premiers secours en santé mentale
 - Le plan d'action PSSM

- Dépression**
 - Signes et symptômes / Interventions

MODULE 2

- Le plan d'action PSSM pour la dépression et la crise suicidaire**
 - Premiers Secours dans le cas d'idées et de comportements suicidaires
 - Premiers Secours pour la dépression (hors crise)

- Troubles anxieux**
 - Signes et symptômes / Interventions

MODULE 3

- Le plan d'action PSSM pour les troubles anxieux, attaques de paniques et choc post-traumatique**

- Premiers Secours pour les troubles anxieux (hors crise)
- Premiers Secours dans la crise d'attaque de panique
- Premiers Secours dans la crise après un événement traumatique

- Troubles psychotiques**
 - Signes et symptômes / Interventions

MODULE 4

- Le plan d'action PSSM pour les troubles psychotiques**
 - Premiers Secours dans la crise psychotique sévère
 - Premiers Secours pour les troubles psychotiques (hors crise)

- Trouble lié à l'utilisation de substances**
 - Signes, symptômes / interventions

- Le plan d'action PSSM pour le trouble lié à l'utilisation de substances**
 - Premiers Secours pour les troubles liés à l'utilisation de substances
 - Premiers Secours en cas d'intoxication à la substance
 - Premiers Secours dans les conduites agressives
 - Urgences médicales

Date(s) & Lieu(x)

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

2 jours - 14 heures - 09h00 - 17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique à partir de 250€ par stagiaire adhérent pour les deux jours hors frais annexes (dont acquisition d'un manuel formateur par stagiaire)

Public

Tous professionnels des secteurs sanitaire, médico-social et socio-éducatif
Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Etudes de cas issus du réel, d'exercices de résolution et de mise en pratique visant à renforcer concrètement la qualité de la gestion des conflits.
Support pédagogique remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.
En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.
En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.
Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.
Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Anne ROUZE, formatrice agréée PSSM France et consultante

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





SENSIBILISATION AUX TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME

Contexte

Troubles du développement d'origine neurologique, les troubles du spectre de l'autisme (TSA), se caractérisent principalement par une altération des interactions sociales et de la communication et par des intérêts restreints et répétitifs.

Les recommandations successives de la HAS visent à élaborer un corpus de connaissances commun sur l'autisme tout en renforçant l'appropriation par les professionnels de santé des recommandations de bonnes pratiques cliniques pour le diagnostic des TSA.

Plusieurs approches cognitivo-comportementalistes permettent ainsi de soutenir les professionnels dans leurs accompagnements auprès de jeunes ou d'adultes diagnostiqués ou pas.

Objectifs / Compétences visées

- Connaître les critères diagnostiques
- Comprendre les particularités de fonctionnement de l'autisme
- S'approprier les recommandations de la Haute Autorité de Santé
- Identifier les différentes approches : ESDM, ABA, TEACCH

Contenu

- Troubles du spectre de l'autisme : de quoi parle-t-on ?
 - Présentation : Historique, définition, quelques chiffres, causes
 - La dyade autistique : Communication sociale et comportements restreints et répétitifs
 - Les particularités de fonctionnement : Communication sociale, fonctionnement social et fonctionnement sensoriel
- Troubles du spectre de l'autisme : les approches recommandées
 - Les recommandations de la Haute Autorité de Santé
 - Les approches cognitivo-comportementales :
 - Le modèle de Denver (ESDM)
 - Le TEACCH
 - L'ABA
 - Les groupes d'entraînement aux habiletés sociales
 - La psychoéducation des personnes présentant un TSA et des parents

Date(s) & Lieu(x)

27 mars 2025 - Montpellier
30 septembre 2025 - Montpellier

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

345 € - Adhérent
440 € - Non-adhérent

INTRA (sur site) - nous consulter

Public

Professionnels de santé et de l'accompagnement social et médico-social

Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Céline JACOB-GROSMAITRE, psychologue clinicienne et intervenante au Centre Ressources Autisme Auvergne-Rhône-Alpes

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





SE LANÇER EN COMMUNICATION ALTERNATIVE & AUGMENTÉE

Contexte

Comment interagir avec des personnes ayant des troubles de la communication importants et complexes, c'est ce à quoi la communication augmentée et alternative (CAA) tente de répondre. Destinées aux personnes qui ne s'expriment pas verbalement, qui présentent des difficultés de compréhension verbale importante, les formes que prend la CAA sont variées, pictogrammes, gestes, logiciels de communication, ou encore méthodes spécifiques.

Adapter et améliorer les interactions, limiter l'isolement, développer le langage, autant d'apports qui viennent soutenir la pratique du professionnel au bénéfice de la personne accompagnée.

Objectifs / Compétences visées

- Définir la Communication Alternative et Augmentée (CAA)
- Manipuler les outils permettant de faire émerger la communication
- Savoir être un bon partenaire de communication
- Créer un environnement favorable pour l'utilisation des outils de CAA
- Utiliser la modélisation sur différents outils de CAA

Contenu

- Développer une démarche de CAA écosystémique
 - Préciser la CAA et ses objectifs
 - Définir les bases communes de la communication
 - Déterminer les grands principes de la CAA
 - Analyser les mythes de la CAA
 - Organiser l'environnement et les partenaires autour de l'utilisateur
 - Construire une démarche de partenariat
 - Mettre en place une équipe
 - Identifier les composantes de la compétence communicative
 - Appliquer les notions d'autonomie, d'autodétermination et de droit à la communication
- Mettre en œuvre la démarche de CAA en tenant compte des spécificités de la personne accompagnée
 - Mettre en œuvre une démarche d'évaluation
 - Analyser le modèle théorique sous-tendant le principe d'évaluation
 - Identifier les outils d'évaluation
 - Utiliser un outil d'évaluation spécifique
 - Mettre en œuvre une démarche d'implémentation
 - Appliquer la posture de partenaire de communication
 - Etablir les principes de base de l'implémentation et les barrières potentielles
 - Identifier les différentes approches d'implémentation
 - Pratiquer la modélisation
 - Elaborer un système de CAA personnalisé
 - Identifier les différents outils de CAA, leurs particularités et la notion de système de CAA
 - Analyser les principes de construction et de personnalisation des outils
 - Mettre en pratique les principaux paramétrages d'un outil de CAA sur tablette numérique
 - Concevoir un projet de CAA
 - Identifier les différentes étapes et les attendus pour un projet de CAA
 - Elaborer un projet individuel de CAA

Date(s) & Lieu(x)

23, 26 & 27 juin 2025 - Montpellier

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

3 jours - 21 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

690 € - Adhérent

830 € - Non-adhérent

INTRA (sur devis)

Public

Professionnels de santé et de l'accompagnement

Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 15 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Estelle RICHEZ-HURPY, orthophoniste, et Sabrina PEYRILLE, formatrice

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





LA PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS PROTEGES

Contexte

Depuis la loi de 2007 réformant la protection juridiques des majeurs protégés, de nombreux textes sont venus précisés et enrichir les dispositions visant à assurer un soutien légal et un accompagnement social aux personnes vulnérables.

Objectifs / Compétences visées

- Repositionner le contexte législatif lié au système de protection des majeurs protégés
- Appliquer une conduite adaptée aux exigences réglementaires,
- Questionner les pratiques

Contenu

Introduction

- L'affirmation et la proclamation des droits des majeurs protégés
- La protection contre les conséquences des actes passés de la personne vulnérable
- La mise sous protection juridique
 - Les 7 dispositifs
 - Les différences entre les mesures d'accompagnement social, les mesure de protection juridique et les mesures de protection judiciaire
 - Les différences entre les mesures de protection pour nécessité médicale et les autres, les mesures d'assistance et de représentation, les mesures aux biens ou à la personne

Les grands principes des mesures de protection

- Nécessité / Subsidiarité / Proportionnalité / Individualité

Les différentes mesures de protection

- Le mandat de protection future : Définition, objectif, objet et étendue, effet sur la capacité du majeur protégé
- L'habilitation familiale : Définition, objectif, objet et étendue, effet sur la capacité du majeur protégé
- La sauvegarde de justice : Définition, objectif, objet et étendue, effet sur la capacité du majeur protégé
- La curatelle / La tutelle : Définition, objectif, objet et étendue, effet sur la capacité du majeur protégé

Les droits des majeurs protégés

- Principes généraux d'exercice des droits personnels
- Le droit à l'information
 - L'information lors de la mise en place de la mesure
 - L'information lors des prises en charge
 - L'information par les tiers
 - Les aides à la compréhension
- Le consentement du majeur protégé
 - Le consentement lors de la mise en place de la mesure
 - Les actes strictement personnels
 - Les autres actes relatifs à la personne (santé, intimité, choix du domicile etc)
 - Le droit de vote, le mariage, le PACS, le divorce,
- La protection des biens du majeur protégé
 - La protection du logement
 - Les comptes bancaires et livrets
 - La gestion du patrimoine
 - L'exercice des droits patrimoniaux

Date(s) & Lieu(x)

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1.5 jour - 10.5 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique à partir de 1740€/j hors frais annexes

Public

Directeurs, gestionnaires d'ESSMS, cadres intermédiaires, équipes éducatives et soignantes

Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 15 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges avec et entre les participants.
Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration. Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Me Marion PUISSANT, avocate en droit établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux – droit des associations – droit du handicap

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





EVOLUTION DES DROITS DES MAJEURS PROTEGES & PLACE ACCORDEE A L'EXPRESSION DE LEUR VOLONTE

Contexte

Les droits de ceux qu'on appelait autrefois des « majeurs incapables » ont considérablement évolué depuis 2007. Cette évolution s'inscrit dans un contexte jurisprudentiel et législatif plus large impactant les pratiques des institutions sociales et médico-sociales, des professionnels, des représentants légaux, services tutélaires ou familles ... Pour autant, la bienveillance, la crainte ou la méconnaissance de ces évolutions conduit parfois à restreindre l'exercice des libertés.

Objectifs / Compétences visées

- Interroger le principe d'auto-détermination et de libre choix des personnes accompagnées au regard des mesures de protection légale restrictives de libertés
- Connaître les principes de protection et de liberté attachés aux mesures de protection légale
- Repérer les domaines et l'étendue du pouvoir d'expression et de décision du majeur protégé selon la mesure de protection

Contenu

- Les mesures de protection légale
 - Rappel des principes fondamentaux (subsidiarité, proportionnalité...)
 - Distinction entre rôle d'assistance et de représentation
 - Présentation synthétique des mesures créées en 1968 et de l'habilitation judiciaire familiale créée en 2015 et des éléments protégés
- Du majeur incapable au majeur protégé
 - Evolution de la jurisprudence et des textes de loi vers la promotion des droits et libertés des majeurs concernés
 - Présentation des principaux articles de référence concernant les actes à caractère personnel
- Les liens étroits avec l'évolution des politiques sociales
 - Démocratie sanitaire, pouvoir d'agir, libre choix, auto-détermination
 - L'influence de l'environnement
- L'autonomie de décision du majeur protégé au regard des textes de référence et de l'éthique
 - Qui la détermine ? Pour quels actes ?
 - Modalités, espaces de recueil de l'expression ou de la volonté du majeur
 - Quelles sont les limites au principe d'auto-détermination ? Autonomie, protection, raison proportionnée et risque éducatif
- La place des tuteurs familiaux, services tutélaires ou mandataires privés
 - Assistance et représentation : distinction des situations
 - Faire alliance avec le service ou l'établissement tout en étant garant des droits et libertés de la personne accompagnée
 - Inscription d'un engagement fort dans le projet d'établissement ou de service
 - Traduction dans les instances de démocratie participative (CVS ou groupe d'expression) et dans le projet d'accueil et d'accompagnement personnalisé
 - Ajustement permanent à la singularité des situations dans un souci commun de bienveillance de la personne accompagnée

Date(s) & Lieu(x)

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique à partir de 1130€/j. hors frais annexes

Public

Directeurs, gestionnaires d'ESSMS, cadres intermédiaires, équipes éducatives

Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 15 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Véronique LOGEAS, juriste, formatrice et consultante

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





DENOUEUR L'INTIME EN ESMS : CORPS, SEXUALITE ET DESIR

Contexte

L'intime dans les institutions reste encore souvent tabou. Comment ouvrir la réflexion sur la question du privé et celle du public et l'aborder en équipe ou avec les personnes accompagnées. Sur celle du corps institutionnel et du corps intime. Le caché et l'exhibé. La sexualité n'étant qu'un point d'appui pour échanger sur les questions de désir, d'épanouissement et de créativité. Comment permettre une réflexion sur les enjeux du personnel au cœur du collectif et du quotidien de l'établissement ou service.

Objectifs / Compétences visées

- Permettre au personnel des établissements du sanitaire et du médico-social de comprendre le sens et les enjeux de la dimension cachée des individus qu'ils accompagnent
- Permettre de préserver l'intimité des personnes même dans les actes de soin intrusifs
- Réfléchir à la place de la sexualité dans les institutions et échanger sur les moyens de ne pas nier celle des personnes dépendantes, âgées ou handicapées
- Comprendre comment le corps nous donne une pensée et permettre que la place du corps dans le prendre soin soit toujours respectueuse et réfléchie
- Permettre l'échange en équipe autour des questions d'acceptation de la dimension sexuelle des résidents, sans tabou ou discrimination

Contenu

- La sexualité : une dimension psychique indispensable, des actes physiques importants
- Le corps, le toucher et l'éprouvé : que ressent une personne handicapée au niveau sensoriel et affectif.
- Comment prendre soin avec tact.
- La sexualité et la place de la libido dans l'économie psychique de tout sujet. Gestion des besoins individuels et gestion du groupe.
- La symbolique de la porte : fermée, ouverte, entre-ouverte
- L'intimité, la pudeur, l'exhibition : comment notre corps parle de notre histoire
- Travail d'équipe et codes communs pour le respect de l'intimité des personnes

Date(s) & Lieu(x)

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

2 jours - 14 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique à partir de 1230€/j. hors frais annexes

Public

Equipe de direction, cadres intermédiaires, équipes éducatives et soignantes

Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 15 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

La démarche de pédagogie active permettra une interaction permanente entre les participants, le formateur et les contenus de formation. La réflexion et l'implication personnelle des participants est la base du travail de groupe. Travail sur les outils et situations apportés par les participants. Travail sur les représentations. Alternance d'apports théoriques et pratiques. Exercices et mise en situation avec études de cas. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Sandra CHEHAB, psychologue clinicienne et formatrice

Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





ACCOMPAGNER LE DEUIL ET LA FIN DE VIE

Contexte

Quitter, se séparer, mourir sont des épreuves souvent présentes dans les institutions. Il s'agit ici d'interroger la question de la perte pour le résident mais aussi pour les professionnels et l'équipe. Comment gérer des ruptures et des deuils ? Comment aider à les vivre ?

Une réflexion sur la prise en compte de la personne en fin de vie et ses besoins, lorsque l'accompagnement n'est plus synonyme de projet de vie.

Comment d'apprendre à repérer et à travailler en réseau. Accepter de modifier sa posture. Ouvrir à d'autres professionnels spécialisés pour pouvoir rester centré sur la prise en compte de l'individu dans sa globalité et ses besoins éducatifs et socio-culturels.

Objectifs / Compétences visées

- Le travail de deuil et de séparation, comment le comprendre pour mieux l'accompagner
- Comprendre les processus mortifères propres aux collectifs et aux ESMS
- Echanger sur les différentes morts rencontrées (mort naturelle, accident, suicide, pathologie...) et envisager leurs impacts sur les personnes accueillies et les équipes
- Apprendre à travailler avec la présence de la mort et des différents deuils inhérents à la condition humaine
- Apprendre à travailler avec des équipes pluridisciplinaires (HDJ, équipes mobiles...)

Contenu

- Apports théoriques sur le deuil, la séparation, la perte
- Les différentes conceptions culturelles de la mort et leurs enseignements pour apprendre à faire des deuils
- Les représentations de la mort : les contours de l'abîme. Penser la mort pour pouvoir la vivre
- L'impact des ruptures et des deuils sur l'activité désirante du sujet
- L'importance des rituels et des signes qui jalonnent le deuil. La prise en compte des croyances et pratiques personnelles.
- La gestion de la mort en équipe. Comment gérer concrètement la mort d'un résident avec les autres personnes de l'institution. Comment accompagner ceux qui restent.

Date(s) & Lieu(x)

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

2 jours - 14 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique à partir de 1230€/j. hors frais annexes

Public

Equipe de direction, cadres intermédiaires, équipes éducatives et soignantes

Groupe minimum de 4 personnes et maximum de 15 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

La démarche de pédagogie active permettra une interaction permanente entre les participants, le formateur et les contenus de formation. La réflexion et l'implication personnelle des participants est la base du travail de groupe. Travail sur les outils et situations apportés par les participants. Travail sur les représentations. Alternance d'apports théoriques et pratiques. Exercices et mise en situation avec études de cas. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Sandra CHEHAB, psychologue clinicienne et formatrice

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





LES THERAPIES NON MEDICAMENTEUSES

QUAND UNE ACTIVITE DEVIENT SOIN

Contexte

Les thérapies non médicamenteuses (TNM) sont aujourd'hui indispensables à la prise en charge des troubles psycho-comportementaux. Elles font partie du projet individuel de prise en charge. Elles concernent toute l'équipe. Elles font partie intégrante du projet de soin et sont la manifestation de l'intention bienveillante d'accompagner encore, là où le traitement médical trouve des limites.

L'impact de ces techniques est favorable indéniablement sur les troubles du comportement, sur l'autonomie des personnes et la mise en valeur des qualités et capacités restantes. Elles permettent également de soulager les angoisses. Elles contribuent ainsi à réduire les troubles du sujet mais également la consommation de psychotropes.

Les techniques non médicamenteuses sont aussi un outil de lien et de valorisation de la dimension humaine du travail soignant. Elles permettent aux professionnels de trouver des solutions face à certaines impasses relationnelles, et de se sentir moins impuissants face à la pathologie.

Objectifs / Compétences visées

- Favoriser une approche non médicamenteuse des troubles du comportement des personnes accueillies ou accompagnées par une attention, une réévaluation et une meilleure observation du quotidien et des symptômes
- Mieux connaître et actualiser ses connaissances sur les pathologies neuro dégénératives et les troubles du comportement
- Identifier l'intérêt et l'indication des thérapies non médicamenteuses pour les résidents
- Apprendre à poser des indications en équipe et à mettre en place un projet de prise en charge

Contenu

- Recueil de données concernant la personne accompagnée, son histoire de vie et son quotidien
- Le projet d'accompagnement personnalisé
- Repérer et utiliser les capacités préservées des personnes
- Travail en équipe pluridisciplinaire
- La prise en compte du quotidien comme support pour les TNM
- Les symptômes, les troubles et pathologies concernées par une approche non médicamenteuse. Approche attentive et bienveillante de soins
- La gestion des comportements agitateurs et difficiles. Symptômes et gestion de la souffrance psychique et des troubles psychiatriques
- Les recommandations des bonnes pratiques. Utiliser les thérapies non médicamenteuses : pour qui, comment, pourquoi ?
- Intégrer les TNM dans un projet de soins plus global
- Les différents types de TNM - cognitives, artistiques, créatives, psychosociales, corporelles, environnementales, sensorielles
- Pratiques d'activités et initiation à des techniques non médicamenteuses

Date(s) & Lieu(x)

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

2 jours - 14 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique à partir de 1230 €/j. hors frais annexes

Public

Equipe de direction, cadres intermédiaires, équipes éducatives et soignantes

Groupe minimum de 4 personnes et maximum de 15 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

La démarche de pédagogie active permettra une interaction permanente entre les participants, le formateur et les contenus de formation. La réflexion et l'implication personnelle des participants est la base du travail de groupe. Travail sur les outils et situations apportés par les participants. Travail sur les représentations. Alternance d'apports théoriques et pratiques. Exercices et mise en situation avec études de cas. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Sandra CHEHAB, psychologue clinicienne

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





SECURISER LE CIRCUIT DU MEDICAMENT EN ETABLISSEMENT ET SERVICE MEDICO-SOCIAL

Contexte

Prévenir les risques d'erreur médicamenteuse en établissement et service médico-social nécessite la prise en considération de tous les professionnels de santé mais également les personnels éducatifs, d'animation, d'aide à la personne, de services, les familles et les usagers. Ils sont tous en effet à des titres et des temps différents, parties prenantes de la gestion des médicaments destinés aux résidents de l'établissement ou du service, mais ils ne sont pas habilités à accomplir les mêmes actes professionnels.

Quelle est la réglementation en la matière, quelle conduite tenir pour être en conformité avec le code de l'action sociale et des familles et le code de la santé publique ?

Comment coordonner leurs interventions avec efficacité, quelles organisations mettre en œuvre, quelle place accorder aux médicaments dans le projet de soins de l'établissement du service et les projets individuels ?

Objectifs / Compétences visées

- Comprendre et savoir retrouver la réglementation relative aux différents actes professionnels constitutifs du circuit du médicament en établissement ou service médico-social ;
- Appréhender ses propres pratiques professionnelles et définir les mesures contribuant à leur amélioration ;
- Cerner les bases permettant de construire sa méthodologie d'étude du circuit du médicament dans son établissement ou service

Contenu

- La prescription, la dispensation, l'administration : définitions
- La prescription médicale
- Les stocks de médicaments : les médicaments prescrits aux usagers, les médicaments pour soins urgents, les stupéfiants et les substances vénéneuses, les stocks non affectés
- La préparation des doses à administrer (PDA) : qui est habilité à l'assurer, où, dans quelles conditions d'hygiène et de sécurité, quelles sont les bonnes pratiques de la PDA ?
- L'aide à la prise des médicaments : le rôle propre de l'IDE, les actes de la vie courante
- Le(s) local(aux) à médicaments : sécurité, organisation, hygiène
- La livraison, le transport
- Les retours des médicaments à la pharmacie
- La gestion de la qualité et de la documentation
- Les relations établissement ou service/ pharmacie d'officine : les conventions
- L'organisation du circuit du médicament, les choix à opérer, les coordinations à assurer

Date(s) & Lieu(x)

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique à partir de 1230 €/j. hors frais annexes

Public

Directeurs, médecins, Infirmières diplômées d'état, pharmaciens, professionnels de santé, personnels éducatifs, personnels de service à domicile

Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'échanges avec les participants sur leurs pratiques professionnelles, les difficultés rencontrées et les questions posées

L'apport des connaissances et les échanges s'accompagnent de la remise à chaque participant d'une documentation relative à la réglementation étudiée

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Michel MASSAL, consultant en organisation et gestion d'établissements et services sociaux et médico-sociaux

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





PROMOUVOIR LA BIENTRAITANCE ET PREVENIR LA MALTRAITANCE

Contexte

Comme le rappelle l'ensemble des discours et des textes - émanant tant du gouvernement que des associations de solidarités mais aussi en premier lieu des personnes accompagnées - le développement de la bientraitance et la lutte contre la maltraitance constituent une priorité nationale dans le secteur social et médico-social comme dans le secteur sanitaire. De ce principe d'action devenu le fil conducteur de l'accompagnement des personnes vulnérables, les professionnels oeuvrant dans l'ensemble des secteurs de la solidarité ont la délicate mission d'en assurer la mise en oeuvre.

Objectifs / Compétences visées

- Connaître le cadre réglementaire
- Le concept de bientraitance appliqué à l'établissement
- Engager une démarche continue de bientraitance
- Bonnes pratiques et points de vigilance

Contenu

- **Appréhender les fondamentaux des concepts de bientraitance et de maltraitance**
 - Origine des concepts
 - Le cadre normatif (national / international) : La législation / Les recommandations
 - Situer la bientraitance et la maltraitance à l'aune des autres concepts qui irriguent la vie des institutions et l'accompagnement des personnes.
- **S'approprier le concept de bientraitance**
 - La bientraitance : de quoi s'agit-il au sein des établissements et services ?
 - Elaborer collectivement autour des freins et les leviers permettant de s'assurer de la mise en oeuvre opérationnelle et continue de la bientraitance au sein des établissements et des services
- **Questionner la mise en oeuvre de la bientraitance dans les établissements et services**
 - Questionnements et mise en travail de situations concrètes collectées par les professionnels
- **Mise en situation des professionnels autour de situations concrètes**
 - Mise en travail en ateliers des concepts autour de situations réelles (pratiques quotidiennes / situations critiques)

Date(s) & Lieu(x)

24 juin 2025 - Montpellier
6 novembre 2025 - Toulouse

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

320 € - Adhérent
395 € - Non-adhérent

INTRA (sur site) - nous consulter

Public

Tout.e professionnel.le du secteur social et médico-social

Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants.

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Ludovic MARIOTTI, conseiller technique à l'URIOPSS Occitanie

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





POUR UNE DEMARCHE ACTIVE DE BIENTRAITANCE

Contexte

L'accompagnement des personnes fragiles nécessite une vigilance éthique et une justesse de positionnement au quotidien. Dans les services mis sous tension par les défis sanitaires et l'usure du quotidien, le cadre légal doit être sans cesse questionné et nourri par le dialogue interne, vivifié par le recueil des attentes des patients/personnes accompagnées et la mise en œuvre d'actions individualisées respectueuses de ces attentes. La mise en place du projet de vie personnalisé formalise, conforte et enrichit la qualité de l'accompagnement, contribue à prévenir la démotivation et la maltraitance

Objectifs / Compétences visées

- Rappeler les enjeux de la bientraitance et le cadre déontologique de la démarche
- S'approprier la démarche et savoir mettre en œuvre les étapes réflexives de la bientraitance
- Savoir communiquer et prendre soin de façon appropriée
- Identifier les situations difficiles pour instaurer une relation équilibrée et harmoniser les pratiques d'équipe
- Faire vivre et évoluer le projet de vie personnalisé avec sollicitude

Contenu

- Identifier l'intérêt et les enjeux de la bientraitance
- S'approprier les étapes d'un questionnement éthique et une démarche d'ajustement de ses pratiques
- Se positionner clairement face aux risques de maltraitance, en prévenir les diverses formes.
- S'entraîner à savoir observer, questionner, mobiliser la personne sur ses attentes pour élaborer des objectifs, pertinents et respectueux, valorisants la singularité de la personne.
- Identifier les situations difficiles pour instaurer une relation équilibrée avec la personne accueillie et adapter son mode de communication à ses capacités
- Savoir proposer à la personne des adaptations viables dans une démarche de sollicitude et faciliter leur évaluation
- Savoir articuler harmonieusement le projet de vie en tenant compte du contexte global du service
- Percevoir dans la bientraitance, la valorisation de sa démarche d'accompagnement et le renforcement du sens donné à son activité

Les points forts de cette formation et son impact opérationnel

- Renforcer la cohérence entre une démarche de bientraitance, l'adaptation de la communication et la mise en œuvre du projet de vie
- Être partie prenante d'une démarche pédagogique participative proposant des outils dynamiques transférables dans vos pratiques quotidiennes

Date(s) & Lieu(x)

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

2 jours - 14 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique à partir de 1130 €/j. hors frais annexes

Public

Tous professionnels des secteurs sanitaire, médico-social et socio-éducatif
Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Des mises en situation, études de cas et exercices pratiques permettant par une pédagogie active de renforcer concrètement la qualité de la prise en charge.

Support pédagogique remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Anne ROUZE, formatrice agréée 1er secours en santé mentale et consultante

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





COMMUNIQUER SANS VIOLENCE : REGULER LES TENSIONS ET DEVELOPPER L'ECOUTE ACTIVE

Contexte

Les conflits qui peuvent opposer les professionnels entre eux, quoique constitutifs du lien social, peuvent entraver le bien-être au travail et la qualité du service rendu. Comment les comprendre et en sortir ? Comment faire pour qu'ils deviennent des occasions de clarifier les enjeux et de préciser les rôles et places de chacun ?

A partir d'une analyse clinique de situations de conflit, cette formation propose d'adopter un regard différent sur les conflits : la prise de distance et le repérage des enjeux sous-jacents permettent de les "dépersonnaliser" et de reposer le cadre d'un dialogue clair. A partir de là, sortir du conflit permet non seulement d'apaiser les tensions mais aussi de préciser les objectifs communs, et d'explicitier les contradictions qui demeurent sources d'oppositions.

En lien avec l'approche de la communication non violente (CNV), comment revisiter nos manières de communiquer au travail afin de faciliter la coopération entre les professionnels et avec les personnes accueillies.

Objectifs / Compétences visées

- Comprendre les conflits, repérer, au-delà des personnes, ce qui entre en opposition
- Découvrir la communication sans violence

Contenu

- Qu'est-ce qu'un conflit et de quoi est-il fait ?
 - Savoir repérer les manifestations et les enjeux du conflit
 - Comprendre quelle est la place de chacun dans un conflit
- Introduction à la communication non violente
 - Ecouter et développer une écoute active et bienveillante pour soi et pour les autres
 - Apprendre à s'exprimer son point de vue sans violence

Date(s) & Lieu(x)

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique à partir de 1230 €/j. hors frais annexes

Public

Tout.e professionnel.le du secteur social et médico-social

Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Co-construction des connaissances (allers-retours entre théorie et pratique, travail à partir de l'expérience des participants, jeux de rôle).

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Lise VORGY, psychologue clinicienne

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





PREVENIR & GERER LE CONFLIT ET L'AGRESSIVITE

Contexte

Les difficultés spécifiques de communication rencontrées auprès de personnes souffrant de troubles de la personnalité, interpellent parfois fortement les équipes et peuvent engendrer des tensions, nuire à la qualité de l'accompagnement et remettre en cause la confiance des intervenants dans leur pratique.

La compréhension de l'émergence du conflit va prévenir et rassurer les professionnels afin de désamorcer les situations difficiles et les mouvements d'agressivité.

Une approche globale de communication bienveillante vise à soutenir les professionnels et faciliter leur mission par des modes de communication et une posture plus sereine.

Objectifs / Compétences visées

- Poser les bases concrètes d'une communication bienveillante - en appréhendant la diversité des situations - pour permettre de désamorcer l'opposition ou la violence, de redonner sens à la relation d'aide et de fluidifier les relations d'équipes
- Développer une communication non violente - modifier son écoute, apprendre à reconnaître les émotions et les besoins de chacun et renforcer sa capacité d'empathie - et une approche différente de la relation pour enrayer le cycle de la frustration et renforcer l'estime de soi
- Renouveler l'approche des accompagnants et soignants en optimisant la communication non verbale et aider à adopter une démarche d'Humanitude plus propice au bien-être des personnes

Contenu

- Identifier et désamorcer les mécanismes qui engendrent le stress, la frustration, l'opposition et l'agressivité
- Développer des outils de communication non violente (écoute active, reformulation, évaluation des enjeux émotionnels, émergence des besoins profonds, expression de ses attentes)
- Ne pas craindre le conflit, savoir le gérer et le dépasser
- Savoir poser des limites et formuler des attentes claires
- Intégrer un mode relationnel bienveillant et empathique en développant son observation, sa communication non verbale et des méthodes de renforcements
- Apprendre à écouter ses ressentis, à faire un pas de côté, à se protéger

Les points forts de cette formation et son impact opérationnel

- Harmoniser la relation et la communication avec les personnes en souffrance en fédérant les équipes dans une démarche de mieux être au travail
- La synthèse et l'adaptation de différents modes de communication pertinents dans l'accompagnement comme dans la relation professionnelle ou personnelle
- Une démarche pédagogique participative proposant des approches immédiatement utiles dans les pratiques quotidiennes

Date(s) & Lieu(x)

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

2 jours - 14 heures - 09h00 - 17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique à partir de 1130€/j. hors frais annexes

Public

Tous professionnels des secteurs sanitaire, médico-social et socio-éducatif
Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Etudes de cas issus du réel, d'exercices de résolution et de mise en pratique visant à renforcer concrètement la qualité de la gestion des conflits.

Apports théoriques contextualisés sur les fondements de l'écoute active, la communication non violente et l'« Humanitude ».

Support pédagogique remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Anne ROUZE, formatrice agréée 1er secours en santé mentale et consultante

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





REDUIRE L'AGRESSIVITE VERBALE ET PHYSIQUE

INTERVENTION DE SECURITE INITIALE

Contexte

Adaptée à toutes les situations complexes du quotidien des professionnels, la formation s'appuie sur l'anticipation et met l'accent sur la prévention.

La formation apporte aux organismes un environnement sécuritaire et rassurant. En augmentant le bien-être et la confiance des personnels, ces derniers peuvent alors faire face aux situations de crise tout en respectant la dignité et la sûreté des individus.

Adressée à tous les personnels des établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux, cette formation fournit des outils concrets et adaptés pour désamorcer les situations de crise en faisant prendre conscience de l'importance de la communication verbale et non verbale, et en identifiant et gérant les comportements.

Cette formation peut être proposée sur 3 jours (intervention de sécurité avancée) ou 4 jours (urgences). Nous consulter

Objectifs / Compétences visées

- Identifier les comportements appelés à devenir agressifs et violents et prendre les mesures appropriées pour éviter, ralentir et/ou désamorcer les situations de crise
- Evaluer le niveau de risque associé au comportement en cas de crise et prendre les décisions appropriées en ce qui concerne la gestion de ces risques
- Utiliser des interventions physiques appropriées et acceptables pour réduire ou gérer les comportements à risque
- Identifier l'impact des événements de crise et décrire les réponses post-crisis qui peuvent être utilisées pour le soutien personnel et organisationnel et l'apprentissage

Contenu

- **Stratégies de décélération et de prévention**
 - Définir l'agressivité et la violence au travail et décrire les responsabilités des employeurs et des employés
 - Décrire les réponses comportementales associées au développement d'une crise
 - Expliquer l'importance d'une écoute empathique. Sensibiliser à la communication verbale et paraverbale
 - Identifier les facteurs précipitant d'un comportement de crise, comprendre les attitudes à maintenir (détachement rationnel, expérience intégrée)
 - Comprendre les peurs et anxiétés des professionnels
- **Prise de décision et risque comportemental**
 - Fournir des services proactifs centrés sur la personne
 - Décrire les principes de l'évaluation des risques et de la réduction des risques
- **Gestion du risque comportemental à l'aide du désengagement**
 - Démontrer la capacité de réagir aux comportements à risque en utilisant des approches non verbales, verbales et physiques adaptées à la personne
 - Démontrer l'utilisation d'interventions physiques qui sont compatibles avec un ensemble de principes physiologiques et les risques associés
 - Décrire les signes d'avertissement associés à l'impact négatif des interventions physiques et identifier les mesures correctives
- **Post-crise**
 - Utiliser un modèle d'action post-crise
 - Décrire l'importance de l'enregistrement et de la déclaration documentée d'un événement de crise.

Date(s) & Lieu(x)

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

2 jours - 14 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

3990 € tous frais inclus

Public

Educateurs, animateurs, psychologues, chefs de service, aides-soignants, infirmiers, agents de service

Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 16 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthode interactive et participative. Cahier de l'apprenant à compléter par le stagiaire. Alternance d'apports théoriques et pratiques. Travail corporel sur la base du volontariat (désengagement et maintien). Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Formateur.trice du Crisis Prevention Institute (CPI)

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





REDUIRE L'AGRESSIVITE VERBALE ET PHYSIQUE

CERTIFICAT D'INSTRUCTEUR

Contexte

Les structures sanitaires, médico-sociales et sociales sont confrontées à une augmentation des situations de violence de la part des personnes accueillies – que cette violence soit consciente ou non. Ces situations concernent à la fois les personnes entre elles mais visent également les professionnels.

Les situations de violence vécues par les professionnels déstabilisent les cadres de référence, sont sources de comportements improductifs liés à la crainte et à l'anxiété ressenties [risques psychosociaux]. Elles sont également source de risque pour les usagers [maltraitance et insécurité] ou de mauvaise interprétation de la part des familles.

Objectifs / Compétences visées

- Identifier un comportement appelé à devenir agressif et violent, prendre les mesures appropriées pour éviter, atténuer et/ou désamorcer les situations de crise.
- Evaluer le niveau de risque associé à un comportement de crise et prendre les décisions appropriées.
- Utiliser des interventions physiques appropriées et acceptables pour réduire ou gérer les comportements à risques.
- Mettre en place une approche managériale des crises en interne [organisation, apprentissage et soutien du personnel] à partir d'une analyse des situations vécues.
- Animer deux jours de formation [socle commun] auprès de l'ensemble des professionnels de l'établissement/service et devenir référent sur ces questions (formateurs occasionnels).

Programme

- Les stratégies de désamorçage et de prévention
- La prise de décision
- La gestion du risque comportemental par le désengagement et/ou l'immobilisation
- Les approches d'après-crise
- Former les professionnels de l'établissement (à destination des formateurs occasionnels)
 - Adapter le contenu du programme aux réalités du lieu de travail.
 - Se servir des outils existants pour animer la formation (cahier du participant et manuel du formateur).
 - Tester de manière objective les compétences des participants au regard des concepts et techniques du programme.
 - Enseigner aux professionnels les risques de l'utilisation de la contention
 - Intégrer les éléments clés d'un processus de formation continu et efficace
 - Examen de certification.

Au terme du programme de formation et sous réserve de la réussite aux tests, le CPI délivre une certification aux stagiaires qui leur permet de dispenser à leur tour la formation au sein de l'établissement/service qui l'emploie.

Le renouvellement de la certification est conditionné par l'animation d'un minimum par an de 2 séances de formation et la participation à un programme de renouvellement de 2 jours.

Date(s) & Lieu(x)

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

5 jours - 35 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

1990 € / stagiaire

Renouvellement 2 jours : 600 € / stagiaire

Public

Educateurs, animateurs, psychologues, chefs de service, aides-soignants, infirmiers, agents de service

Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 18 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthode interactive et participative. Cahier de l'apprenant à compléter par le stagiaire. Alternance d'apports théoriques et pratiques. Travail corporel sur la base du volontariat (désengagement et maintien). Echanges avec et entre les participants.

Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Formateur.trice du Crisis Prevention Institute (CPI)

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





NUMERIQUE & ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

- Intégrer le numérique dans l'accompagnement social : la boîte à outils
- Comprendre les réseaux sociaux pour mieux accompagner les publics
- Protection des données des personnes dans les usages numériques des travailleurs sociaux
- Numérique et travail social : adapter les postures d'accompagnement aux usages numériques des publics
- Faciliter la communication numérique : accompagner les équipes éducatives dans la mise en place d'usages





INTEGRER LA DEMANDE NUMERIQUE DANS L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL : LA BOITE A OUTILS

Contexte

Certain.es professionnel.les, quelque soit le public accompagné, ont pu se retrouver déstabilisé.es, peu enclin.es voire réfractaires à l'utilisation de plus en plus prononcée de nouvelles modalités d'accompagnement à travers les usages numériques. Quelle vigilance appliquée dans sa pratique, quels repères connaître ou transmettre, quelle démarche facilitatrice adoptée vis-à-vis de publics demandeurs et/ou utilisateurs.

Appréhender les enjeux de l'inclusion numérique dans l'intervention sociale et medico-sociale pour que le professionnel soit en capacité d'intégrer dans sa pratique de manière éclairée, des outils et méthodes autour de la protection des données, des démarches dématérialisées et de l'usage des réseaux sociaux.

Objectifs / Compétences visées

- Repérer collectivement les changements liés au numérique dans la pratique professionnelle
- Favoriser une pratique professionnelle sécurisée vis à vis des données
- Elargir ses connaissances sur un ensemble de démarches dématérialisées pour répondre aux problématiques les plus courantes des publics
- Comprendre l'impact des réseaux sociaux pour l'intégrer dans l'accompagnement

Programme

- **MODULE 1 / Définir la citoyenneté numérique et son intérêt pour le travail social**
 - Cerner les principaux éléments d'impact du numérique dans son quotidien
 - Repérer les enjeux d'une pratique numérique responsable, pour soi et pour le public accompagné
 - Expliquer la place du travail social dans l'inclusion numérique des publics
- **MODULE 2 / Développer sa pratique pour (s')outiller en respectant la protection des données**
 - Appréhender les différents risques numériques
 - Comprendre le cadre légal d'intervention relatif aux données personnelles des personnes accueillies
 - Disposer d'appuis techniques pour faciliter la sensibilisation du public et se protéger dans sa pratique professionnelle
- **MODULE 3 / Utiliser les plateformes institutionnelles dans l'accompagnement social**
 - Gérer le panorama des démarches en ligne dans sa pratique
 - les plateformes institutionnelles / le droit à l'erreur / le traitement des demandes
 - Utiliser le dispositif France Connect et les différents moyens d'identification sur ces plateformes
- **MODULE 4 / Gérer les réseaux sociaux dans le cadre d'un accompagnement social**
 - Identifier les principaux réseaux sociaux
 - Appliquer la législation en vigueur en lien avec les usages des personnes accompagnées

Date(s) & Lieu(x)

11 et 12 mars 2025 - Montpellier

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

2 jours - 14 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

490€ Adhérent
690€ Non-adhérent

INTRA (sur devis)

Public

Tout professionnel du secteur social ou médico-social

Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Compétences numériques de base : usage fluide du clavier et de la souris, savoir envoyer un mail et naviguer sur internet

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthode interactive et participative. Alternance d'apports théoriques et pratiques. Cas pratiques (matériel fourni). Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Formateur.trice(s) du Collectif Coll'in

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





COMPRENDRE LES RESEAUX SOCIAUX POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES PUBLICS

Contexte

Aujourd'hui le numérique est omniprésent dans nos quotidiens. Dans nos environnements professionnels il prend une place de plus en plus grande. Que ce soit directement dans les pratiques professionnelles ou dans l'accompagnement des publics, il est nécessaire de pouvoir s'interroger sur ces nouvelles pratiques afin de les intégrer dans les fonctions des travailleurs sociaux.

Chaque jour, dans les institutions ou services, on parle de réseaux sociaux. Les travailleurs sociaux sont souvent démunis pour accompagner les publics sur les usages de ces outils.

Il est important de pouvoir repérer les fonctionnements de ses plateformes pour pouvoir en faire un levier dans la relation d'aide.

Objectifs / Compétences visées

- Définir et présenter les principaux modes et réseaux de communication numériques utilisés aujourd'hui
- Comprendre d'un point de vue sociologique l'usage réel de ces modes de communication par les publics accueillis pour repenser ses représentations
- Repérer les éléments psychologiques sur la place des réseaux sociaux et des images dans la construction identitaire des personnes (Impacts, bienfaits et risques)
- Découvrir des outils adaptés pour accompagner les publics

Programme

- Les principaux réseaux sociaux et leurs usages
 - Découvrir les différents réseaux sociaux utilisés aujourd'hui
 - Découvrir le vocabulaire spécifique des réseaux sociaux
- Qu'est ce qui se **JOUE** sur les réseaux sociaux ?
 - Appréhender les notions de sphères publiques et privées
 - Comprendre les notions d'intime, d'intimité et d'extimité
 - Comprendre l'identité numérique et l'e-réputation
- Les avantages et les risques dans les usages des réseaux sociaux
 - Comprendre les risques via les usages et la législation
 - Identifier les avantages des réseaux sociaux
- Les sites utiles pour accompagner les publics
 - Les sites d'aides et de signalements
 - Les sites de prévention, de sensibilisation et d'accompagnement à l'usages des réseaux sociaux

Date(s) & Lieu(x)

14 mars 2025 - Montpellier
15 septembre 2025 - Toulouse
INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - -7 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

320 € Adhérent
395 € Non-adhérent
INTRA (sur devis)

Public

Personnel socio-éducatif auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes (avec ou sans handicaps)

Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Une formation qui prend appui sur la pratique. Des méthodes d'animation participatives et variées. Alternance d'apports théoriques et pratiques. Cas pratiques (matériel fourni). Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Morgane QUILLIOU-RIOUAL, formatrice spécialisée de formation, intervenante sur les pratiques numériques en travail social

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





PROTECTION DES DONNEES DES PERSONNES DANS LES USAGES NUMERIQUES DES TRAVAILLEURS SOCIAUX

Contexte

Dans un monde de plus en plus numérique, la protection des données personnelles est devenue une priorité essentielle, notamment pour les travailleurs sociaux qui manipulent quotidiennement des informations sensibles. Comment sensibiliser et former les professionnels du secteur social aux bonnes pratiques de gestion et de protection des données personnelles mais également de se construire une posture éducative d'internaute éclairée sur des données personnelles des personnes accompagnées.

Objectifs / Compétences visées

- Identifier les nouvelles fonctions éducatives et sociales liées aux usages numériques
- Distinguer les données personnelles et les données sensibles
- Reconnaître la responsabilité juridique
- Relier éthique et numérique

Programme

- **Identifier les usages numériques professionnelles**
 - Faire son bilan numérique pour identifier l'utilisation du numérique au quotidien dans sa pratique professionnelle
 - Faire le lien avec les outils numériques utilisés
- **Le traitement des données personnelles et sensibles**
 - Savoir faire la différence entre les données personnelles et sensibles
 - Repérer les usages de ses données dans l'accompagnement des personnes
- **La législation relative au traitement des données**
 - Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)
 - La loi informatique et libertés
 - Le droit à l'image
 - La loi pour une république numérique
 - Le secret professionnel à l'ère du numérique
- **Ethique, déontologie et numérique**
 - Repérer les liens entre éthique, déontologie et numérique
 - Le traitement des données
 - Le mandat numérique
 - L'anonymisation et la pseudonymisation des données

Date(s) & Lieu(x)

14 février 2025 - Montpellier
17 septembre 2025 - Toulouse
INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - -7 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

320 € Adhérent
395 € Non-adhérent
INTRA (sur devis)

Public

Personnel socio-éducatif auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes (avec ou sans handicaps)

Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthode interactive et participative. Alternance d'apports théoriques et pratiques. Cas pratiques (matériel fourni). Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Morgane QUILLIOU-RIOUAL, éducatrice spécialisée de formation, intervenante sur les pratiques numériques en travail social

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





NUMERIQUE ET TRAVAIL SOCIAL : ADAPTER LES POSTURES D'ACCOMPAGNEMENT AUX USAGES NUMERIQUES DES PUBLICS

Contexte

Depuis quelques années maintenant, les travailleurs sociaux accompagnent les personnes prises en charge dans les usages numériques. Que ce soit pour effectuer des démarches administratives, pour des démarches de la vie quotidienne comme les transports, les RDV médicaux, la scolarité... ou encore pour les aider à écrire des mails, postuler à des offres d'emploi... Le monde s'est numérisé et les accompagnements des publics également.

Cependant, il n'est pas toujours facile d'adapter sa posture professionnelle dans ces démarches. Comment les travailleurs sociaux peuvent former, accompagner aux usages, par où commencer, vers quels partenaires orienter les publics accompagner ?

Cette formation vise à permettre aux travailleurs sociaux de repérer les différentes postures d'accompagnement des publics aux usages numériques et de les mettre en pratique au quotidien.

Objectifs / Compétences visées

- Reconnaître les grands concepts des usages numérique
- Identifier les nouvelles fonctions éducatives et sociales liées aux usages numériques
- Se situer dans son quotidien professionnel avec les usages numériques
- Interroger et adapter sa posture professionnelle avec les usages numériques
- Découvrir les partenaires de la médiation numérique de son territoire

Programme

- **Les grands concepts des usages numériques**
 - Découvrir les notions de dématérialisation, de fracture numérique, d'inclusion numérique, d'autonomie numérique – Données personnelles et données sensibles
 - Faire le lien entre ces notions et les besoins des publics
- **Comment ça se passe chez vous ?**
 - Repérer les usages du numérique dans le quotidien professionnel avec les personnes accompagnées
 - Intégrer les usages du numérique dans l'accompagnement des personnes comme un sujet relevant des fonctions éducatives
 - Echanges de pratiques et de conseils
- **Les quatre postures d'accompagnement aux usages numériques (quand, comment, pourquoi, avec qui?)**
 - J'accompagne aux usages numériques
 - Je forme aux usages numériques
 - Je fais à la place de la personne
 - J'oriente la personne vers un partenaire
- **Outils d'accompagnement**
 - Réalisation d'une cartographie des partenaires de mon territoire
 - Réalisation d'un mandat numérique comme outil d'accompagnement aux démarches dématérialisées

Date(s) & Lieu(x)

17 et 18 mars 2025 - Montpellier
22 et 23 septembre 2025 - Toulouse
INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

2 jours - 14 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

490 € Adhérent
630 € Non-adhérent
INTRA (sur devis)

Public

Personnel socio-éducatif auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes (avec ou sans handicaps)

Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthode interactive et participative. Alternance d'apports théoriques et pratiques. Cas pratiques (matériel fourni). Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Morgane QUILLIOU-RIQUAL, formatrice spécialisée de formation, intervenante sur les pratiques numériques en travail social

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





FACILITER LA COMMUNICATION NUMERIQUE : ACCOMPAGNER LES ÉQUIPES EDUCATIVES DANS LA MISE EN PLACE D'USAGES

Contexte

Aujourd'hui, pas une journée ne passe sans que les travailleurs sociaux n'utilisent des outils informatiques ou numériques ; l'email, pour communiquer en équipe ou avec les partenaires, des logiciels métier, pour gérer les dossiers des personnes de manière dématérialisée ; ou lorsqu'ils accompagnent les publics dans leurs usages quotidiens du numérique.

Comment fournir aux travailleurs sociaux les compétences et les connaissances nécessaires pour naviguer efficacement dans ce paysage numérique en constante évolution : réfléchir aux outils et moyens de communication d'aujourd'hui, essayer de se les approprier, en maîtriser les règles techniques, éthiques et juridiques, pour en faciliter les usages, autant de pistes à explorer. De manière plus opérationnelle, sur quels outils s'appuyer pour faciliter la communication en équipe et avec les personnes accueillies.

Objectifs / Compétences visées

- Comprendre les enjeux et défis de la communication numérique
- Appréhender l'importance de l'éthique dans la communication numérique et son impact sur les relations avec les personnes accompagnées
- Identifier les risques de sécurité et de confidentialité associés à la communication avec des supports numériques
- Mettre en place des mesures de sécurité de base pour protéger les informations sensibles échangées
- Construire des outils pour faciliter les communications numériques au quotidien

Programme

- La communication numérique en équipe et avec les publics : enjeux et défis**
 - Découvrir les différents outils et formes de communication utilisés aujourd'hui
 - Faire le lien entre ces notions et les besoins des professionnels et des publics
- Comprendre les obligations légales et les principes de protection des données personnelles**
 - Reconnaitre les données personnelles et les données sensibles
 - Repérer les éléments et étapes de traitement des données des personnes
 - Identifier les risques liés à une utilisation non réglementaire et non éthique des données des personnes accompagnées
 - Lister les outils utilisés en équipe et par les professionnels pour communiquer
- Que faut-il mettre en place pour faciliter la communication en équipe et avec les personnes ?**
 - Identifier des outils à mettre en place par les équipes
 - Reconnaitre des outils pour rendre l'information accessible pour les équipes et les publics
 - Comprendre les règles principales du FALC (Facile à lire et à comprendre)
- Outils d'accompagnement – réalisation au choix par groupe**
 - Réaliser un guide d'usage des emails
 - Produire un guide d'usage des communications par et avec le numérique au sein de l'institution ou du service
 - Construire un mandat numérique pour recueillir le consentement éclairé des personnes
 - Réaliser un guide conseil pour les équipes afin d'utiliser des outils de communication adaptés et éthiques

Date(s) & Lieu(x)

7 et 8 avril 2025 - Montpellier
25 et 26 septembre 2025 - Toulouse
INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

2 jours - 14 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

490 € Adhérent
630 € Non-adhérent
INTRA (sur devis)

Public

Personnel socio-éducatif auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes (avec ou sans handicaps)

Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthode interactive et participative. Alternance d'apports théoriques et pratiques. Cas pratiques (matériel fourni). Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Morgane QUILLIOU-RIQUAL, éducatrice spécialisée de formation, intervenante sur les pratiques numériques en travail social

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable





ORGANISATION GENERALE DES STAGES



Numéro de déclaration d'activité : 91 34 00139 34
N° SIRET : 776 060 451 00049

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante :
Actions de formation

NOTRE OFFRE DE FORMATION

DES FORMATIONS INTER-ETABLISSEMENTS

Dispensées dans les locaux de l'URIOPSS Occitanie, elles permettent l'échange de connaissances et de pratiques entre stagiaires venant d'établissements et services différents.

DES FORMATIONS INTRA-ETABLISSEMENT

A votre demande, des actions de formations adaptées et construites sur la base des programmes de formations INTER. Au vu des besoins exprimés ou des inscriptions, l'URIOPSS Occitanie pourra proposer des sessions de formation délocalisées, en INTER ou en INTRA-associatif.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DES PRESTATIONS DE FORMATION

Disponibles en ligne sur www.uriopss-occitanie.fr rubrique FORMATION, ainsi que le règlement intérieur de nos prestations de formation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

www.uriopss-occitanie.fr Rubrique FORMATION Inscription en ligne ou formation@uriopss-occitanie.fr ou par téléphone au 04 67 52 51 29 dans la limite des places disponibles. Merci de nous consulter au besoin. Si la personne à inscrire est en situation de handicap, merci d'indiquer les éventuelles adaptations nécessaires en vue de la formation à formation@uriopss-occitanie.fr

LIEUX

Sauf indication contraire ou intervention sur site, les formations sont dispensées :

Sur Montpellier, au siège de l'URIOPSS Occitanie ou sur Toulouse
420 Allée Henri II de Montmorency 34000 Montpellier

CONFIDENTIALITE ET RESPECT DU RGPD

Notre organisme de formation s'engage à considérer comme confidentielles et entrant dans le champ du secret professionnel auquel elle est tenue, les informations de toutes natures relatives aux activités, à l'organisation et au personnel des acteurs associatifs en formation, que l'exécution de sa mission l'amènerait à connaître.

Conformément au RGPD, nos adhérents et toute personne formée, disposent d'un droit d'accès, de modification, d'opposition et de suppression des données les concernant en nous envoyant un mail à formation@uriopss-occitanie.fr

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS Occitanie a la possibilité d'adapter dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction des besoins. N'hésitez pas à nous en faire part par mail formation@uriopss-occitanie.fr
Votre référent handicap : Ludovic MARIOTTI

